MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET. — TOME LXIV

LES
HAMMAMS DU CAIRE

PAR

EDMOND PAUTY

ARCHITECTE DIPLÔMÉ PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS
ARCHITECTE-EXPERT DU COMITÉ DES MONUMENTS DE L'ART ARABE, AU CAIRE

LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1933

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

TOME SOIXANTE-QUATRIÈME



DU MÊME AUTEUR :

RAPPORT SUR LA DÉFENSE DES VILLES ET LA RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES AU MAROC. *Hespéris,* année 1922, Larose éditeur.

LE PLAN DE L'UNIVERSITÉ QARAWIYIN, A FEZ. *Hespéris,* année 1923, Larose éditeur.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES STALACTITES. *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie,* Le Caire, tome XXIX, 1929.

SUR UNE PORTE EN BOIS SCULPTÉ PROVENANT DE BAGDAD. *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie,* Le Caire, tome XXX, 1930.

L'ARCHITECTURE MUSULMANE EN ALGÉRIE. Revue *L'Architecture,* numéro consacré au Centenaire de l'Algérie, 1930.

BOIS SCULPTÉS D'ÉGLISES COPTES (époque fatimide). Publications du Musée arabe du Caire, 1930.

LES BOIS SCULPTÉS JUSQU'A L'ÉPOQUE AYYOUBIDE. Publications du Musée arabe du Caire, 1931.

LA DÉFENSE DE L'ANCIENNE VILLE DU CAIRE ET SES MONUMENTS. *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie,* Le Caire, tome XXXI, 1931.

LE PAVILLON DU NILOMÈTRE DE L'ILE DE RODAH, AU VIEUX-CAIRE. *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie,* Le Caire, tome XXXI, 1931.

LE PLAN DE LA MOSQUÉE D'AS-SALIH TALAYIʿ, AU CAIRE. *Bulletin de la Société royale de Géographie,* Le Caire, tome XVII, 1931.

L'ÉVOLUTION DU DISPOSITIF EN T, DANS LES MOSQUÉES A PORTIQUES. *Bulletin d'études orientales,* tome II. Institut français de Damas, 1932.

LES PALAIS ET LES MAISONS D'ÉPOQUE MUSULMANE, AU CAIRE. *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale,* Le Caire, tome LXII, 1933.

UN DISPOSITIF DE PLAFOND FATIMITE. *Bulletin de l'Institut d'Égypte,* Le Caire, tome XV, 1933.

SOUS PRESSE :

L'ARCHITECTURE MUSULMANE AU MAROC. Librairie Van Oest. Paris

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

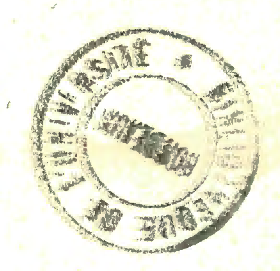
MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET. — TOME LXIV

LES HAMMAMS DU CAIRE

PAR

EDMOND PAUTY

ARCHITECTE DIPLÔMÉ PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS
ARCHITECTE-EXPERT DU COMITÉ DES MONUMENTS DE L'ART ARABE, AU CAIRE



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1933

LES

HAMMAMS DU CAIRE

PAR

M. EDMOND PAUTY

AVANT-PROPOS.

Il était dans nos intentions, alors que nous groupions les matériaux de notre ouvrage sur les palais et maisons du Caire[1], de consacrer aux hammams un très court chapitre. L'étude de cet élément indispensable des habitations musulmanes et de la cité nous paraissait peu digne de développement. A l'examen, ce domaine, seulement effleuré par les auteurs, s'est révélé riche d'imprévus. Il nous apparut que des problèmes à résoudre se poseraient à qui interrogerait ces petits édifices aujourd'hui méprisés.

Il fallut, tout d'abord, rechercher, dans le réseau touffu des ruelles, les témoignages qui existent encore, en dégager les caractéristiques. Il était tentant, malgré la pénurie des inscriptions, en comparant les plans et les formes architecturales, de dégager l'évolution du type de hammam du Caire. N'était-il pas possible de le rattacher à quelque modèle ancien? Poser la question impliquait de rechercher les origines du bain oriental et d'en préciser les principes par rapport aux bains antiques d'Occident. Nous nous sommes engagé sur cette route peu sûre, convaincu qu'un essai de synthèse apporterait sa contribution à la connaissance d'un sujet qui touche de si près à la vie sociale de l'Islam.

Notre étude se propose un autre but : celui d'attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur l'intérêt de ces ouvrages, en vue de leur conservation. Aucune description ne prévaudra jamais contre un témoignage direct. Alexandrie n'offre plus guère de spécimens de ses anciens bains; ils étaient cependant nombreux et réputés.

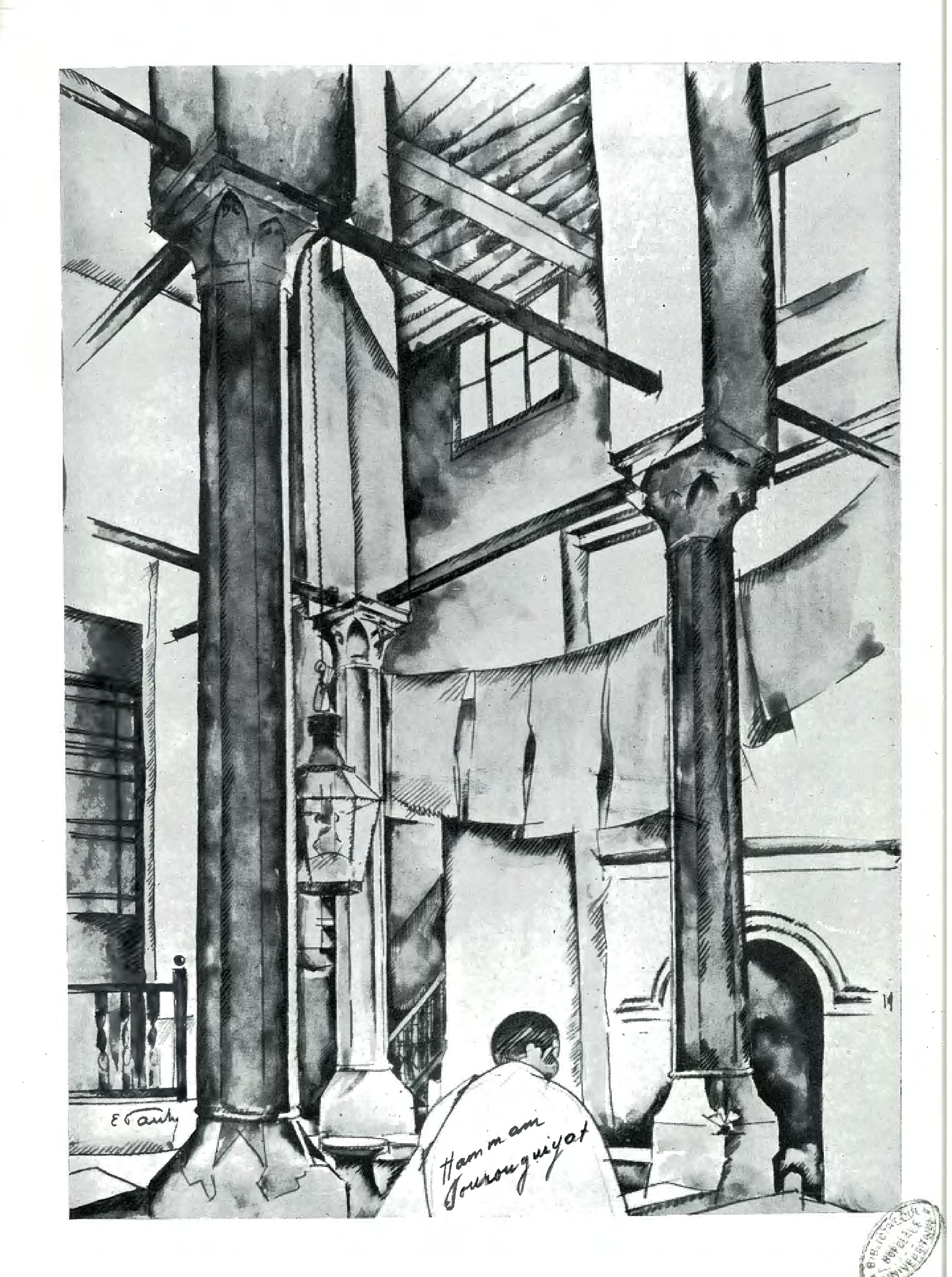
[1] *Les palais et les maisons d'époque musulmane, au Caire.* Institut français d'archéologie orientale, Le Caire, 1933.

Si l'on n'y prend garde, la ville du Caire se trouvera rapidement démunie de ses hammams, soit qu'ils disparaissent abandonnés, soit qu'ils se défigurent irrémédiablement. La plupart d'entre eux, les plus intéressants, sont biens wakfs; il est donc aisé de veiller à leur entretien. La Section Technique du Comité de Conservation des Monuments de l'art arabe, en classant les établissements les plus caractéristiques, sous l'impulsion de son Président, S. E. Simaika pacha, au cours de l'année 1933, a marqué l'intérêt qu'elle attachait à leur conservation.

*
* *

C'est avec plaisir que nous remercions ici les personnes qui ont bien voulu aider nos recherches. Grâce à la compétence et à l'obligeance de M. P. Jouguet, Directeur de l'Institut français d'archéologie, nous avons pu nourrir notre texte sur la question délicate des bains d'Égypte d'époque gréco-romaine. M. Ch. Kuentz qui nous a aimablement secondé pour l'étude de la terminologie des hammams, a également surveillé la transcription des mots arabes. Au cours de nos recherches, nous avons fait appel aux connaissances de M. Et. Combe, Directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, de M. G. Wiet, Directeur du Musée arabe du Caire et de Kamel bey Ghaleb, Inspecteur général de l'Irrigation. Nous devons au dévouement de Hassan eff. Abdel Wahab, photographe du Comité de Conservation, d'avoir pu illustrer cet ouvrage. Enfin, la bonne présentation des planches et du texte est l'œuvre de M. Rampazzo, Directeur de l'imprimerie de l'Institut, toujours dévoué, et de ses collaborateurs.

Ed. P.



LES HAMMAMS DU CAIRE

PAR

M. EDMOND PAUTY.

INTRODUCTION.

Selon Abd el-Latif, les hammams (*ḥammâm*)[1] égyptiens étaient réputés les plus beaux de l'Orient, les plus commodes et les mieux disposés. Au début du XIXe siècle ils jouaient encore un rôle de premier plan dans la vie sociale du Caire. Cependant, si des écrivains en ont décrit quelques-uns, si des artistes en ont tiré des images, aucune étude d'ensemble n'a été tentée à leur sujet par les historiens ou les archéologues. Jomard, P. Coste, Clot bey, Lane, Gérard de Nerval etc., excitant notre curiosité, nous ont donné le désir de les mieux connaître.

Les hammams fournissent, il est vrai, assez peu d'éléments à l'épigraphiste et à l'archéologue; les inscriptions y sont à peu près absentes. Leur chaîne chronologique est difficile à établir, et il faut, pour les grouper, se rabattre sur la composition de leur plan et sur leur structure. L'on recueille peu de renseignements sur les anciens bains du Caire. ʿAbd el-Latif[2] nous donne une description sommaire (voir p. 25, n. 1), Ibn Douqmaq nous parle d'un «bain du rat», à Foustat, qui aurait été ainsi nommé à cause de ses petites dimensions, et serait le premier bain créé par les musulmans sur l'ordre de ʿAmr ibn

[1] Ḥammām : proprement «caléfacteur», de la racine arabe *ḥamma* «chauffer», en hébreu *ḥāmam* «être chaud». Le hammam se nomme en persan *garm-âbè*, l'apodytérium *bîne* (H. Ferté, *Journal Asiat.*, 8e série, VIII, 391, note 2) et en turc *djâmken* (*Encyclopédie de l'Islam*, p. 269, t. II, à l'article «Hammām»). Voir *Palæstina und Syrien* (*guide* Bædeker, 1910, p. XXXIII et suiv.).

[2] Abd el-Latif († 629/1231), *Relation de l'Égypte*. Traduction de Sacy, p. 297 à 299.

el-ʿAs[1], enfin Maqrizi[2] n'a guère donné de ces établissements qu'une sèche nomenclature. D'après Maqrizi ce fut le fatimide el-Aziz Billah Nizar ibn al-Mouiz qui le premier fit construire un bain dans sa nouvelle ville du Caire. Il ne nous dit malheureusement pas comment ce bain était construit. Ce que nous retenons avant tout de ces textes, c'est que, dès leur première installation en Égypte, les conquérants musulmans firent des bains, et qu'ensuite, ils en usèrent abondamment. Le bain ne cessa pas après l'époque romaine de jouer son rôle dans les cités égyptiennes.

* * *

Si les hammams du Caire nous sont peu connus, cela provient peut-être de ce que leur étude minutieuse est difficile : ils sont continuellement chauffés. S'en tenir à l'examen des bains abandonnés ou en réparations demeure insuffisant. Pour les bien connaître, il faut donc consentir à prendre de nombreux bains, pratique hygiénique qui était très recommandée par Clot bey[3].

Le bain n'offre pas d'ailleurs les rigueurs qui nous sont révélées par A. Dumas[4]. L'on n'y est pas saisi par «deux vigoureux garçons de bains» qui vous appréhendent et après vous avoir mis nu comme la main, vous font pénétrer dans une pièce où «la vapeur est si intense, et la chaleur si grande» qu'on pourrait accuser les garçons de s'être trompés et de vous avoir fait pénétrer dans un four; enfin les étuves ne laissent nullement supposer «que depuis cinq mille ans l'homme s'est trompé d'élément et que sa vocation est d'être bouilli et rôti». Le brouillard n'y est pas particulièrement épais et le massage ne vous est pas imposé par deux bourreaux qui vous fixent sur la table de marbre d'un amphithéâtre. Ni corps rouge comme un homard, ni cris de brûlé, aucune nécessité

[1] Ibn Douqmaq (+ 809/1405), t. IV, p. 104. «Le bain du rat à Souweika el-Maghariba, dans les limites du quartier de ʿAmr ibn el-ʿAs, a été nommé ainsi à cause de ses petites dimensions, car les bains des «Roūms» étaient vastes et à trois divisions. On passait de la première à la seconde puis à la troisième (beit aoual, beit al-harara, maghtass). C'est le premier bain créé par les musulmans. Lorsque ʿAmr le construisit, les Roūms le dédaignèrent et firent cette réflexion : Ce bain est bon pour un rat. Et depuis il porta ce nom».

[2] Maqrīzī (+ 845/1442), *Description historique et topographique de l'Égypte*, t. II, p. 79.

[3] Clot bey, *Aperçu sur l'Égypte*, t. II, p. 344 et suiv. «J'ai déjà parlé longuement de l'usage des bains de vapeur et de l'opération du massage, ainsi que des excellents effets qu'ils produisent, autant comme mesure d'hygiène que comme moyen thérapeutique... L'usage des bains de vapeur et du massage, considérés comme moyens hygiéniques, doit être aussi adopté par les étrangers qui sont établis en Égypte».

[4] Alexandre Dumas et A. Dauzats, *Quinze jours au Sinaï*, p. 13 : *Les bains*.

de se défendre contre des tortures imposées. Toutefois la visite de ces établissements est décevante. Les hammams n'ont plus aujourd'hui l'attrait qu'ils avaient autrefois. Depuis la création des quartiers nouveaux, l'habitude prise de la salle de bains privée retire la clientèle riche des hammams. Il est à noter que les hammams modernes sont rares, nous n'en connaissons qu'un seul[1], d'ailleurs conçu scientifiquement, dans le quartier de l'Abbassieh. Les hammams anciens, dépourvus de tout ce qui en faisait des édifices luxueux, propreté, lambris, mosaïques, personnel nombreux, sont devenus des locaux utilitaires, fréquentés par de pauvres gens qui ne sauraient enrichir les propriétaires de hammams.

Les artistes de l'Expédition française, puis Pascal Coste, Clot bey, d'autres encore ont pu chanter la beauté des hammams, encore florissants en leur temps. Gérard de Nerval, malgré quelques exagérations, a su nous en faire entrevoir tout le charme. Par les grandes chaleurs, pouvait-il dire, quand le vent du midi souffle, «on peut encore passer sa journée dans les bains au milieu de ce brouillard tiède qui remplit de vastes enceintes dont la coupole percée de trous ressemble à un ciel étoilé. Ces bains sont la plupart de véritables monuments, qui serviraient très bien de mosquées ou d'églises; l'architecture en est byzantine, et les bains grecs en ont probablement fourni les premiers modèles; il y a entre les colonnes sur lesquelles s'appuie la voûte circulaire de petits cabinets de marbre, où des fontaines élégantes sont consacrées aux ablutions froides. Vous pouvez tour à tour vous isoler ou vous mêler à la foule, qui n'a rien de l'aspect maladif de nos réunions de baigneurs, et se compose généralement d'hommes sains et de belle race, drapés, à la manière antique, d'une longue étoffe de lin. Les formes se dessinent vaguement à travers la brume laiteuse que traversent les blancs rayons de la voûte, et l'on peut se croire dans un paradis peuplé d'ombres heureuses. Seulement le purgatoire vous attend dans les salles voisines. Là sont les bassins d'eau bouillante où le baigneur subit diverses sortes de cuisson; là se précipitent sur vous ces terribles estafiers aux mains armées de gants de crin, qui détachent de votre peau de longs rouleaux moléculaires dont l'épaisseur vous effraye et vous fait craindre d'être usé graduellement comme une vaisselle trop écurée. On peut d'ailleurs se soustraire à ces cérémonies et se contenter du bien-être que procure l'atmosphère humide de la grande salle de bain. Par un effet singulier, cette chaleur artificielle délasse de l'autre; le feu terrestre de Phta combat les ardeurs trop vives du

[1] Le hammam el-Hindi, 17 Chara Baha el-Din ibn Hinna, près de la mosquée ez-Zaher, construit en 1925.

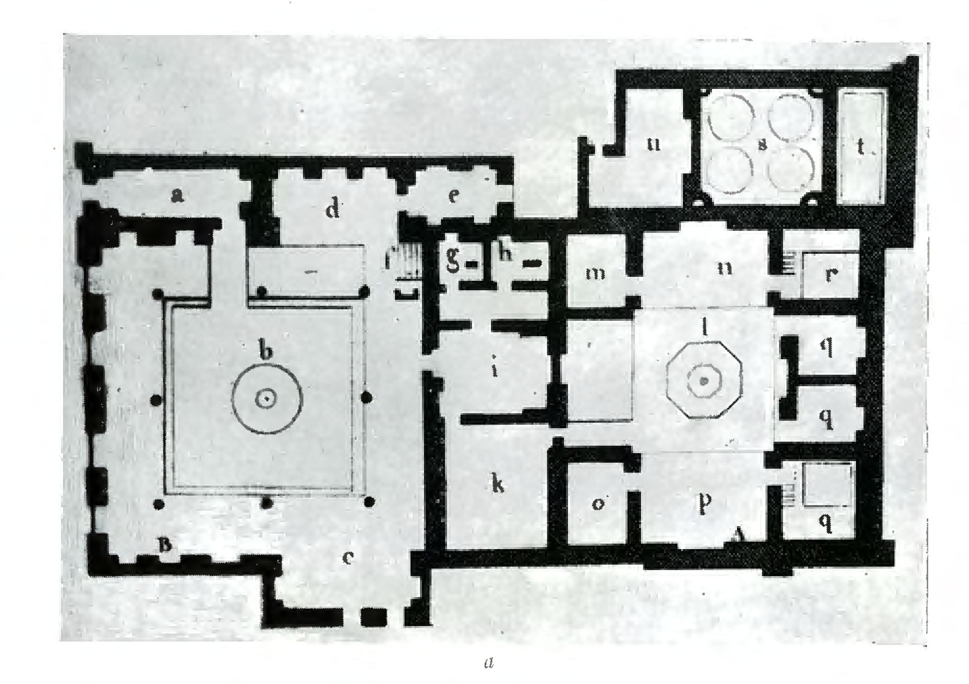
céleste Horus. Faut-il parler encore des délices du massage et du repos charmant que l'on goûte sur ces lits disposés autour d'une haute galerie à balustres qui domine la salle d'entrée des bains? Le café, les sorbets, le narghilé interrompent là ou préparent ce léger sommeil de la méridienne si cher aux peuples du Levant! »[1] Faut-il le déplorer? Nul écrivain, nul poète ne pourrait aujourd'hui chanter les délices de ces bains devenus misérables.

* * *

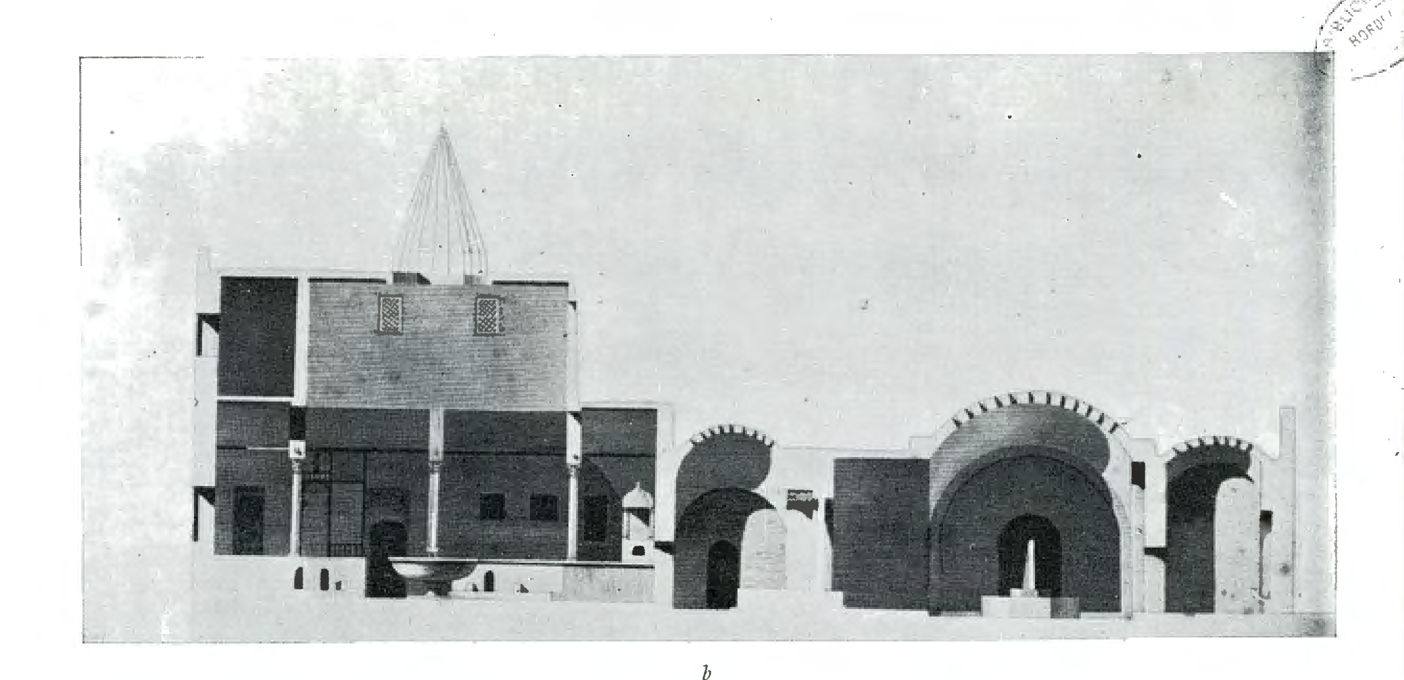
Jadis, les loisirs des musulmans se consommaient surtout au bain, entre les heures de prières à la mosquée, par les fortes chaleurs d'été. Mais l'habitant n'allait pas au bain uniquement par nécessité; il s'y rendait aussi pour y retrouver des amis. Les notables qui possédaient chez eux des bains n'allaient pas moins souvent dans les hammams publics. Ils y prenaient leurs plaisirs, s'y délassaient, y recevaient. Les grands personnages célébraient des fêtes dans les hammams, organisaient des repas agrémentés de musique et de danses. Le hammam devenait alors une sorte de « cercle » où les nouvelles politiques, les faits divers, les échanges intellectuels se recueillaient mieux que partout ailleurs. Des affaires s'y traitaient.

C'est surtout dans la vie des femmes que le bain occupait une place prépondérante. Il était pour elles l'occasion de sortir, la liberté. Les femmes de classe aisée, en dehors des visites faites aux parents ou aux amies, ne sortaient guère que pour se rendre aux bains. Pour retrouver leurs amies dans cette « potinière » les femmes se mettaient en frais; elles s'y rendaient en beaux habits, couvertes de leurs bijoux les plus précieux, y faisaient étalage de beauté et de richesse. Le hammam était pour elles le creuset d'où partaient et où se rassemblaient nouvelles, intrigues, rendez-vous. Là se préparait le mariage, le choix d'une fiancée. Dans une atmosphère de chants, de cris, d'appels de danseuses, des fêtes intimes réunissaient périodiquement les femmes d'un quartier... Des scandales éclataient parfois. Des cérémonies, comme celle du bain précédant le mariage, s'y déroulaient. « C'est une grande fête, remarque Clot bey, que la journée où la jeune fille va au bain, où elle est peignée, parfumée et pour la première fois épilée. Ses parents et ses amies l'y accompagnent. Elle s'y rend deux jours avant le mariage, pompeusement parée et la tête ornée d'une couronne, sous un dais que précèdent des musiciens et des danseuses du pays, les almées;

[1] Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, p. 184, Paris 1860.

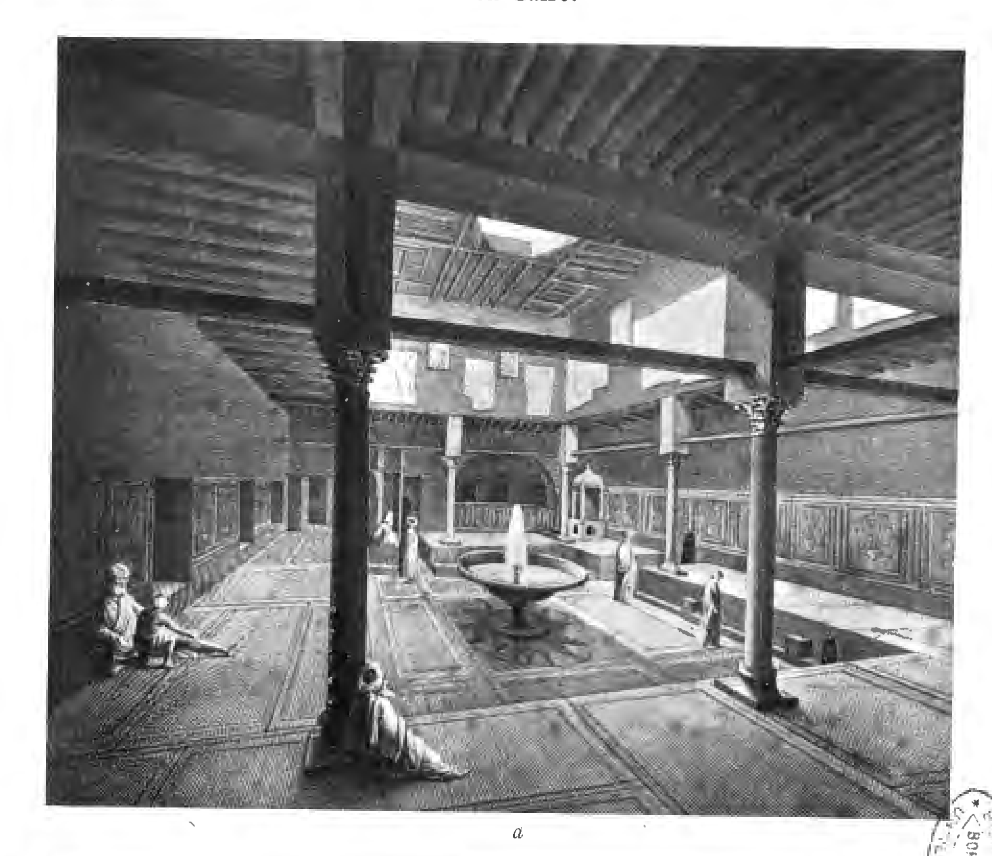


a

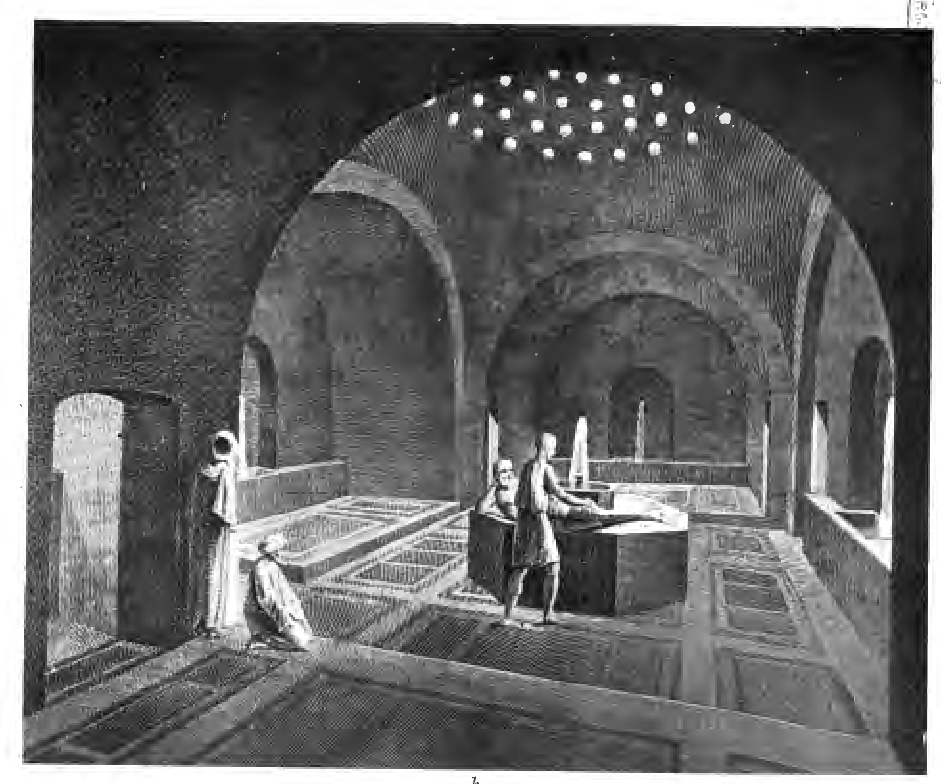


b

a, b : Plan et coupe du bain de Qarâmidan (d'après la *Description*) aujourd'hui démoli.



a



b

a : Vue du hall-vestiaire du bain de Qarâmydan.
b : Vue du beit al-harara.

le soir elle est ramenée dans la maison de son père escortée du même cortège. Le jeune homme aussi se rend au bain public avec cérémonie et y passe une journée entière avec ses amis. Pendant que chacun des fiancés occupe le bain, qu'ils louent en entier, l'entrée est interdite au public.

« Lorsque le grand jour est arrivé, l'épouse est conduite processionnellement dans la demeure de son mari avec le même appareil que celui qui a été déployé dans la journée du bain »[1].

En somme, les femmes usaient du bain comme les hommes, et en dehors de la pure nécessité y passaient de longues heures à s'y distraire. Certaines se faisaient accompagner de leurs almées, qu'elles regardaient évoluer en fumant leur narghilé.

Le hammam apparaît donc comme un édifice comportant deux parties principales et presque distinctes : le hammam proprement dit, avec les étuves et les locaux annexes, puis le hall-vestiaire, vaste, pourvu de tout ce qui peut permettre un séjour de repos prolongé, café, fontaines, narghilé, etc., disposé pour faciliter les fêtes intimes. L'ancien apodytérium romain, devenu l'élément prépondérant, revêt donc un caractère nouveau qu'il sera important de dégager. Nous aurons l'occasion d'y revenir au sujet du bain de Kousaïr ʿAmra, où nous voulons voir le premier exemple *musulman* de cette conception du *bain oriental.*

*
* *

Les bains étaient nombreux au Caire, très fréquentés, abondamment fournis de serviteurs et souvent luxueux. Maqrīzi rapporte la narration suivante au sujet des bains, sous Ibn Touloūn. « A al-Foustat, dans sa partie orientale, il y avait un bain construit par les Roūms (Grecs ou Byzantins), très fréquenté au temps de Ahmad ibn Touloūn. J'y entrai, au temps de Khoūmaraweih ibn Touloun, et j'y demandai un garçon qui me servît. Je n'en trouvai aucun qui fût libre pour me servir et l'on me dit que chaque praticien avait avec lui deux ou trois aides à son service. Combien y a-t-il donc de praticiens dans ce hammam, demandai-je? et l'on m'apprit qu'il y en avait soixante-dix, leurs aides étant rarement moins de trois, non compris ceux qui ayant achevé leur besogne s'en allaient. Je partis, n'y étant pas entré, faute de gens pour me servir; j'en cherchai un autre, mais je ne pus trouver quelqu'un de libre qu'après le quatrième hammam et celui

[1] Clot bey, *Aperçu sur l'Égypte*, Le Caire 1840, vol. II, p. 42.

qui me servit y était à titre de remplaçant. Vois donc, dit le narrateur, Dieu te pardonne, combien ce récit concorde avec ce que nous a rapporté al-Kouḍā'ī de la multitude des bains, qui étaient mille cent soixante-dix, d'où l'on reconnait quelle quantité de population il y avait à Misr » [1].

Ce chiffre, singulièrement grossi par le narrateur, fait toutefois saisir l'intérêt social des hammams qui apparaissaient aux visiteurs comme très nombreux. Ibn abd el-Zaher ne disait-il pas qu'à Bagdad le nombre des bains était *au moins* de deux mille, au temps du Calife en-Nacer Ahmed ibn el-Moustansir, et le même narrateur par ailleurs rapporte [2] que le nombre des hammams était d'environ *quatre-vingt* à Misr, jusqu'à la fin de l'année 685 H (XIIIe siècle). Voici un chiffre qui nous replace dans la réalité. Au temps de l'Expédition française M. Jomard en dénombra plus de cent et fournît une liste qui en portait quatre-vingt-onze [3]. Beaucoup ont disparu depuis. Nous avons nous-même retrouvé au Caire quarante-sept bains.

*
* *

Le hammam était considéré comme une œuvre de bienfaisance. « Aucun dirhem dépensé par un croyant ne vaut celui que le propriétaire d'un bain emploie pour améliorer son établissement », dit Safyan al-Saouri [4]. Les auxiliaires employés dans les bains étaient exonérés d'impôt.

Si le musulman chante aujourd'hui les bienfaits de l'eau chaude et de la transpiration et si « souhaiter à quelqu'un de bien transpirer, c'est lui souhaiter une bonne santé », il n'en fut pas toujours ainsi. Le premier qui prit un bain fut Soliman ibn Daoud. Lorsqu'il vit sa transpiration, il s'écria « Mon Dieu, quel sup-

(1) Makrīzī, *Description historique et topographique de l'Égypte*. Traduct. Paul Casanova, p. 263.

(2) Makrīzī, p. 80, t. II.

(3) Jomard, *Description*, t. XVIII, 2e partie, p. 340-342. Bains publics. Jomard dit textuellement « Le nombre des bains dépasse cent; néanmoins les textes ci-dessous n'en présentent que quatre-vingt onze. Je me bornerai à renvoyer à une planche de l'ouvrage et à son explication, où sont tous les détails nécessaires pour comprendre la distribution des bains de vapeur (planches I et II). (Voir pl. XLIX, E. M., vol. I, puis consultez pl. XCIV, E. M., vol. II représentant un autre bain à Alexandrie et son explication [pl. X et XI].) Ici je me bornerai à peu de mots. Le bain représenté dans cette planche est un petit édifice, en comparaison des grands bains du Caire, il est situé près de la porte de Qaramydân, dans la place de ce nom ». (Puis suit une courte description.) La porte de Qaramydân qui existait au temps de l'Expédition française a été démolie depuis, elle était située au pied de la Citadelle. Le bain a dû disparaître au cours des travaux de déblaiement de Midan Mohammad Ali (fig. 1, 2, 3, 4).

(4) Makrīzī, t. II, p. 79.

plice! » [1]. De nos jours, écrivait Clot bey, dès que les indigènes ressentent les premiers symptômes d'une indisposition, que généralement ils attribuent avec raison, à une diminution des secrétions de la peau, ils ont recours à un moyen très efficace, ils vont prendre un bain de vapeur [2]. Le hammam est de plus un complément de la mosquée. C'est là que se font les grandes ablutions. Néanmoins le lieu n'est pas digne d'abriter le fidèle en prière. Les Djinns, en effet, ont pour coutume de se réunir à l'ombre des voûtes du hammam. Les ignorants seuls ne prennent pas la précaution de poser le pied gauche en premier, avant d'entrer dans le bain, puis de prononcer une prière pour exorciser les mauvais esprits [3].

*
* *

De nombreuses allusions aux hammams sont faites dans les Contes des Mille et une Nuits. Louangeuses, elles confirment bien leur importance dans les coutumes musulmanes. Le séjour au bain est la « joie de la vie de l'homme », le conteur glorifie même le bain en l'élevant au rang d'un « paradis de ce monde ». Un serviteur soucieux de la gloire de son maître ne dit-il pas : « Ta capitale ne sera pas une cité parfaite tant qu'elle n'aura pas de bains »? Et le roi n'a de cesse que la construction qu'il a immédiatement ordonnée ne soit terminée. Malgré la présence des Djinns pour lesquels le bain est la demeure favorite, celui-ci constitue un acte de purification, effaçant, grâce à la grande ablution, toute trace de contact impur. Après la maladie, le rétablissement définitif du malade exige un premier bain, le *ġusl aṣ-Ṣeḥḥa* ou lavage de la santé. Le bain apparaît dans les Contes telle une œuvre de bienfaisance, et les fondateurs désirent le rendre accessible à tous. Un souverain sollicité de dire ce qu'il entendait faire payer aux baigneurs qui fréquenteraient l'établissement nouvellement achevé répondit : « Je veux laisser à la discrétion du baigneur le soin de régler suivant son rang. De cette manière tout le monde viendra ». De fait, jusqu'à la fin du siècle dernier, les clients avaient scrupule de se montrer généreux, surtout envers les serviteurs des bains, estimant cette obole comme un prêt fait à Dieu.

Les Contes relèvent encore la coutume populaire de louer l'établissement en tout ou partie pour des parties fines ou des réunions nombreuses. « O fraîcheur de mes yeux, je désirerais te voir au bain et c'est pourquoi nous irons ensemble ».

(1) Makrīzī, t. II, p. 79.

(2) Clot-bey, *Aperçu sur l'Égypte*, t. I, p. 347.

(3) Edw. Will. Lane, *The manners and customs of the modern Egyptians*, chap. XVI, p. 344.

Les gérants ont toujours été d'une extrême complaisance! Certaines allusions piquantes mettent le hammam à contribution. Penses-tu donc, disait une belle qui n'avait pas perdu son sang-froid, à son amoureux satisfait, après une nuit pleine de tendres abandons, penses-tu donc qu'entrer dans un hammam, est la même chose qu'en sortir? Allusion double. Elle prétendait surtout rappeler au jeune homme peu généreux, qui tentait de s'échapper... à l'anglaise, qu'entrer dans un bain sans payer ne dispense pas de s'exécuter en le quittant... Faut-il se souvenir aussi du conte intitulé «le Fils du Vizir et la femme du tenancier de bain», conte moral à l'intention de celui qui n'envisage pas toutes les conséquences de ses actes et se réserve des déconvenues et même déchaîne des catastrophes dans son propre ménage[1]?

[1] Richard F. Burton a soigneusement noté tous les passages des Contes où le bain est utilisé. *The Book of the Thousand Nights and a night*, by Richard F. Burton. Bath : (first after sickness), t. III, p. 266; (coming out of, shows that consummation has taken place), t. IV, p. 244; (suggesting freshness from coition), t. VI, p. 135; (and privey, favourite haunts of the Jinns), t. VI, p. 150; (may it be a blessing to thee), t. VIII, p. 200; (setting it a working, turning on the water, hot and cold), t. IX, p. 149; (bathers pay on leaving), t. II, p. 332; (going to the hammam = convalescence), t. I, p. 288; (ditto, showing that women courses are over), t. I, p. 286; (hired for private parties), t. V, p. 63; (a luxury and a necessity), t. III, p. 19.



CHAPITRE PREMIER.

LES ORIGINES DES BAINS ORIENTAUX.

Les anciens bains grecs nous sont surtout connus par les textes et les figurations qui ornaient les vases ou les fresques. Ils sont cependant à l'origine des bains orientaux : les bains romains que l'on a pu trouver en Syrie ne sont que l'application d'un usage mis à la mode par Athènes.

Dès les temps anciens l'on pratiquait les bains chauds et froids. Les héros d'Homère se délassaient en prenant des bains chauds, avec une simplicité primitive, dans des cuves de bois ou de marbre, et se faisaient faire des onctions d'huile. L'Odyssée mentionne même des cuves ou des cuvettes d'argent que Ménélas aurait rapportées d'Égypte. . .

Les précisions que nous fournit Homère rappellent certains actes du bain que l'on peut encore remarquer aujourd'hui : «le feu est allumé (*Od.* X, 358 et suiv.) sous un trépied; au-dessus est posé un vase d'airain, où chauffe l'eau qui doit être versée dans la cuve et mêlée à l'eau froide; la personne à qui le bain est destiné entre dans le bain, *et une autre la lave en répandant l'eau sur la tête et les épaules,* puis la frotte d'huile et la rhabille. . . »

Aux temps homériques, le bain était considéré «comme le soulagement le plus efficace après un travail fatigant», mais sans qu'il en fût fait abus. Il devait rapidement en être fait un usage fréquent, au point que leur emploi abusif ait pu soulever des protestations; le bain chaud notamment, considéré comme amolissant, n'était autorisé qu'exceptionnellement dans les établissements publics.

«A la fin du ve siècle, on prit l'habitude de se baigner tous les jours, au moins avant le principal repas, qui terminait la journée; l'heure de ce bain était donc ordinairement vers le milieu de l'après-midi, mais il n'y avait pas d'heure pour ceux qui se baignaient deux et trois fois par jour et même davantage, ou plutôt qui faisaient leur séjour habituel dans les bains, devenus le rendez-vous des hommes oisifs, et des lieux de plaisir, où l'on soupait quelquefois et où l'on se livrait, avant et après le souper, aux exercices et aux distractions de toute espèce; aussi se plaignait-on qu'ils fussent plus fréquentés par les jeunes gens que les palestres, au grand détriment des bonnes mœurs»[1].

[1] Ch. Daremberg et Edm. Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines,* Balneum, t. I, p. 649.

*
* *

Ce sont les Grecs qui apprirent aux Romains l'usage de l'étuve, quoique les noms de *laconicum* et de *concamerata sudatio,* noms latins, apparaissent d'abord en Italie, et même assez tard.

Les auteurs anciens divergent au sujet de l'évolution du bain de vapeur. Toutefois Hérodote mentionne que ce bain était connu de toute la Grèce, au ve siècle. Les Grecs se plongeaient dans l'eau chaude comme au temps d'Homère ou provoquaient la sudation dans une étuve sèche, qu'on pouvait remplir de vapeur, soit en aspergeant des cailloux ou du fer incandescent, soit encore par le pavement lui-même. «Il est probable que pour cette partie des bains comme pour toutes les autres, les accroissements successifs, puis la distribution des diverses opérations dans des locaux séparés se firent, non par un progrès régulier, mais inégal, proportionné aux exigences de ceux qui possédaient ou fréquentaient les bains» [1].

La nom de *tholos* qui s'applique à une construction circulaire à coupole, forme des bains d'Athènes, qu'un ombilic de bronze dégageait au sommet de la coupole, fut ensuite synonyme de «laconicum».

Le découverte des vestiges d'un bain curieux, à l'extrémité occidentale du Delta, que le professeur Breccia croit pouvoir attribuer à la période ptolémaïque, nous livre un témoignage particulièrement précieux sur les bains de vapeur chez les Grecs. M. Breccia pense que l'usage des ablutions était largement diffusé en Égypte à cette époque. Nous y souscrivons volontiers en soulignant avec lui que les textes insistent sur le nombre des bains qui existaient à l'époque romaine et surtout au début de la conquête arabe. Deux salles circulaires, des tholos, vraisemblablement chauffées à des températures différentes, reçoivent des baignoires de forme spéciale, plutôt des sièges, disposés en cercle le long des parois. La disposition de ces sièges peut laisser croire à des bains médicaux. M. Breccia imagine ces salles couvertes par une coupole basse élevée au-dessus d'un tambour à pilastres [2].

Les calorifères placés sous le sol et les gaines d'air chaud montant dans les parois sont des inventions grecques du dernier siècle de la République, qui reçurent leurs derniers perfectionnements un peu plus tard. Bref, les habitudes

[1] Daremberg et Saglio, p. 650.

[2] Ev. Breccia, *Di alcuni bagni nei dintorni d'Alessandria.* (*Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*), n° 18. Nouvelle série, t. V, 1er fascicule, p. 142 à 149.

grecques des bains, et surtout des bains chauds envahirent l'Italie, au point de modifier les pratiques sociales des Romains. «Le bain normal et complet, à Rome comme en Grèce, jusqu'à la fin des temps anciens, se composait essentiellement de trois actes, à savoir, l'étuve, le bain d'eau chaude, et le bain d'eau froide; à quoi il faut en ajouter un quatrième qui, pour ne pas faire partie du bain à proprement parler, n'en était pas moins jugé indispensable, l'onction d'huile, accompagnée de frictions, qui précédait ou suivait les autres opérations» [1].

On note des bains publics, des bains privés installés dans les riches demeures, des entreprises particulières et aussi, des bains communs pour les femmes. Le bain semble avoir joué dans la vie des femmes grecques le rôle important que nous lui voyons tenir dans la vie orientale du moyen âge et des temps modernes. Nombreuses sont les figurations qui nous montrent des femmes sous la douche ou dans la baignoire. Elles sont surtout représentées dans des attitudes, familières encore aujourd'hui, auprès des vasques, nues, debout, plongeant leurs bras dans les bassins, *se faisant arroser d'eau,* s'occupant des soins de leur toilette.

*
* *

Si les textes ne nous livrent pas de grandes précisions sur la composition des bains grecs d'Égypte, ils attestent du moins leur existence. La prédominance de l'intérêt donné à l'étuve y est manifeste. Nous devons à l'obligeance de M. P. Jouguet les indications suivantes.

Ce sont les Grecs et après eux les Romains qui ont introduit et répandu l'usage des bains publics en Égypte. (Voir A. Calderini, *Bagni pubblici nell'Egitto greco-romano,* dans les *Rendiconti del Reale Istituto Lombardo di Scienze e Lettere,* t. LII, fasc. 9-11, p. 297-331, 1919.) Dans ce travail Calderini a réuni et analysé tous les renseignements fournis par les textes, notamment les papyrus et les ostraca. On voit que depuis le iiie siècle avant Jésus-Christ et jusqu'à l'époque arabe, il y avait des bains publics même dans les villages, et que dans les villes ils étaient nombreux : plusieurs devaient être des édifices importants, par exemple, les thermes d'Hadrien, ceux de Trajan, ceux d'Antonin (peut-être le même édifice ou des parties du même édifice) à Oxyrhynchos, les thermes d'Hadrien à Hermoupolis. Des bains sont annexés souvent aux gymnases. D'autres appartiennent à des temples. D'autres sont réservés aux soldats.

[1] Daremberg et Saglio, p. 653.

Les bains des femmes sont souvent séparés des bains des hommes, ou s'ils se trouvent dans le même édifice, ils en occupent une partie différente.

Si l'on excepte la découverte de Breccia mentionnée plus haut, les fouilles en Égypte ne semblent pas avoir jusqu'ici beaucoup appris sur l'architecture de ces établissements : sans doute a-t-on trouvé parfois dans les ruines des petites villes du Fayoum, depuis qu'elles sont méthodiquement explorées, des pièces rondes et voûtées, qui peuvent avoir été des étuves (voir A. E. R. Boak and E. E. Petersen, *Karanis, Topographical and Archaeological Report of Excavations during the Season 1924-1928*, 4°, *Ann Arbor* 1931), M. Bruyère, à Kom Kolzoum, a découvert des canalisations qui ont dû appartenir à des bains de l'époque byzantine. Mais il n'y a rien jusqu'ici, en Égypte, qui puisse se comparer même de loin aux monuments trouvés en Italie, en Asie Mineure ou en Afrique. Les textes, en revanche, nous donnent quelques termes techniques assez suggestifs. La *tholos*, édifice rond, paraît avoir été l'étuve. Elle contient des vasques ou baignoires (*pyeloi*). C'est dans l'étuve des femmes que se passent les petits drames révélés par des requêtes du IIIe siècle avant Jésus-Christ : femmes brûlées par un garçon de bain maladroit (*P. Lille*, II, 33 = O. Guéraud, *Enteuxeis*, n° 82), rixe entre femmes (*P. Lille*, II, 42 = O. Guéraud, *Enteuxeis*, n° 83), agression (*P. Ryl.*, II, 124). Les *paratholia* seraient, d'après Calderini, des couloirs contournant l'étuve et communiquant avec les portiques. Car les portiques, *xystoi*, sont nombreux. Les textes mentionnent encore le *calidarium* (*psychrophoros*), les exèdres, la salle du jeu de balle (*sphærestérion*), et naturellement les *hypocaustes*, et la salle des pompes (*méchanostasion*) etc... Le combustible était du bois, et, en Égypte, comme le bois est rare, de la paille ou du chaume. De nombreux textes sont relatifs aux fournitures de paille pour le chauffage des bains. Dans un de ses édits qui nous a été conservé, l'empereur Caracalla, interdisant l'accès d'Alexandrie à la population rurale, excepte les marchands de porcs, les mariniers du Nil, et «ceux qui apportent le chaume pour le chauffage des bains» (*P. Giessen*, 40, II, l. 19). Quant à l'eau, nous voyons que dans les grandes villes, comme par exemple Hermoupolis, elle est distribuée aux bains par un château d'eau, sur lequel nous sommes renseignés par un grand papyrus conservé à Londres et qui date de 133 après Jésus-Christ (*P. Lond.*, 1177, vol. III, p. 180).

De même que sur l'aménagement des bains, les textes nous donnent quelques renseignements sur la décoration. Nous savons qu'ils étaient ornés de peintures (γραφαί), dont les fresques trouvées dans les petites villes du Fayoum, Théadelphie, Caranis, Magdôla, peuvent suggérer l'idée. Le sol des *tholoi* était souvent en mosaïque. Un papyrus du IIIe siècle avant Jésus-Christ (*P. Cairo Zenon*, 59665), nous fait connaître le programme imposé au mosaïste qui doit faire le pavement de la tholos des hommes et de la tholos des femmes à Philadelphie du Fayoum. Le passage relatif à la tholos des femmes est le mieux conservé et la mosaïque ainsi décrite est de style tout à fait alexandrin. D'ailleurs le mosaïste reçoit ses modèles du Trésor royal[1].

Les bains publics, en effet (*Balaneion* est le nom général; les *thermes* sont souvent des parties du Balaneion; à l'époque byzantine le mot *loutron* est plus fréquent que *Balaneion*) dépendent de l'État, et sont surveillés par les fonctionnaires. C'est ainsi qu'à l'époque du haut-Empire nous voyons les préfets, les stratèges s'en occuper, et dans les métropoles, les autorités municipales, comme le collège des archontes, le gymnasiarque au Ier et IIe siècle, la curie et son président (prytane) au IIIe, le *logistès* ou *curator civitatis* au IVe. Les contribuables paient à l'État une taxe pour l'entretien des bains (*Balaneion, hyper Balaneiôn*, etc.; on a conservé de nombreuses quittances de cette taxe sur ostraca), ce qui n'empêchait naturellement pas les usagers de payer à chaque bain. Nous savons mal comment les établissements étaient administrés. Étaient-ils en régie, affermés, concédés à des particuliers? Il est probable que le régime n'était pas uniforme. En tout cas nous connaissons des paiements faits au titre de la *tritè Balaneiôn*, qui doit représenter le tiers du produit des bains dû à l'État par l'administrateur ou le concessionnaire quel qu'il soit. Ainsi l'État, semble-t-il avoir eu une sorte de monopole. (Sur toutes ces questions voir U. Wilcken, *Griechische Ostraca*, I, p. 165-170; W. Otto, *Priester und Tempel*, I, p. 292; B. P. Grenfell et A. S. Hunt, ad *P. Hibeh.*, 108; J. de M. Johnson, V. Martin, A. S. Hunt, ad *P. Ryland*, 70, n. 11; J. G. Milne, *Theban ostraca. Gr.* 99; P. Jouguet, *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, 230 (volume du Cinquantenaire), p. 227-228; A. Calderini, *op. cit.*, p. 321-331.) Dans la période byzantine, aux époques de carence de l'État, on voit les particuliers prendre l'initiative de construire et d'administrer les bains publics.

[1] *P. Cairo Zenon*, 59665 : Parquet en mosaïque pour un bain (pour l'étuve ronde des hommes)..... une fleur peinte d'une coudée de toutes parts. Le Trésor donnera le modèle qui sera suivi. Il remplira le reste de cailloux de six chœnices. Pour l'étuve ronde des femmes il fera le sol éloigné des baignoires d'une coudée et deux palmes et il l'entourera d'une bande noire d'une largeur de deux doigts, puis un champ de coquillages marins d'une largeur de dix doigts, puis une bande qui s'harmonisera avec lui. Au centre un pavot d'une coudée, le reste sera rempli de cailloux (à six chœnices). Sous le porche de l'étuve des femmes même arrangement que sous le porche de l'étuve des hommes, les autres parquets seront enduits de stuc. (Traduction P. Jouguet, voir Breccia, *Bull. Soc. arch. Alex.*)

*
* *

D'après ce qui précède, l'origine grecque des bains d'Orient n'est pas douteuse. Cependant il faut nécessairement avoir recours aux bains romains qui nous fournissent des exemples concrets pour expliquer les dispositions du hammam. Nous devons rappeler qu'une distinction est à noter entre les bains romains d'Occident et ceux d'Orient. Les proportions des éléments, leurs rapports ne sont plus les mêmes; certains locaux disparaissent parfois. «En Orient, où les habitants ont toujours eu le goût des bains de vapeur, ce sont les étuves qui prédominent; le tépidarium dont on ne sent pas le besoin sous un climat brûlant, ne tient presque aucune place»[1].

En Orient, l'étuve est, le plus souvent, accompagnée de cuves et c'est l'eau chaude qui répand sa chaleur humide depuis le laconicum jusqu'au petit tépidarium. D'après Vitruve «les chaudières doivent être groupées au nombre de trois, une pour l'eau chaude, la deuxième pour la tiède, la troisième pour la froide, et elles doivent être installées de telle sorte que, autant d'eau aura passé de la chaudière d'eau tiède à la chaudière d'eau chaude, autant devra passer du réservoir d'eau froide dans celui d'eau tiède». Enfin le bain était complété par la pièce pour onctions, l'*élaeothésium* et un dispositif de latrines[2].

De Vogüé a donné les plans d'un établissement de bains à Serdjilla (fig. 1) en Syrie[3] qui montre bien toute la différence que marque le bain oriental. Un *apodytérium*, de forme rectangulaire, flanqué de tribunes pour le repos précède un très petit *tépidarium*, pièce tiède intermédiaire, vestibule du *caldarium*

[1] R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, t. I, p. 225.

Nous rappelons que le bain romain d'Occident qui occupe une place si importante dans la vie des romains, ne ménageait qu'un court séjour dans l'air brûlant, ce qui est assez naturel, et c'est là pièce intermédiaire à température modérée, le tépidarium qui devenait le centre du plan. C'est là que se réunissaient plus volontiers les clients du bain qui ne séjournaient dans l'apodytérium que le temps du déshabillage. En plein air, les palestres *éphébéum*, les salons de réunions, les *xyssi* et *exidræ* complétaient ces thermes grandioses. «Ce qui caractérise la disposition de ces grands thermes romains, c'est leur composition centrée et symétrique. Sur le petit axe d'un rectangle se succédaient à partir de la façade, le *frigidarium*, le *tépidarium* (véritable hall intérieur de toute la composition qui donnait air et lumière, voir les thermes de Caracalla) le *caldarium*. De part et d'autre se balançaient deux groupes de vestibules, de vestiaires, d'étuves, de galeries... Leur double masse contrebutait les hautes voûtes centrales dans les murs desquels leur moindre élévation permettait d'ouvrir de vastes baies».

[2] Cité dans R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*.

[3] De Vogüé, *Syrie centrale*, architecture civile et religieuse, pl. LV, LVI, LVII.

rectangulaire. *Il n'y a pas de frigidarium.* En outre, le chauffage ne se fait pas à l'air sec, le sol des pièces chaudes n'est pas élévé sur «*hypocaustes*» et de doubles parois n'enferment pas le *laconicum*. Un système de chaudières logé dans une pièce contiguë au caldarium distribue l'eau chaude.

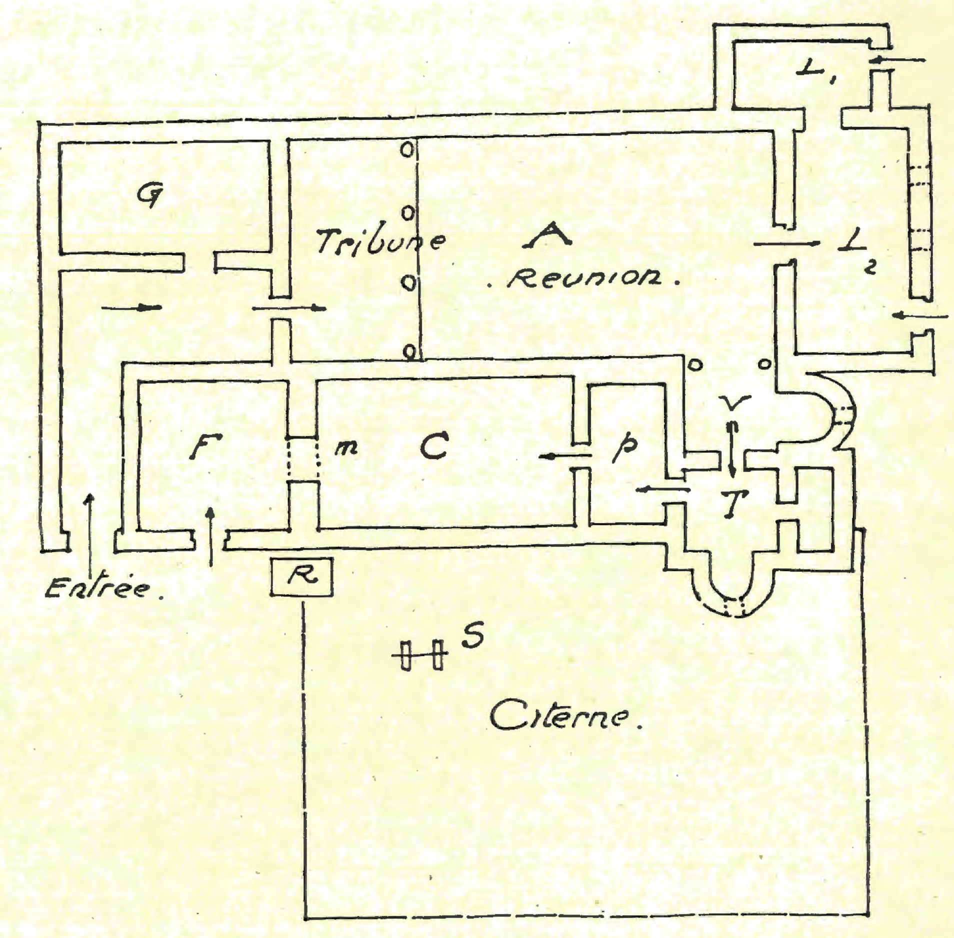


Fig. 1. — Bain de Serdjilla (d'après de Vogüé).

A : grande salle commune, l'apodytérium, où le baigneur se déshabillait et se reposait après le bain en écoutant les musiciens. Une tribune portée par quatre colonnes était garnie d'une balustrade en pierre. V : dégagement donnant accès au tépidarium. T : tépidarium. p : dégagement donnant accès au caldarium. C : caldarium. F : chambre de chauffage. G : local du gérant. L_1 et L_2 : locaux annexés à l'apodytérium. R : réservoir d'eau froide. S : puits. m : vide réservé dans le gros mur pour la construction d'un mur plus léger facilitant le passage des canalisations d'eau chaude, et en haut le passage de la vapeur.

Dans les bains occidentaux le laconicum est généralement rempli d'air sec obtenu par un foyer placé sous les chaudières lequel lance ses flammes sous le sol et le long des parois[1]. Le caldarium seul possédait des baignoires pour les

[1] Vitruve a défini la manière dont les sous-sols devaient être chauffés en prescrivant la construction des «hypocaustes». «Le sol devra être carrelé en tuiles d'un pied et demi et disposé en pente vers la chambre de chauffe, de telle sorte qu'une balle qui y serait lancée ne puisse demeurer

bains chauds et si parfois caldarium et laconicum se confondaient, ce n'est qu'exceptionnellement.

Dans son principe le hammam répond exactement aux divisions principales des bains de Serdjilla. On a voulu savoir si le bain à Byzance répondait aux mêmes coutumes. Texier[1], dans son ouvrage sur l'architecture byzantine a cru voir dans les bains mixtes de Mohammad II à Constantinople, construits au xve siècle et connus sous le nom de Tchoukour Hammam, la reconstitution sur le même plan, des bains de Zeuxippe construits par Septime Sevère et remaniés par Constantin. Dans ces bains, le caldarium est à plan central à grandes niches latérales, les étuves et les pièces secondaires s'organisent autour de ce centre.

Malheureusement nous ne pouvons retenir cette suggestion audacieuse. Il est trop évident que ce bain du xve siècle reflète tout ce que le monde musulman d'Orient, en Perse et en Égypte a déjà innové dans ce sens.

Dans les bains de Serdjilla, et aussi dans certains bains d'Afrique du Nord, les locaux carrés ou rectangulaires s'ajoutent les uns aux autres au lieu de s'organiser autour d'un centre. C'est dans cette tradition que sont composés les bains marocains, algériens et tunisiens. L'on peut citer avec les bains de l'Alhambra (xive siècle), ceux d'Oudjda (xiiie siècle), d'El-Eubbad (xive siècle), du Bardo à Tunis, et de la Kasba des Oudaias à Rabat[2].

en place à l'intérieur mais qu'elle vienne d'elle-même en arrière jusqu'au foyer. Ainsi la flamme circulera plus facilement sur le radier suspendu. Par dessus ce carrelage on construira, en briques, de deux tiers de pied, des piliers disposés à telle distance l'un de l'autre que des briques de deux pieds puissent reposer sur quatre de ces piliers. Les dits piliers auront une hauteur de deux pieds, destinés à soutenir le pavement de la salle». Sur le pavement une épaisseur de plâtre ou de béton supportait la mosaïque; un matelas d'air chaud était menagé à l'intérieur des parois latérales. Dans les pièces chaudes la chaleur était régularisée. Vitruve dit encore : «Une ouverture circulaire devra être ménagée au centre de la coupole, et de cette ouverture pendra un bouclier d'airain qu'on montera ou descendra afin de régler la température de la pièce». Les foyers, naturellement nombreux, on en comptait dix aux thermes de Timgad, étaient alimentés par du bois. (Cagnat et Chapot, *Manuel*, p. 220, 221, 222.)

[1] Voir plan dans Général de Beylié, *L'habitation byzantine*, p. 103 et plan p. 104.

«Les bains de Zeuxippe, construits par Septime Sevère et remaniés par Constantin, n'appartenaient pas au palais et étaient publics. Ils étaient richement décorés de marbre de couleur et de statues de bronze. Les placages de marbre devaient être analogues à ceux de l'abside de l'église de Parenzo, lesquels rappellent un peu les placages de Saint Pierre de Rome et les stucs italiens du xvie, xviie et xviiie siècles. Ils ont été brûlés et détruits lors de la sédition de Nica». On admet généralement, et c'est l'avis de Texier, que les bains de Mohammad II, connus sous le nom de Tchoukour hammam, ont été construits non loin de leur emplacement et sur un modèle analogue.

[2] G. Marçais, *Manuel d'Art musulman*, v. II, p. 540 et 541, 558 et 877.

Le hammam de l'Alhambra, attenant à la cour de l'Alberca est un bel exemple de hammam privé. Il fut construit par Yousof I (1333-1353). Restauré, remanié aussi au xvie siècle il fut fait une

Tous les hammams que nous avons visités au Caire suivent un principe différent : ils sont tous à *plan central*. Nous aurons à rechercher par quelle voie ce type a pénétré en Égypte ou si, plus simplement, il n'est pas né au Caire.

Les Romains pratiquaient aussi le type de thermes communs aux deux sexes. Deux groupes de locaux étaient accolés, séparés par un mur plein. Vitruve voulait que les «caldaria des hommes et des femmes soient joints pour que la chambre des chaudières avec le foyer de chauffage soient communs aux uns et aux autres». Les thermes de Badenweiler étaient des bains doubles; ils étaient, en outre, alimentés par des sources d'eau chaude[1]. Comme les bains de Mohammad II, à Constantinople, les bains byzantins de Zeuxippe étaient mixtes. Nous rencontrerons au Caire quelques exemples de ce type[2].

* * *

Les thermes orientaux devaient dégager un modèle approprié au climat et aux mœurs, imposer de nouveaux rapports et surtout harmoniser les éléments. Il faut, semble-t-il, atteindre les premiers siècles de l'Hégire, pour rencontrer le type de bain que Byzance ne paraît pas avoir donné.

Le plan type du bain oriental nous est fourni par les deux exemples fameux, que les auteurs situent au viiie siècle de notre ère, à l'époque des Omeyyades : le hammam de Kousaïr ʿAmra et celui d'as-Sarakh, en Syrie. Nous y trouvons nettement représentées les deux divisions principales du bain. D'une part, le hall-vestiaire, pièce vaste pour la réunion, destinée avant tout au deshabillage

tentative de reconstitution de son luxe au xixe siècle. Le vestiaire réunion se compose d'un espace central à lanterneau, soutenu par quatre piliers, flanqué de deux iwans à mastaba. Une pièce tiède de forme rectangulaire, avec deux portiques aux extrémités est intermédiaire entre des locaux vestibules et un caldarium, accompagné de petites étuves. Les deux hammams d'Oudjda (construits par le Mérinide Aboû Yaqoûb en 596/1290) et d'el-Eubbâd près de Tlemcen, comme tous les bains musulmans, en Afrique, du xiiie et xive siècles sont conçus sur un type unique, logique dans sa simplicité, assez différent, en somme, de celui des thermes antiques, quoique comportant les mêmes éléments essentiels : apodytérium important à lanterneau central, succession de trois salles parallèles entre elles, dont les voûtes en berceau ou en arc de cloître sont perforées par des poteries. (G. Marçais, t. II, p. 858.)

[1] R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel*, p. 226. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. I, p. 766, Balneum. Cet article constitue une étude à long développement sur les bains grecs et romains. Voir les figures suivantes : fig. 750, bain dans la maison de Livie; fig. 752, bain de la villa de Diomède, à Pompéi; fig. 754, plan du caldarium; fig. 764, plan des anciens bains à Pompéi; fig. 766, plan des bains de Badenweiler.

[2] Voir pour les bains turcs l'étude de Klinghardt (Dr. ing. Karl), *Türkische Bäder*, 85 planches et une carte. J. Hoffmann. Stuttgart 1927.

et au repos, mais susceptible de permettre les réunions, les fêtes intimes, et d'autre part, le bain proprement dit, comprenant le tépidarium et un caldarium sur plan central (fig. 2 et 3).

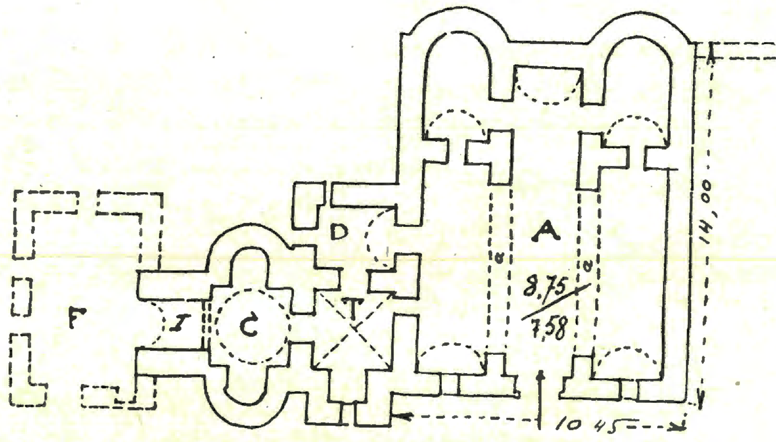


Fig. 2. — Plan du bain de Kousaïr ʿAmra.

A : apodytérium. T : tépidarium. C : caldarium. D : dégagement. F : foyer, salle de chauffe. I : pièce de vapeur.

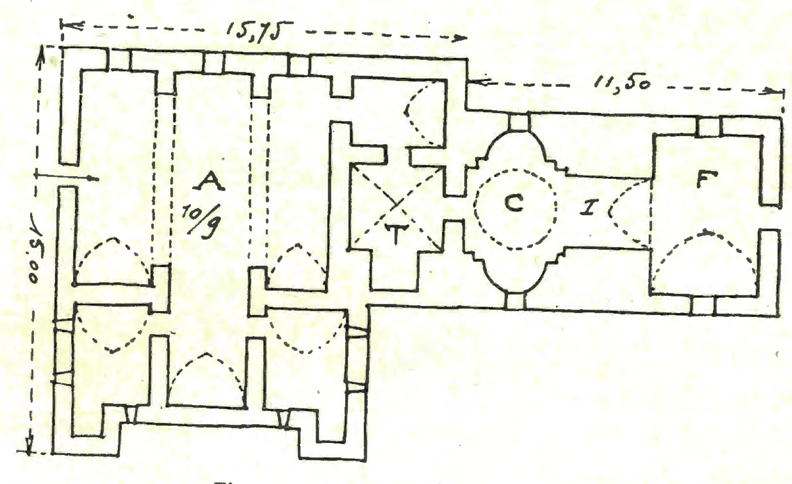


Fig. 3. — Plan du bain d'as-Sarakh.

A : apodytérium. T : tépidarium. C : caldarium. F : foyer. I : pièce de vapeur.

Nous ne voyons pas figurer ces deux sections dans les deux bains romains de Rouhaïba et de ʿAbda (fig. 4 et 5), de la seconde moitié du VIe siècle (d'après Jaussen et Savignac), mais elles existaient déjà nettement, nous l'avons déjà noté (p. 14), aux thermes de Serdjilla et aux bains plus modestes de Moudjeleia [1]. A Serdjilla (fig. 1), «la partie importante au centre est constituée par une grande

[1] De Vogüé, pl. LV, Syrie Centrale, édifices chrétiens du IVe au VIIe siècle.

salle; dans un coin existe une tribune où des musiciens se faisaient entendre aux baigneurs» [1]. Des pièces secondaires accompagnaient ce hall de forme rectangulaire, qui se silhouettait, au-dessus de l'édifice, par une toiture à deux pentes prise entre deux pignons [2]. L'on passait au hammam proprement dit par un dégagement carré, puis par un tépidarium minime pour pénétrer dans un

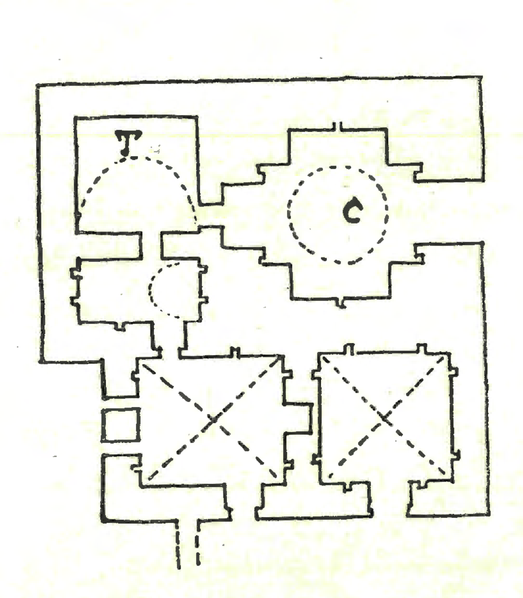


Fig. 4. — Plan du bain de ʿAbda (d'après Musil).

T : tépidarium. C : caldarium.

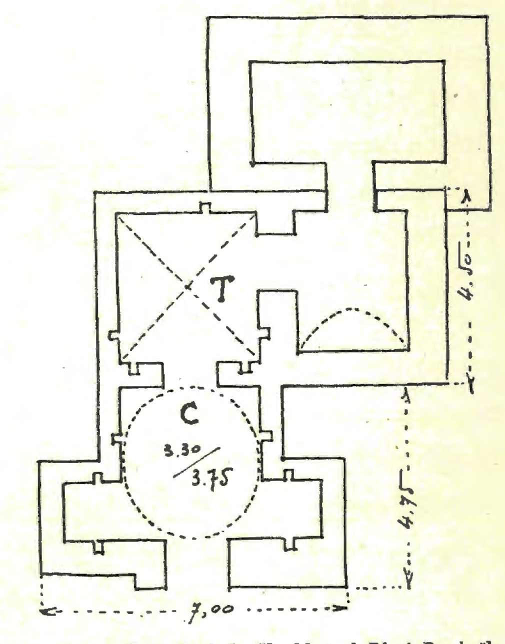


Fig. 5. — Plan du bain Koubbat al-Bir à Rouhaïba (d'après Musil).

T : tépidarium. C : caldarium.

caldarium rectangulaire de bonnes dimensions. Ce sont ces deux parties très accusées que nous retrouvons développées, sous deux arrangements différents, à Kousaïr ʿAmra [3] et à as-Sarakh. Mais ici la valeur architecturale est exceptionnelle. Le hall-vestiaire, subdivisé par des arcs et voûté par des berceaux, suivant le procédé employé dans les anciennes constructions syriennes, est orné de fresques. Des scènes de baignades, de victoires, le trône du Calife, etc., le revêtement complet des murs, donnent à cet apodytérium l'allure d'un riche salon. Si, comme le pensent plusieurs auteurs, il faut voir dans le bain de Kousaïr ʿAmra une création de l'Omeyyade Walid I (avant 715), qui usait personnellement de cet établissement, le Calife pouvait dignement donner audience et fêter des invités, pendant le repos qui suivait sa sortie du hammam.

[1] R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, t. I, p. 225.

[2] Van Berchem et Ed. Fatio, *Voyage en Syrie*, t. II, pl. XXXIX, *Mémoires I. F. A. O.*, 1915 et plan, De Vogüé, *Syrie centrale, Architecture civile et religieuse*, pl. LV à LVII.

[3] Musil, *Kusejr ʿAmra*, vol. I et II.

Pour certains, la conception des bains de Kousaïr ʿAmra et as-Sarakh, constituerait une innovation, en ce que l'on y trouve la combinaison d'un bain et d'un salon, sorte de pavillon de chasse, a écrit Van Berchem [1]. Nous n'y voyons pour notre part qu'un développement très normal, avec un luxe plus asiatique, de ce que nous donne Serdjilla. De plus, ne voir dans le hall-vestiaire qu'un bâtiment surajouté au bain, dont on ne s'explique que difficilement la présence complique beaucoup l'identification des parties du monument. Une telle opinion rend malaisée la désignation des pièces qui doivent, logiquement, se succéder dans l'ordre suivant : apodytérium, tépidarium, caldarium.

Nous avons indiqué que le tépidarium des bains d'Occident formait le centre du plan. Il réunissait, en ses vastes dimensions, les baigneurs nombreux, avant et après le bain. En Orient, le tépidarium, considérablement réduit, ne peut plus contenir l'afflux des clients après le bain : c'est l'apodytérium qui remplit cet office, grâce à ses nouvelles proportions. Si le hall des bains de Kousaïr ʿAmra et d'as-Sarakh, n'était pas réservé au vestiaire et la réunion où serait alors l'apodytérium? dans la pièce D (fig. 2) comme l'ont indiqué certains auteurs? Ce local est tellement exigu que l'hypothèse n'est pas soutenable [2]. En fait, l'édifice *forme bien un tout homogène : il n'est pas l'expression architecturale de deux programmes juxtaposés*. Par ailleurs, la parenté est flagrante des scènes peintes qui garnissent les murs, les intrados des arcs et les berceaux de l'apodytérium, avec celles qui revêtent les voûtes du tépidarium.

Le parti de plan parfaitement logique du bain de Kousaïr ʿAmra, type classique du bain oriental musulman, règlera les dispositions générales de tous les bains postérieurs. Jusqu'à nos jours les hammams observeront cette composition en deux parties, jugées inséparables : condition obligatoire pour satisfaire une clientèle nombreuse.

*
* *

Le hammam proprement dit, nous voulons parler des salles chauffées, présente à Kousaïr ʿAmra, à as-Sarakh et de même dans les bains romains antérieurs une disposition qui sera reprise dans la plupart des bains orientaux. Ce

[1] Van Berchem, *Journal des Savants*, 1909, p. 406.

[2] Nous avons indiqué sur la figure n° 2, l'ordre qui nous paraît logique. Nous différons en ceci des hypothèses formulées par plusieurs archéologues, reprises par le capitaine K. O. C. Creswell, *Early muslim architecture* : Qusayr ʿAmra, Hammām as-Sarakh and the mosque at Qusayr al-Hallabāt, chap. vi, p. 253 à 303.

dispositif comprenant un espace central couvert par une coupole, flanqué de niches, d'aspect cruciforme, est très nettement accusé dans le bain d'ʿAbda (vie siècle) : niches ou plutôt défoncements droits. A Kousaïr ʿAmra et à as-Sarakh ces niches se terminent en absides.

Dans les bains syriens, le caldarium ne comporte pas d'étuve, il était sans doute lui-même monté à forte température. Nous ne voyons pas encore ce qui sera de tradition, plus tard : l'étuve indépendante disposée entre les branches de la croix formée par les niches devenues beaucoup plus profondes.

Les bains romains étaient richement décorés : caissonnages des voûtes, colonnades, revêtements de marbre polychromes, pavements, fresques. Les artistes peuplaient «la piscine et les étuves des innombrables habitants de l'élément humide» [1]. Nous avons vu que le bain de Kousaïr ʿAmra, était entièrement recouvert de fresques, dont les scènes, la plupart relatives aux bains ou aux fêtes nautiques, témoignent de l'unité de ce monument.

La querelle des iconoclastes n'a pas dû gêner sensiblement les illustrateurs des bains, car ces établissements ont toujours été considérés comme des lieux très éloignés de tout caractère religieux. «Une casuistique ingénieuse viendra faire la part du feu et consacrera l'inévitable : elle admettra les images dans les bains ou même dans les corridors des maisons, parce qu'elles jouent dans l'ensemble un rôle secondaire, mais essaiera de les proscrire dans les salles de réception, où elle tiennent une place d'honneur. En fait, les auteurs, Masʿoudi notamment, signalent bien des bains pourvus de fresques, ce qui est confirmé par Koussaïr ʿAmra» [2].

[1] Cagnat et V. Chapot, *Manuel*, t. I, p. 224.

[2] Wiet et Hautecoeur, *Les mosquées du Caire*, p. 174.

CHAPITRE II.

LES BAINS DU CAIRE.

Les hammams que nous avons pu reconnaître et visiter au Caire, près d'une cinquantaine, répondent à peu près tous aux mêmes dispositions. Les opérations successives du bain, quasi rituelles, se déroulent dans un type de plan que nous trouvons affirmé dès les fondations les plus anciennes. Nos témoignages s'échelonnent depuis la période fatimite, comprise, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Des stades intermédiaires nous permettent de saisir les marques d'une évolution, qui s'intègre dans l'histoire des formes architecturales du Caire. Le type traditionnel peut se ramener aux caractéristiques suivantes. Un portail étroit, mais qui marque, parfois, une intention architecturale ou décorative, annonce le hammam sur la voie publique. Si le bain est à deux groupes accolés, pour hommes et femmes, il détermine souvent une petite façade que flanquent deux portes. Un couloir (*dahlîz* دهليز), généralement coudé, conduit à une première salle, assez vaste : grand hall qui doit permettre le deshabillage et un séjour agréable, avant et après le bain.

Près de la porte, le propriétaire ou gérant de l'établissement (*moʿallem* المعلم), installé dans une petite logette (*bêt el moʿallem* بيت المعلم), vous accueille et vous débarrasse de ce qu'il est toujours prudent de laisser entre ses mains : montre, monnaie, objets divers. Cette première salle constitue le vestiaire, « l'ancien apodytérium » romain. Une partie centrale formant vestibule (*maslaḥ* المسلخ) mosaïquée et garnie d'une fontaine d'agrément (*fasʾiyya* فسقية), est entourée de banquettes, surélevées d'environ 1 mètre, disposées en iwans (*liwân* ليوان, pl. *lawawîn*) ou simplement en couronne. Des matelas, des tapis, quelquefois des petits tapis de prière (*saggâda* سجادة, pl. *sagagîd*) sont répartis sur ces estrades. Parfois, des logettes à cloisonnements de bois légers cachent aux regards les clients discrets. Des niches (*ṣoffa* صفة) pour recevoir les chaussures sont souvent pratiquées dans les murets qui limitent les mastabas. Un lanterneau (*šuhšeḫa* شخشيخة) éclaire avec parcimonie le centre de ce lieu d'où les clients sortent enveloppés de serviettes (*fûṭa* فوطة, pl. *fuwaṭ*), du *maḥzam* محزم qui tombe jusqu'aux genoux, pour accéder au hammam proprement dit.

Le maslakh auquel les anciens constructeurs donnaient, en même temps qu'une certaine ampleur, l'allure agréable des kaʿa d'habitation, est couvert

par des charpentes en bois, avec linteaux, solivages et kourdis que nous sommes habitués à rencontrer dans les maisons. Des colonnes de marbre flanquent souvent l'ouverture des iwans ou supportent, en encadrant la fasquiya, le dispositif plus élevé du lanterneau.

Quittant le maslakh pour aller prendre son bain, le client pénètre dans un nouveau couloir étroit conduit par le garçon de bain (*lawingi* de ليوانجى). Il passe devant les latrines (*karâsi* الكراسى) et arrive à une salle, de forme généralement carrée, de petites dimensions, plafonnée ou voûtée, éclairée par des perforations simples ou décoratives ménagées dans la voûte (*bêt awwal* ou *bâb awwal* بيت اول او باب اول). La température de cette pièce est tiède, c'est l'ancien tépidarium considérablement réduit. Quelques matelas disposés sur une estrade peu élevée, permettent d'y séjourner quelque temps.

Passant une porte étroite, le baigneur se trouve enfin dans le véritable centre du hammam (*bêt el-ḥarâra* بيت الحرارة), la partie chaude, l'ancien caldarium. Un espace central (*ṣaḥn* الصحن), couvert par une coupole (*'ubba* قبّة), au sol mosaïqué, reçoit un massif polygonal revêtu de marbres ou de mosaïques, sur lequel les masseurs (sing. *mukayyisâti* مكيّساتى) assouplissent leurs patients[1]. Une vasque de marbre couronne décorativement l'ensemble. Trois ou quatre iwans latéraux, disposés en croix, accompagnent le sahn; leur sol est surélevé d'une marche.

Du beit al-harara l'on passe dans les étuves (*maġṭas* المغطس) l'antique laconicum, et dans les locaux réservés pour les savonnages (*ḥelwa* ou *ḥanafiyya* الحلوة او الحنفية), l'ancien élæothesium, soit par les murs de fond ou latéraux des iwans, soit encore par les pans coupés du sahn.

Les maghtass sont généralement au nombre de deux, et chauffés à des températures différentes. Des bassins profonds, carrés, remplis d'une eau chaude, élevée à une température variant de 35° à 45°, maintiennent dans ces étuves une atmosphère humide, dont la chaleur s'étend en décroissant, jusqu'au beit aoual. Les maghtass, surélevés de quatre ou cinq marches, au-dessus du niveau du beit al-harara, sont des pièces soignées. Les uns sont simplement couverts par une coupole, mais d'autres, plus nombreux, reçoivent une architecture gracieuse qui multiplie voûtelettes et colonnettes, et, sur le sol, marbres et mosaïques. Le principe du maghtass, traité décorativement, symbolise assez la pré-

[1] L'opération qui consiste à faire craquer les jointures s'appelle *ṭa'ṭa'a* طقطقة; le masseur après vous avoir frotté au gant de crin (*kîs el-ḥammâm*) ou de la bourre de palmier *lîfa* ليفة, opération dénommée *takyîs*, vous rape le dessous des pieds avec une sorte de pierre ponce (*ḥagar el-ḥammâm*) (voir W. Lane, p. 346).



b



a

a, *b* : Intérieur du hammam, dit d'el-efendi : beit al-harara.

dilection du musulman pour le bain de vapeur. Les maghtass sont alimentés en eau chaude par une canalisation provenant des terrasses; près de la voûte un tube laisse tomber de haut une eau brûlante.

Un dispositif de chaufferie (*bêt en-nâr* بيت النار), situé dans la proximité des maghtass, se silhouette sur la terrasse par une coupole. Plusieurs chaudières (*'azân* pl. *'azanât* القزان) et un réservoir d'eau froide, disposés à l'ancienne manière romaine, constituent un groupe compact, complété par un foyer (*maḥma* ou *gôra* المحمى او الجورة), qui dévore, au-dessous des chaudières, tous les détritus du quartier.

Dans les bains qui groupent deux hammams pour hommes et femmes, la chaufferie est disposée entre les deux, répondant ainsi aux mêmes conditions que Vitruve fixait pour les bains romains[1].

[1] Abd el-Latif est le seul auteur arabe ancien qui nous fournisse une description un peu précise sur les bains de son temps (1160-1231). On y note que des peintures garnissaient le hall-vestiaire, que les murs étaient garnis de mosaïques et les dallages faits avec soin. La tradition du bain de Kouseir Amra est donc flagrante dans les hammams anciens.

«Les bains des Égyptiens sont encore un objet digne d'admiration. Je n'en ai vu nulle part, ni de mieux construits, ni de plus habilement disposés, ni de plus excellents, soit pour leur beauté, soit pour leur réalité. Leurs cuves, d'abord, sont capables de contenir chacune depuis deux jusqu'à quatre outres et même plus. L'eau y est conduite par deux robinets, qui y versent l'un de l'eau chaude, l'autre de l'eau froide. Ces deux robinets versent d'abord l'eau dans une cuve très petite et élevée; et quand l'eau que jettent les deux robinets s'est mêlée dans cette petite cuve, elle coule de là dans la grande. Cette grande cuve est élevée d'un quart environ de sa hauteur au-dessus du sol; les trois autres quarts sont en terre. Celui qui veut se baigner descend dans la cuve, et y reste plongé dans l'eau. Dans l'intérieur des bains sont des cabinets garnis de portes; et, dans l'endroit où l'on quitte ses habits, il y a également des cabinets particuliers pour les personnes de distinction, afin qu'elles ne soient pas mêlées avec les gens du commun, et ne paraissent pas nues devant le public. Cette pièce, destinée à se deshabiller, avec les cabinets qui en dépendent, est bien distribuée et joliment construite. Au milieu est un bassin revêtu de marbre et orné de colonnes qui supportent un dôme. Les plafonds de tous ces lieux sont ornés de peintures; les murailles sont divisées par panneaux et blanchies; le pavé est de marbre de diverses couleurs en compartiments : les marbres des pièces intérieures sont toujours supérieurs en beauté à ceux de l'extérieur. Ces bains sont bien éclairés; les voûtes en sont très élevées. Tous les vases dont on fait usage, sont de couleurs variées et des plus éclatantes. En un mot, quand on y est entré, on voudrait ne jamais en sortir et en effet, quand un prince ferait des dépenses énormes pour se construire une maison, et n'épargnerait rien pour embellir sa demeure, il ne saurait faire quelque chose de plus beau que ces bains.

Il y a aussi beaucoup d'art dans la manière dont est disposé le lieu où l'on chauffe l'eau pour les bains. On fait d'abord un foyer, au-dessus duquel on élève une voûte qui est ouverte pour donner passage à la flamme qui s'élève du foyer. On place sur les parties saillantes de la plate forme au-dessus de laquelle s'élève cette voûte, quatre chaudières de plomb semblables à celles dont se servent les gens qui font le *heriseh*, sauf que celles des bains sont plus grandes : ces quatre chaudières sont jointes les unes aux autres, dans leurs parties supérieures, par un conduit formé de tuyaux.

*
* *

La nomenclature des hammams, dressée par Ali Moubarak pacha, à laquelle nous avons eu recours[1] pour rechercher les anciens bains du Caire, indique quatre hammams, dont la fondation doit être attribuée (d'après Makrizi) à la période fatimite : le *ḥammâm de Qalaoūn*, dit de Nahassin, celui d'*el-efendi*, le *ḥammâm el-Sanadqiyya* que l'émir Nour el-Din Aboul Hassan ibn Talâyiʿ fit construire, enfin le *ḥammâm de Soukkariyya*, situé devant l'entrée de la mosquée d'el-Mouayyad.

Ces hammams, à n'en pas douter, ont des points communs qui permettent de croire que les restaurations qui y ont été faites n'ont pu changer certaines modalités *essentielles* de leur composition et de leur structure. Ali Moubarak pacha rapporte que du temps de Makrizi les hammams reproduisaient ceux qui furent élevés sous les Fatimides, au temps du deuxième calife, al-ʿAziz.

Celui qui nous donne le plus de garantie, parce que les déformations qu'il a subies laissent encore apparaître les traces anciennes, est le petit hammam, dit d'*el-efendi* (fig. 6, pl. III et pl. IV *a*), appellation donnée par un récent propriétaire. Il est situé derrière le beit el-Cadi, précisément à l'intérieur des limites préjugées de l'ancien palais oriental fatimite. Le voisinage de la madrasa Badr el-Din el-ʿAjami (XIVe siècle) donne quelque vraisemblance aux travaux attribués à Chihab al-Din Badr, qui sans doute le restaura. Les modifications apportées au grand maghtass confirmeraient cette assertion.

L'eau se rend d'abord, par le conduit qui la reçoit au sortir du puits, dans un grand bassin; de là elle passe dans la première chaudière, où elle demeure froide et conserve sa température naturelle; de la première chaudière elle se rend dans la seconde, où déjà elle acquiert un modique degré de chaleur; celle-ci la reverse dans la troisième, où elle s'échauffe encore davantage; et enfin elle est conduite dans la quatrième où elle atteint la plus forte chaleur dont elle soit susceptible. En sortant de la quatrième chaudière, l'eau entre dans les conduits du bain. Ainsi elle coule continuellement, en acquérant toujours un nouveau degré de chaleur; et la chose se fait avec la plus grande facilité, sans peine ni fatigue, et en très peu de temps. Dans cette disposition, on a imité les opérations de la nature, et la manière dont se fait la coction des aliments dans le ventre des animaux, car les aliments parcourent ainsi successivement les intestins et les parties du corps de chaque animal destinées à servir à la nutrition; à mesure que les aliments passent d'un intestin dans un autre, ils éprouvent une nouvelle espèce de digestion et un nouveau degré de coction, jusqu'à ce qu'ils arrivent au dernier des intestins, moment où leur coction est complète.

Il est bon d'observer que ces chaudières ont continuellement besoin d'être renouvelées, parce que le feu les altère. La première chaudière qui contient l'eau froide, se trouve toujours plus usée que celle qui contient l'eau chaude : ce phénomène est l'effet d'une cause naturelle; mais ce n'est pas ici le lieu d'en donner l'explication.

On étend sur le sol du foyer, c'est-à-dire de l'endroit sur lequel repose le feu, environ cinquante ardebs de sel; ce qui se pratique également sur le plancher des fours, parce que le sel a la propriété de conserver la chaleur». (*Relation de l'Égypte* par Abd al-Latif médecin arabe de Bagdad, traduit par M. Silvestre de Sacy, p. 297. Paris 1810.)

[1] Ali Moubarak pacha, *al-Khitat al-Tawfiqiyat* (1879-1892).

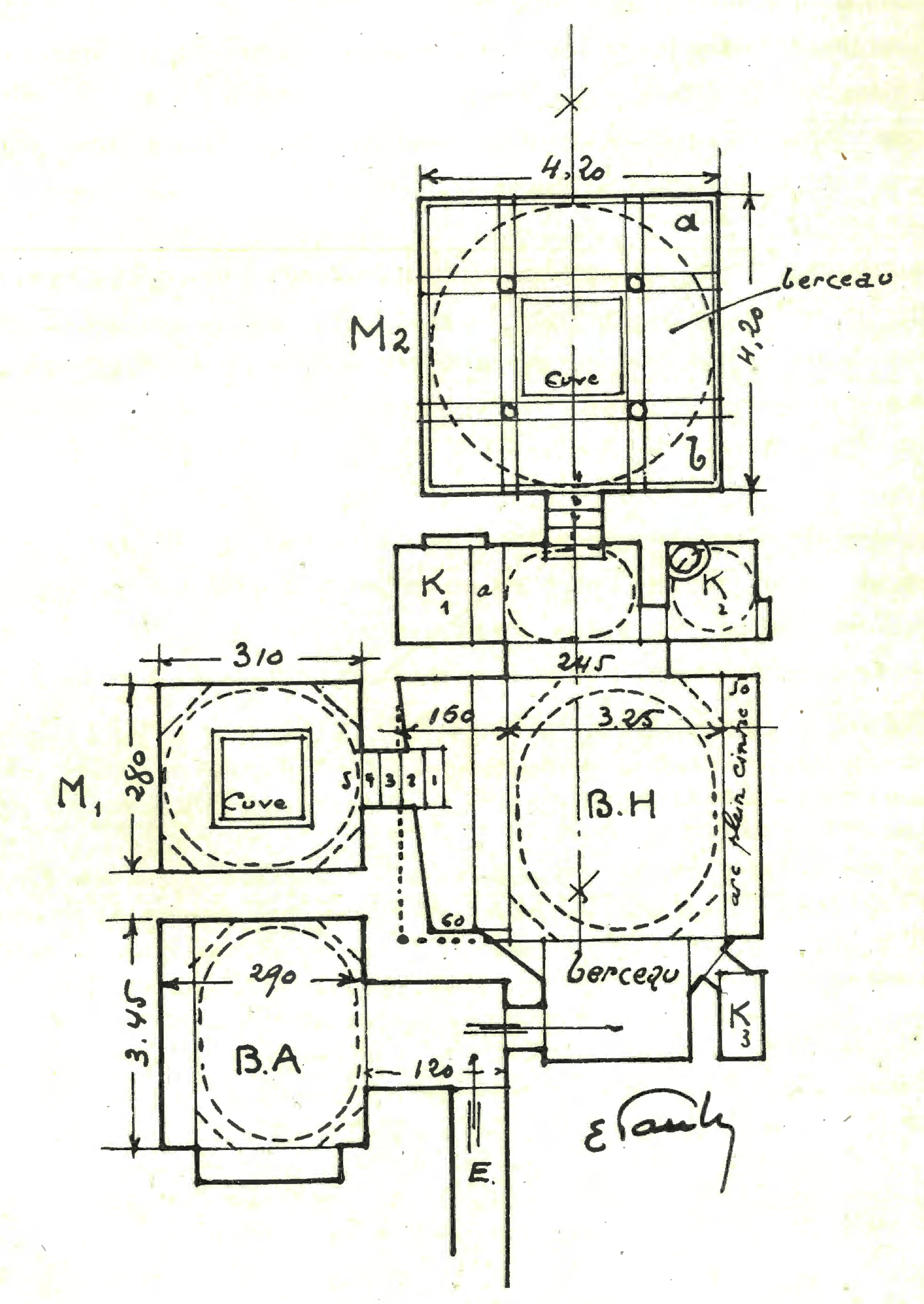


Fig. 6. — Hammam el-efendi.

Le type de plan du hammam proprement dit est déjà fixé, c'est celui que nous retrouverons en son principe dans tous les hammams postérieurs : plan central cruciforme, locaux se dégageant sur un espace de base (le *beit al-harara*).

Quoique remaniée, ainsi que les arcs qui la supportent, la coupole du beit al-harara est caractéristique; elle porte sur des encorbellements, successivement en retraits. Les arcs et les berceaux sont plein cintre. Les transformations ont dû s'opérer à gauche d'un axe qui passe par le grand maghtass (voir figure 6). Les angles de droite marqueraient alors la vraie distance des raccordements de voûte à l'axe.

Les deux maghtass sont caractéristiques. L'un d'eux, le plus petit, M_1, possède encore sa coupole dont les raccordements en pendentifs curvilignes, grossièrement modelés, doivent cacher d'anciennes trompes coniques. On y accède par cinq marches, un bassin carré et profond occupe le centre. Le grand maghtass, M_2, est aujourd'hui subdivisé en petits berceaux fragmentaires et coupolette centrale sur pendentifs, par des arcs portant sur quatre colonnettes. Mais cette disposition est postérieure à la fondation du hammam. L'on voit très bien aux angles *a* et *b* de la pièce les traces de deux anciens pendentifs. Ils attestent l'existence d'une ancienne coupole portée sur des raccordements d'angle, du type conservé dans le petit maghtass. Pour passer du beit al-harara au grand maghtass, l'on traverse une sorte d'iwan, couvert par une coupole oblongue portée sur pendentifs.

Des *khiloua*, très réduits, voûtés par de petits berceaux plein-cintre ou des coupolettes du même type que les grands, sont disposés aux angles du beit al-harara.

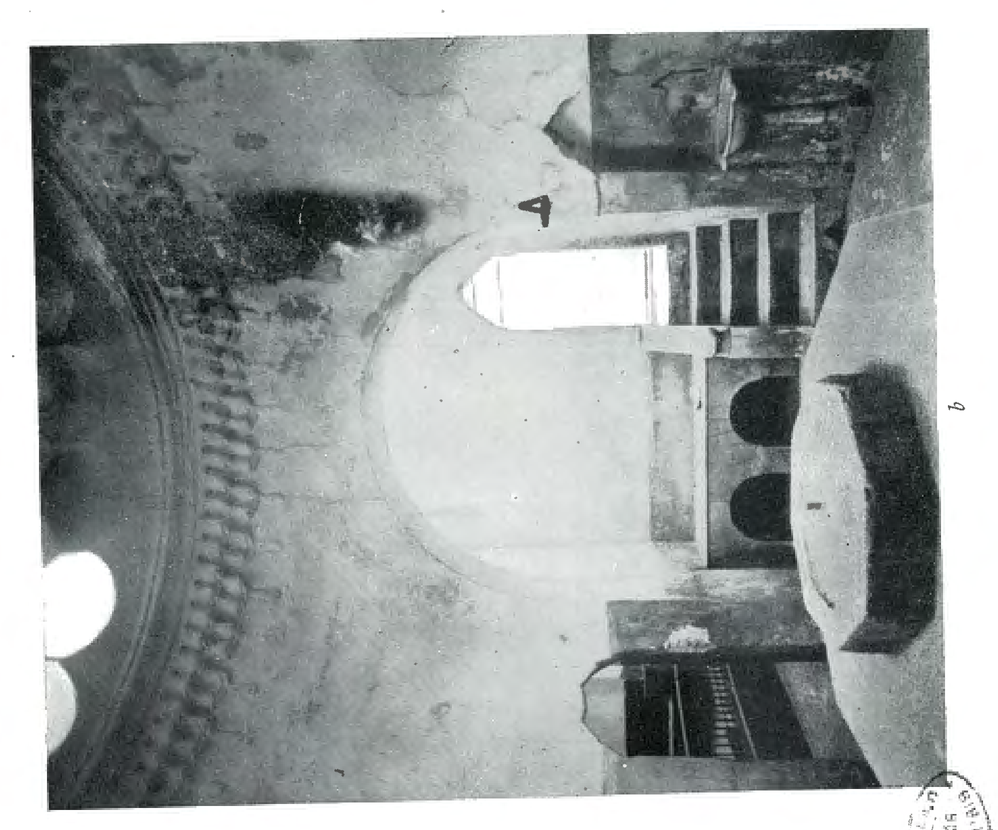
Le beit aoual présente un dispositif de coupole demi-sphérique à raccordements au carré, faits de retraits droits.

Ce petit hammam, qui fut peut-être un hammam privé, puisqu'il était inscrit dans l'enceinte du palais oriental fatimite, nous paraît être le plus ancien au Caire. A notre avis, il est représentatif du type de bain fatimite, malgré les déformations qu'il subit depuis sa fondation. Ses formes structurales, les proportions de ses coupoles s'inspirent bien de l'art de bâtir que les grandes portes de la ville, les tombeaux du Caire et les ouvrages de la nécropole d'Assouan[1] nous a révélé : voûtes sur pendentifs ou sur trompes, raccordements à retraits, arcs plein cintre, etc.

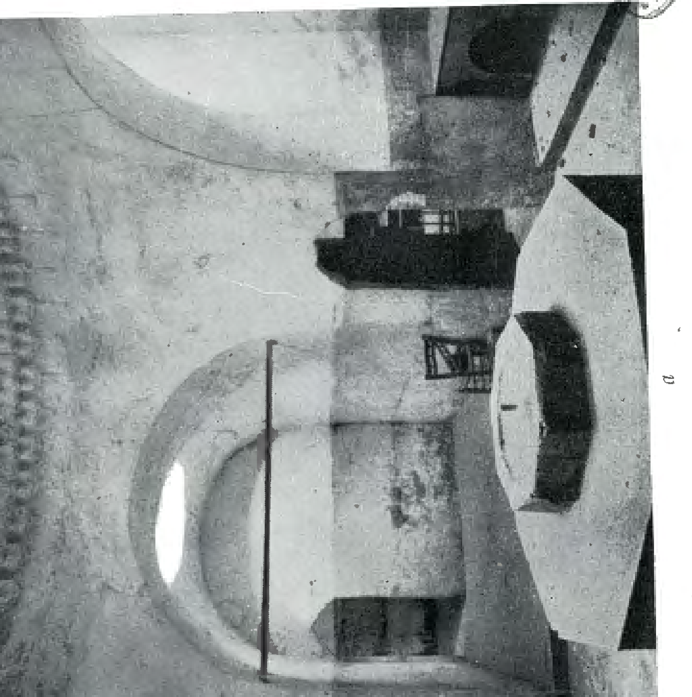
* * *

Ali pacha Moubarak (d'après Makrizi), attribue la fondation du hammam *de Kalaoun* (fig. 7, pl. IV *b* et V, VI *b*), dit de Nahassin, à l'époque fatimite. Il est

[1] Ugo Monneret de Villard, *La nécropole d'Assouan.*



b

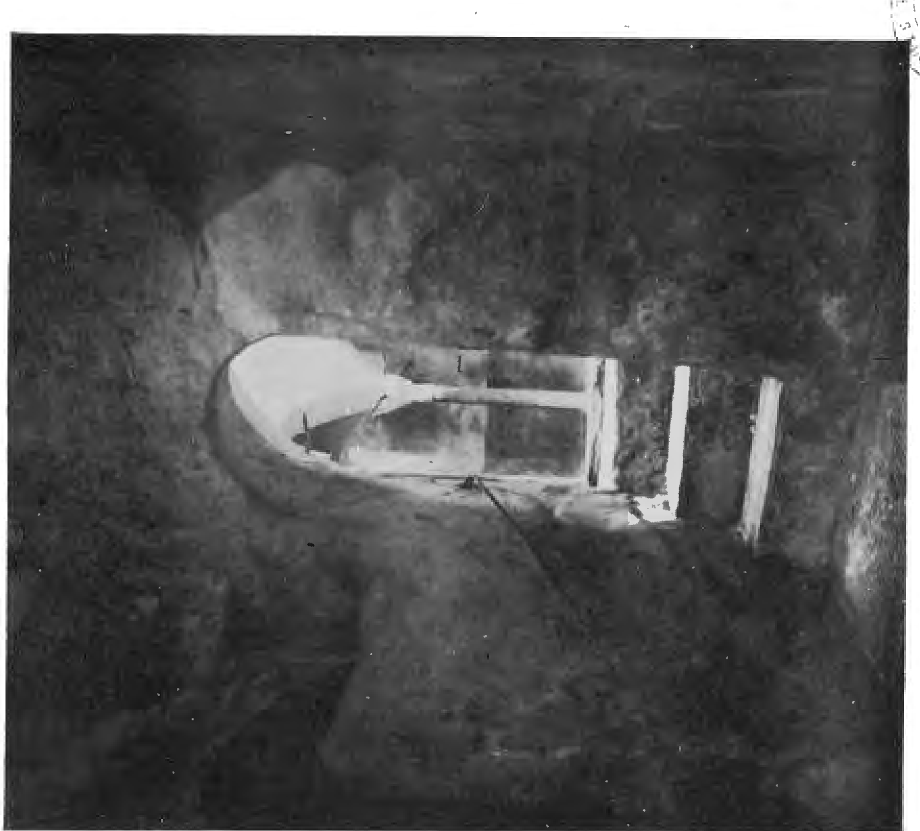


a

a, *b* : Hammam de Kalaoun : le beit al-harara.



b : Hammam de Kalaoun : plafond à perforations géométriques.



a : Hammam d'el-efendi : accès du grand maghtass.

compris en effet, à l'intérieur des limites de l'ancien palais occidental fatimite, telles que Ravaisse les a tracées, non loin du Moristan de Kalaoun. Mais n'y a-t-il pas confusion? Makrizi cite un bain, connu en son temps sous le nom de Ham-

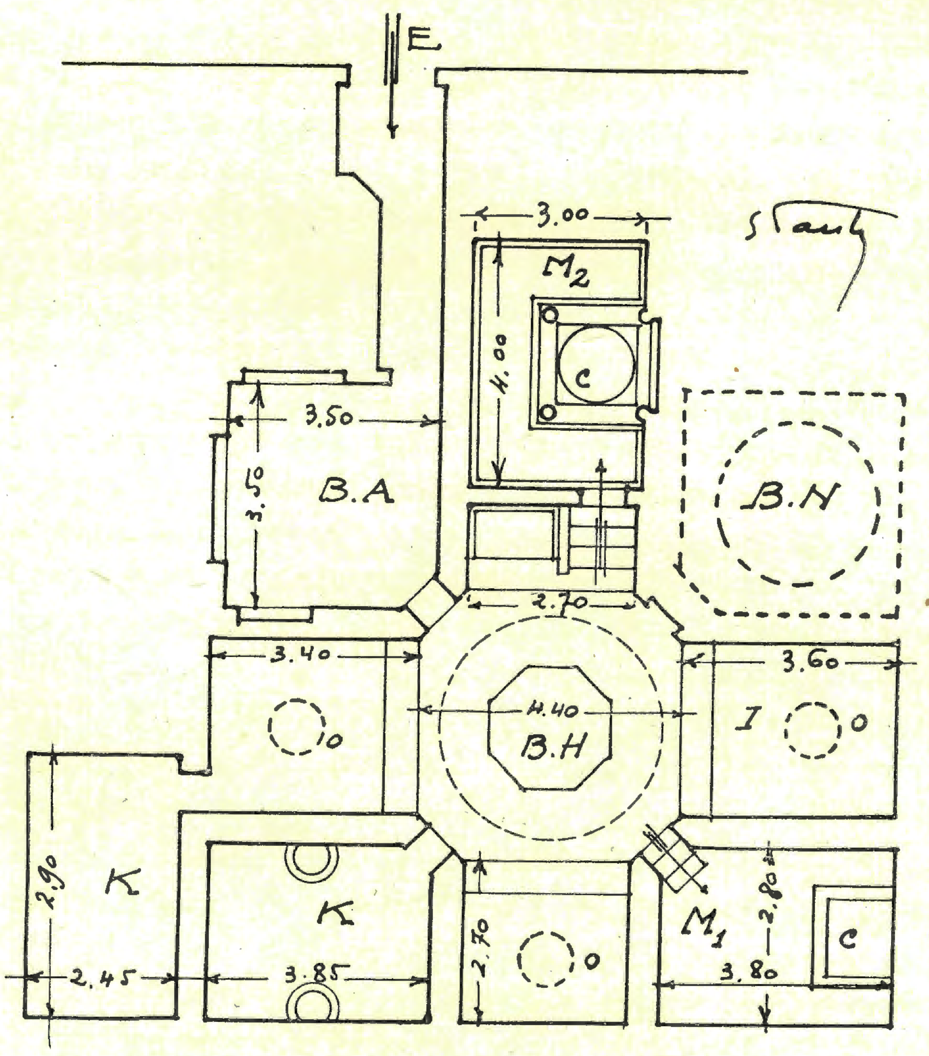


Fig. 7. — Hammam dit de Kalaoun.

mam el-Maristan el-Mansouri, réservé pour les femmes. Ce bain était antérieurement appelé Hammam el-Sabat, parce qu'il était situé près du palais occidental, non loin d'une porte connue sous le nom de Bab el-Sabat, par laquelle le calife sortait les jours de fêtes, pour aller au Midan, appelé el-Kharachtaf[1]. Cette porte était située à l'ouest du palais, or le hammam de Kalaoun est au Sud. Makrizi ajoute, par ailleurs, que le bain el-Sabat disparut sous le Cadi Gamal

[1] Makrizi, t. II, p. 80.

ed-dīn Mahmoud el-Kaïsari, en 781/1379 [1]. De par son plan, toutefois, nous pouvons admettre l'origine fatimite du bain de Kalaoun, quoique la construction ait été beaucoup remaniée, et n'offre pas le même document que le hammam el-efendi. Le «sahn» du beit al-harara est voûté par une coupole sur pendentifs curvilignes. Les iwans ont des berceaux plein-cintre, arrêtés sur le sahn par des arcs doubleaux. Si le plan est fatimite, par contre, le système de voûtage à perforations décoratives indique une époque récente, probablement turque. Ce sont, dans le beit aoual, les maghtass et les khiloua, des combinaisons de rosaces ajourées, d'un large dessin. Aucun hammam au Caire ne nous donnera sur ce sujet, un aussi précieux répertoire... Sur un tracé en arc de cloître, le plafond du beit aoual, très surbaissé, dispose de larges perforations, suivant un jeu de carrés entrelacés. Des «oculus» percent les berceaux des iwans du beit al-harara; ils sont garnis de claires-voies, en forme de quadrillages à festons. Un khiloua possède un jeu d'entrelacs sur voûte en arc de cloître surbaissée. Le petit maghtass est couvert par un plafond ajouré, à larges éléments courbes. Le grand maghtass est constitué par une petite voûte sur colonnettes de marbre; une rosace à éléments rectilignes est reçue par des pendentifs à moqarnas. Autour du bassin, un dégagement qui se retourne sur trois côtés seulement, est plafonné par une claire-voie à entrelacs courbes.

* * *

Le *ḥammâm de Soukkariyya* est situé à l'intérieur de l'enceinte de la ville, à proximité immédiate de la grande porte de ville, Bab Zouela. Traditionnel par son plan, ce hammam compte cinq espaces couverts par des coupoles sur trompes coniques. Deux sont disposées en prolongement des iwans en berceau du beit al-harara, une troisième surmonte un iwan, la quatrième couvre le grand khiloua, enfin la cinquième abrite le beit aoual. Ceci confirme ce que nous pensons des raccordements de coupole au hammam d'el-efendi, qui d'après nous, ont été maladroitement bouchés, pour les ramener à des pendentifs curvilignes. Au droit du beit aoual, au-dessus du couloir qui le longe, nous avons noté un petit arrangement de coupolettes pour l'éclairage, dispositif qui se rencontre aussi au *ḥammâm de Sanadqiyya*. A Soukkariyya la coupolette défonce le sommet d'un berceau, portant de mur à mur, sur toute la largeur du beit aoual, et à Sanadqiyya, la coupolette est prise entre deux fragments de berceaux plein cintre.

[1] Makrizi, t. II, p. 28.

Le beit al-harara du hammam de Sanadqiyya confirme la tradition fatimite : sahn à coupole sur pendentifs curvilignes, iwans couverts par des berceaux plein cintre, mais la coupole très surbaissée à été refaite.

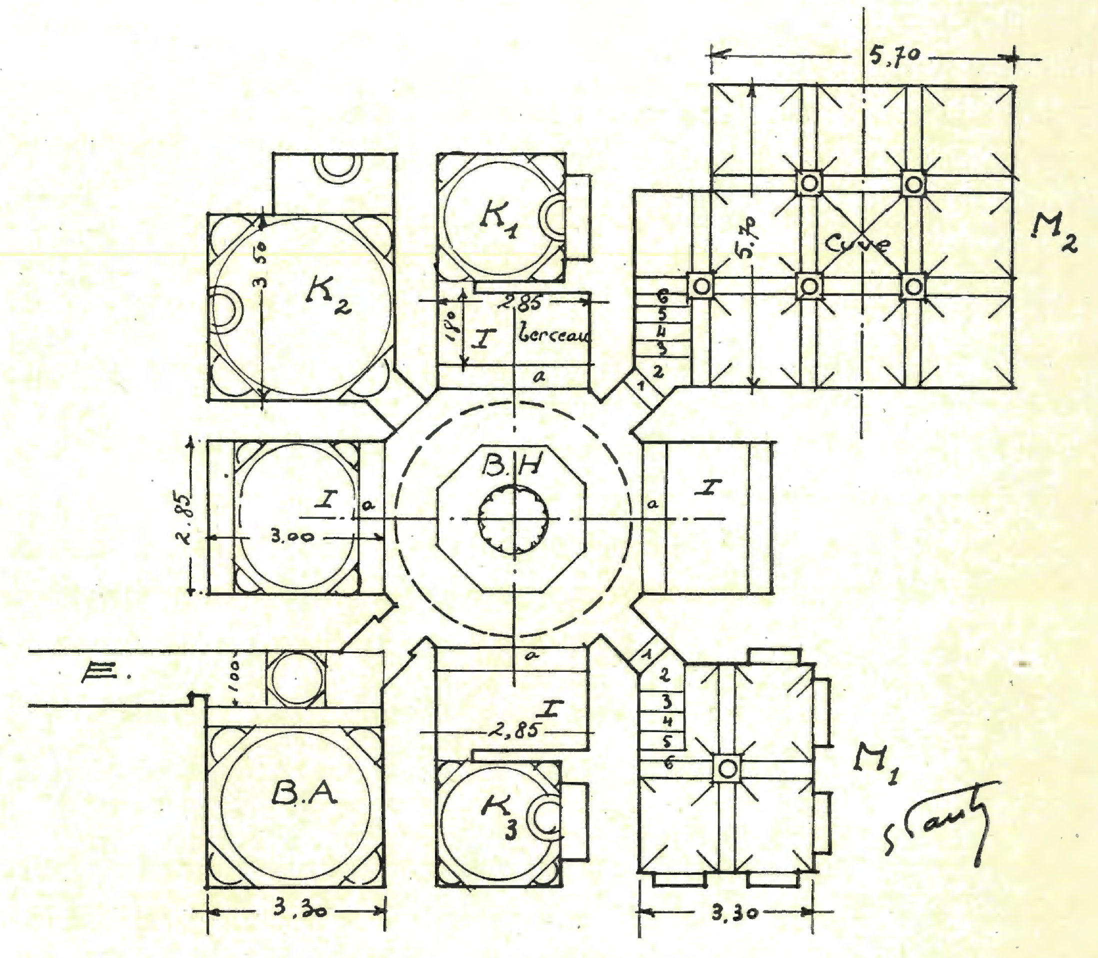


Fig. 8. — Hammam de Soukkariyya.

Dans ces deux hammams les maghtass, remaniés, se présentent sous l'aspect aimable de pièces à colonnettes soutenant des arcs légers, principe que nous avons relevé dans les restaurations faites aux hammams d'el-efendi et de Qalaoun, et que nous croyons de création baharite.

Une colonne centrale divise en quatre éléments de couverture les petits maghtass des deux hammams, les grands maghtass sont : l'un, à six plafonds et deux colonnettes, l'autre à neuf plafonds ou coupolettes et quatre colonnettes (soukkariyya) (voir fig. 8).

En résumé, et réserve faite pour le maslakh trop remanié, nous pouvons dire que le hammam fatimite nous est connu à l'aide des quatre exemples que nous avons décrits ci-dessus. L'emploi du plan central y est systématique, ainsi que

celui des arcs plein cintre et des voûtes sur raccordements à trompes ou pendentifs curvilignes.

Ce type de hammam est-il une création locale? Des bains nombreux existaient dans la ville de Khoumarayeh et aussi dans Fostāt, mais nous ignorons ce qu'ils étaient; les textes ne nous renseignent pas. Le hammam a-t-il existé sous cette forme, avant le xe siècle? Nous ne savons. Il semble cependant difficile de rejeter l'origine syrienne des bains fatimites, si bien apparentés aux installations romaines de ʿAbda et de Rouhaiba, et à celles de Kousaïr ʿAmra et d'as-Sarakh.

Aucun de ces bains ne nous renseigne sur le composition du hall-vestiaire du maslakh. Ceux qui les accompagnent, aujourd'hui, ne peuvent être attribués à une époque antérieure aux Mamelouks. D'après ce que nous connaissons sur les divisions des *ḥammâms*, antérieurement et postérieurement, ils devaient être importants et d'une certaine richesse décorative. Aucune affirmation n'est possible sur leur composition.

*
* *

Les hammams de *Saïd el-Soûada*, d'*el-Baisari*, d'*el-Guebeli* (planche VI *a*), de *Masbagha* et le *ḥammâm* d'*el-Doûd* (voir annexe, n°s 10, 11, 21, 22, 31), attribués à l'époque ayyoubite par Ali Pacha Moubarak, ne nous apportent rien de nouveau. La disposition du beit al-harara reste traditionnelle : plan cruciforme. Les maghtass et khilouas sont organisés entre les iwans. Tout au plus peut-on observer l'intervention d'un oculus, au sommet des voûtes des iwans, destiné à parfaire l'éclairage, mais rien ne prouve que ce perfectionnement ne soit pas d'époque postérieure. Les maghtass, d'ailleurs remaniés, sont subdivisés par une ou plusieurs colonnettes. Quant aux vestiaires, ils sont tous de construction récente.

Le bain d'el-Baisari a gardé sur le linteau de la porte des hommes, une inscription, qui atteste que cet établissement aurait été fondé sous Malik Ashraf Aïnal, au xve siècle et non par conséquent à l'époque ayyoubite. On distingue sur l'un des piédroits de l'entrée quelques fragments d'inscription en naskhi dont les débris superposés sont à peu près illisibles [1].

[1] Max van Berchem, *Matériaux pour un corpus inscriptionum arabicarum.* 1re partie Égypte, p. 118. Bain de l'émir Baisari (Hammam as-Sultân), 659 H.

Dans la grande artère orientale, côté ouest; au nord de la Kâmiliyyah. Ce bain qui s'appelle aujourd'hui Hammâm as-Sultân, porte encore sur le plan français le nom de Hammâm el-Beysary. Il faisait partie d'un vaste hôtel acquis et rebâti en 659 H. par l'émir Baisari. (Voir Maqrîzi, I,



a

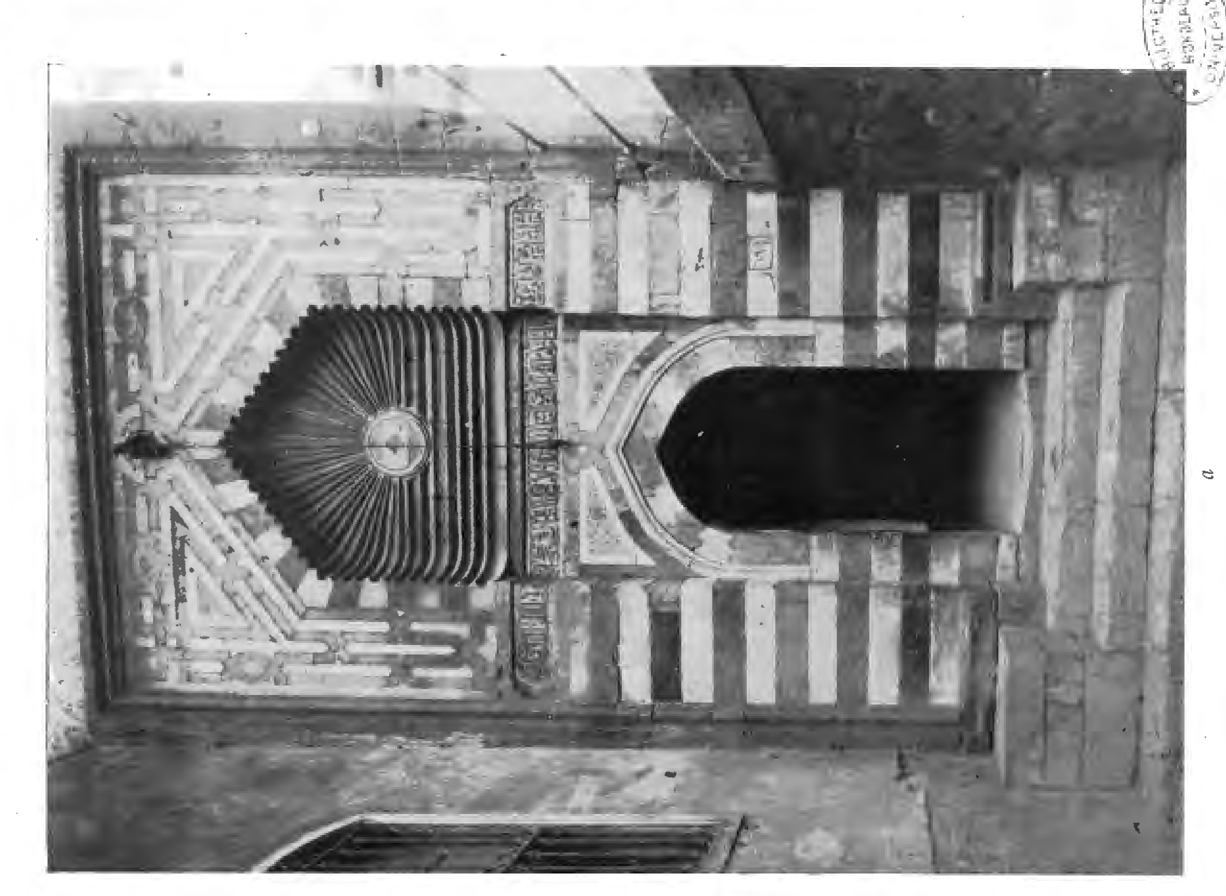


b

a : Hammam el-Guebeli : grand maghtass.
b : Hammam de Kalaoun : grand maghtass.



b : Vue du maslakh du bain d'el-Mouayyad.



a : Portail du bain de Bechtack.

Le bain public du XIVe siècle reflète naturellement le goût de cette époque, par plus d'ampleur dans le plan traditionnel et une conception plus cérémonieuse du maslakh. Les bains de *Souroūguiya*, de *Bechtak* (pl. VII *a*), de *Bab el-Wāzir*, d'*el-Saliba*, de *Darb el-Hosr*, d'*el-Khatiri*, à Boulaq (voir annexe, nos 29, 30, 34, 38, 40, 43), ne s'éloignent pas de la tradition : dispositif en croix, iwans voûtés. Cependant les coupoles s'élèvent, la composition ménage aux baigneurs des locaux pour le bain ou la réunion, dignes des fondateurs mamlouks. La même disposition de maslakh, type sans aucun doute de l'époque, se rencontre aux deux bains de Bechtak[1] et de Sourouguiya. L'ensemble est

p. 375; II, p. 69-70; Sultans Mamlouks, II *b*, p. 137, n° 7; Ravaisse, *Essai*, I, p. 459-467 (p. 465, lire 659 (1261), au lieu de 639 (1241); Ali Pacha, II, p. 13, l. 15; III, p. 28, l. 15; VI, p. 66, pl. 22 et suiv.).

73 *bis*. Sur le montant droit de la porte du bain sur la rue, plusieurs lignes en naskhi mamlouk. Les caractères sont couverts d'un épais badigeon, et je n'ai pas eu le temps de le dégager. Placée à côté de la porte, cette inscription a sans doute été gravée après coup, elle contient peut-être quelque décret dont il serait intéressant de relever le texte. Inédite.

M. Gaston Wiet donne de l'inscription sur linteau la traduction suivante :

«La fondation de ce bain a été ordonnée par notre maître le sultan Malik Ashraf Ainal — que sa victoire soit glorieuse — à la date du mois de radjab de l'année 861 (juin 1457).

Quant à l'inscription fragmentaire du piédroit de la porte, elle paraît être le rappel d'un décret ayant trait aux avantages donnés aux serviteurs des bains, mais (d'après M. Wiet) ce n'est qu'une hypothèse car la lecture en est presque impossible.

[1] Herz bey fit réparer le portail très remarquable du bain de Bechtak dont il a donné les caractéristiques suivantes :

«Le bain de l'émir Bechtak».

Le façade est très petite; elle consiste uniquement dans le portail du bain, dont le motif principal est la niche peu profonde couverte de la «coquille arabe». Le mur inférieur est appareillé en assises étroites de pierres jaunes et noires, la porte offre l'arc cistoïde (?); suit le bandeau avec inscription — tiraz — occupant toute la largeur de la façade et séparant du corps inférieur, très simple, le couronnement de l'ouvrage d'une architecture plus riche. Ce couronnement se compose de la coquille, dont les nervures convergent vers un disque renfermant le blason de l'émir, la petite table de sommelier. La moulure qui limite la façade des deux côtés, encadre la coquille : l'espace laissé entre la moulure et la coquille est occupé par un entrelacs en pierre noire sur fond blanc.

L'intérieur du hammam a certainement conservé l'ancienne disposition (on ne change pas facilement l'aménagement compliqué d'un bain), qui seule subsiste. Il serait, en effet, difficile d'attribuer à l'époque de la fondation quelques parties des marbres disparates du beit el-aoual (première salle).

Mais le sort nous a mieux favorisés en conservant l'extérieur du bain et en nous permettant d'enrichir d'un précieux document notre connaissance de l'architecture civile indigène.

L'inscription déjà mentionnée se déroule dans une unique ligne; elle est conçue ainsi :

A ordonné la construction de ce bain béni, Son Excellence, le très noble, le distingué, le seigneurial, el-émiri, el-Kebîrî, el-Seifi Bechtak el-Melki, el-Nassîri. Que sa gloire soit éternelle.

vaste. Il comprend un hall central carré, flanqué sur deux (Sourouguiya) ou trois côtés (Bechtak) d'iwans larges et profonds, dont le sol est surélevé par un haut mastaba. Donnant sur le hall, des tribunes à machrabiyyah surmontaient le plafond des iwans. Au centre du maslakh, un lourd massif carré, recouvert de mosaïques délicates, reçoit un bassin peu profond. Aux quatre angles du massif, s'appuient des piliers hauts et fuselés, recevant les poutres de soutien d'un grand lanterneau à fenêtres verticales. L'on pense naturellement à telles ka'a de maisons, aux plafonds élevés des palais de Bechtak ou de Yachbak. Les mamelouks aimaient de toute évidence retrouver dans leurs bains les mêmes facilités de réunion, dans un cadre noble et spacieux. Il faut imaginer le maslakh du XIVe siècle revêtu de hauts lambris et de frises peintes à large décor, éléments de richesse qui ont aujourd'hui disparu.

Si le bain du XIVe visait à la grandeur, il semble bien que les hammams du XVe siècle se distinguaient par leur élégance, la préciosité de leur composition et du décor. Un élément du hammam qui n'a cessé de se développer en surface et en agrément, le maghtass, atteint ici son sommet.

Les deux maghtass qui s'inscrivaient facilement, jadis, dans les branches de la croix du beit al-harara, débordent, s'attribuent une place dominante, se parent d'une architecture maniérée à coupolettes multiples. Les bains d'*el-Malatyali*, auquel l'on peut rattacher par analogie celui de *Tambali* (voir annexe n° 8 et 2), décrit et dessiné par P. Coste (fig. 9 et 10, pl. VIII) qui le considérait comme le plus beau bain du Caire, sont à cet égard caractéristiques. Le maghtass principal du hammam de Malatyali, et les deux maghtass du bain de Tambali, sont vastes (Malatyali : 6,90/4,50. Tambali : 5,35/2 et 5,50/2). Un espace central qui reçoit le bassin, est abrité par une gracieuse coupolette à pendentifs ou raccordée à un départ de voûte en arc de cloître, portant sur quatre légères colonnettes de marbre à chapiteaux en stalactites. Une galerie circonscrit le bassin. De petits arcs, reposant sur les colonnettes et sur les murs subdivisent les plafonds en huit petites voûtelettes à perforations, où dominent les combinaisons de voûtes en arc de cloître. En outre, le maghtass principal du bain de Tambali est précédé d'un petit vestibule flanqué de niches rectangulaires, qui achève de faire de l'étuve un ensemble bien distinct dans le hammam proprement dit.

(Bechtak tué en 742 H. (1341) au commencement du règne d'el-Melik el-Ashraf Koutchouk, dernier des fils d'el-Nasser.)

Herz Bey, *Le bain de l'Emir Bechtak*, *Bulletin du Comité de conservation des Monuments de l'art arabe*, 1902, appendice page 154 et planche VII.

Le maslakh du XVe siècle s'il était un (fig. 11) vaisseau, parfois élégant, plus intime qu'au XIVe, comme les traces qui subsistent encore dans ces deux hammams nous le laissent voir, pouvait prétendre aussi à la belle ordonnance architecturale, comme il apparaît au bain d'el Mouayyad (pl. VII *b*).

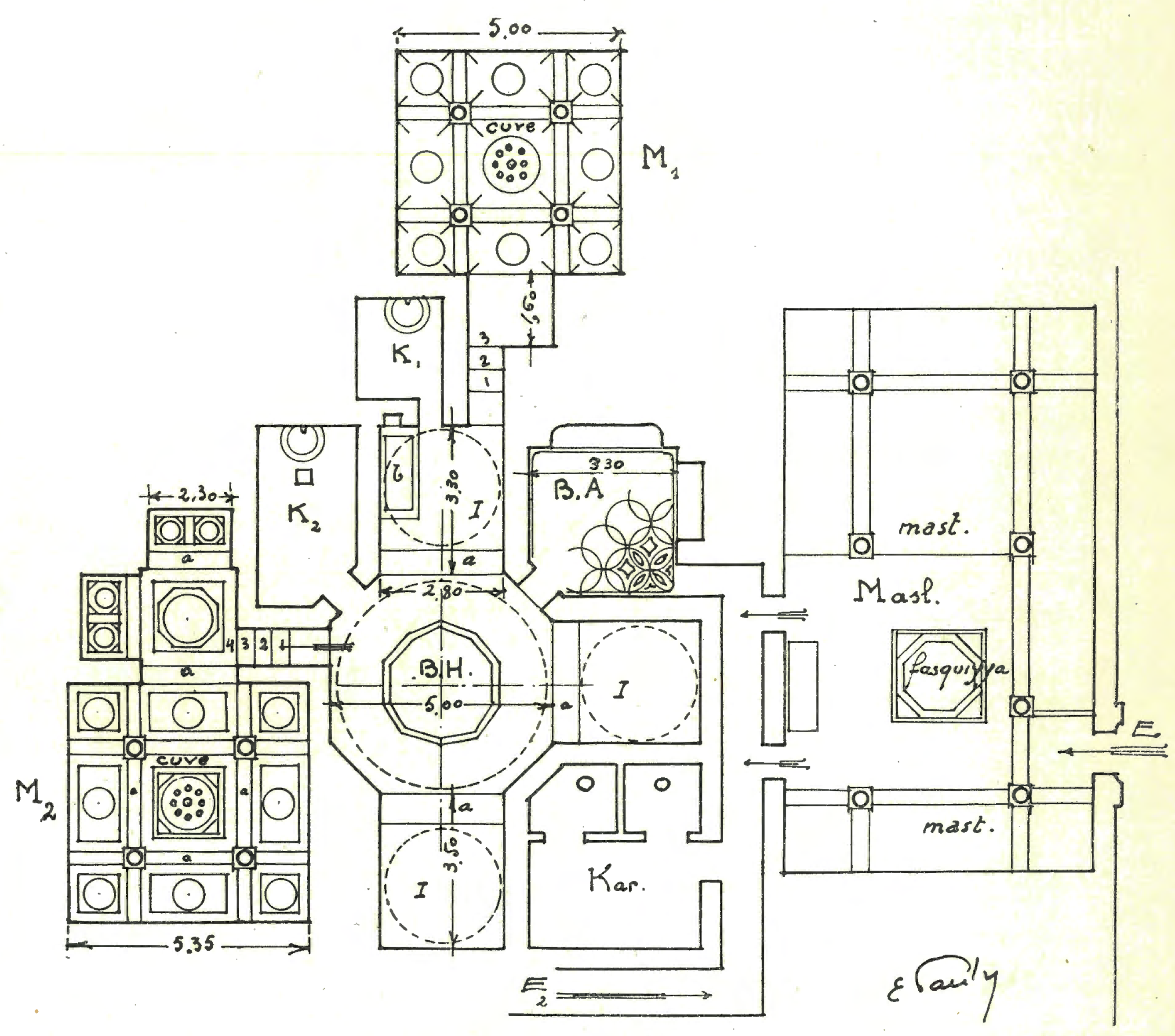


Fig. 9. — Hammam Tambali.

Le don fait par le sultan, qui désirait annexer à sa mosquée un hammam digne d'elle, a dû porter exclusivement sur le maslakh. Il n'y a guère de rapport entre le développement modeste du hammam proprement dit, son caractère utilitaire, et le monumental hall construit en beaux matériaux, le plus architectural des hammams du Caire. De larges passages coudés reliaient le maslakh à

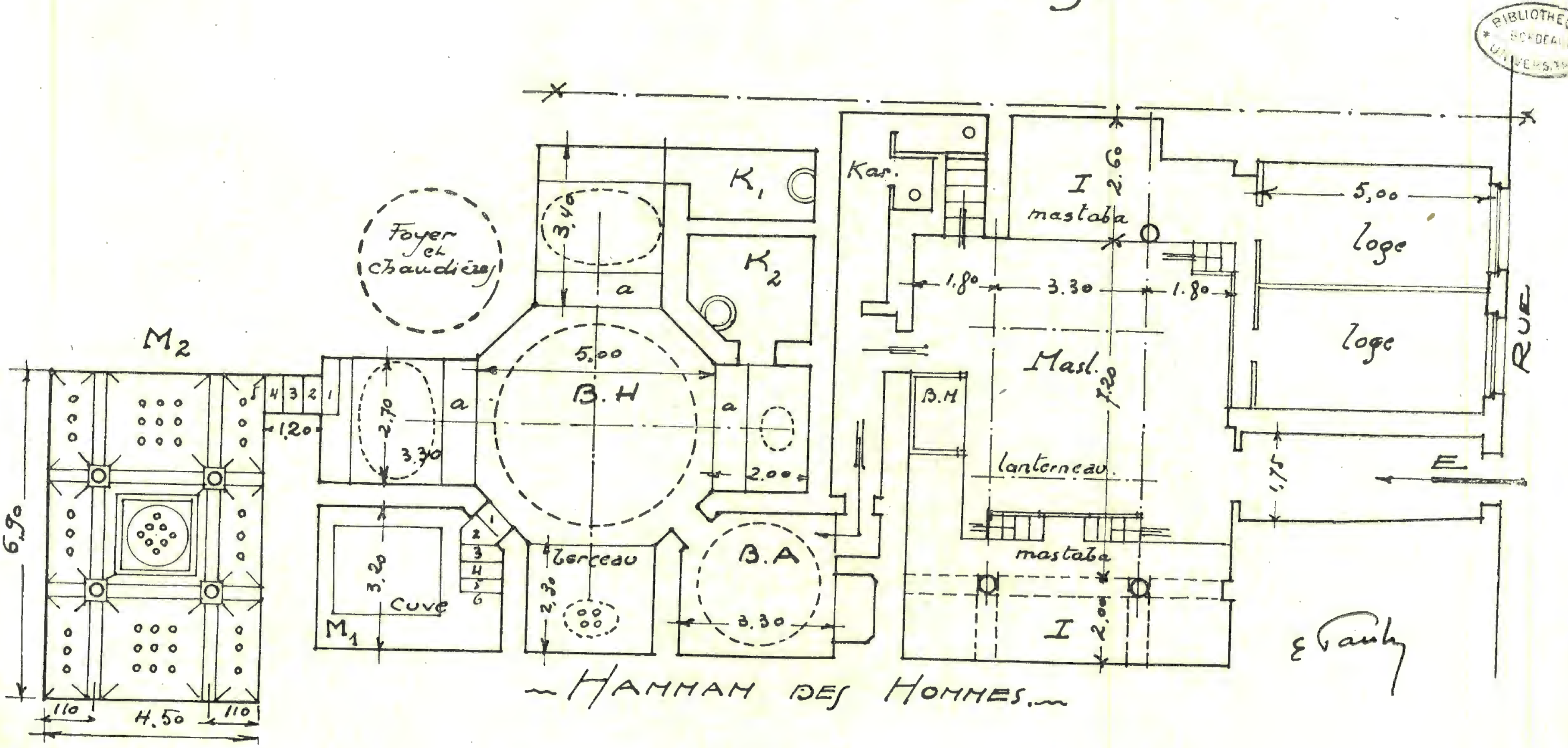
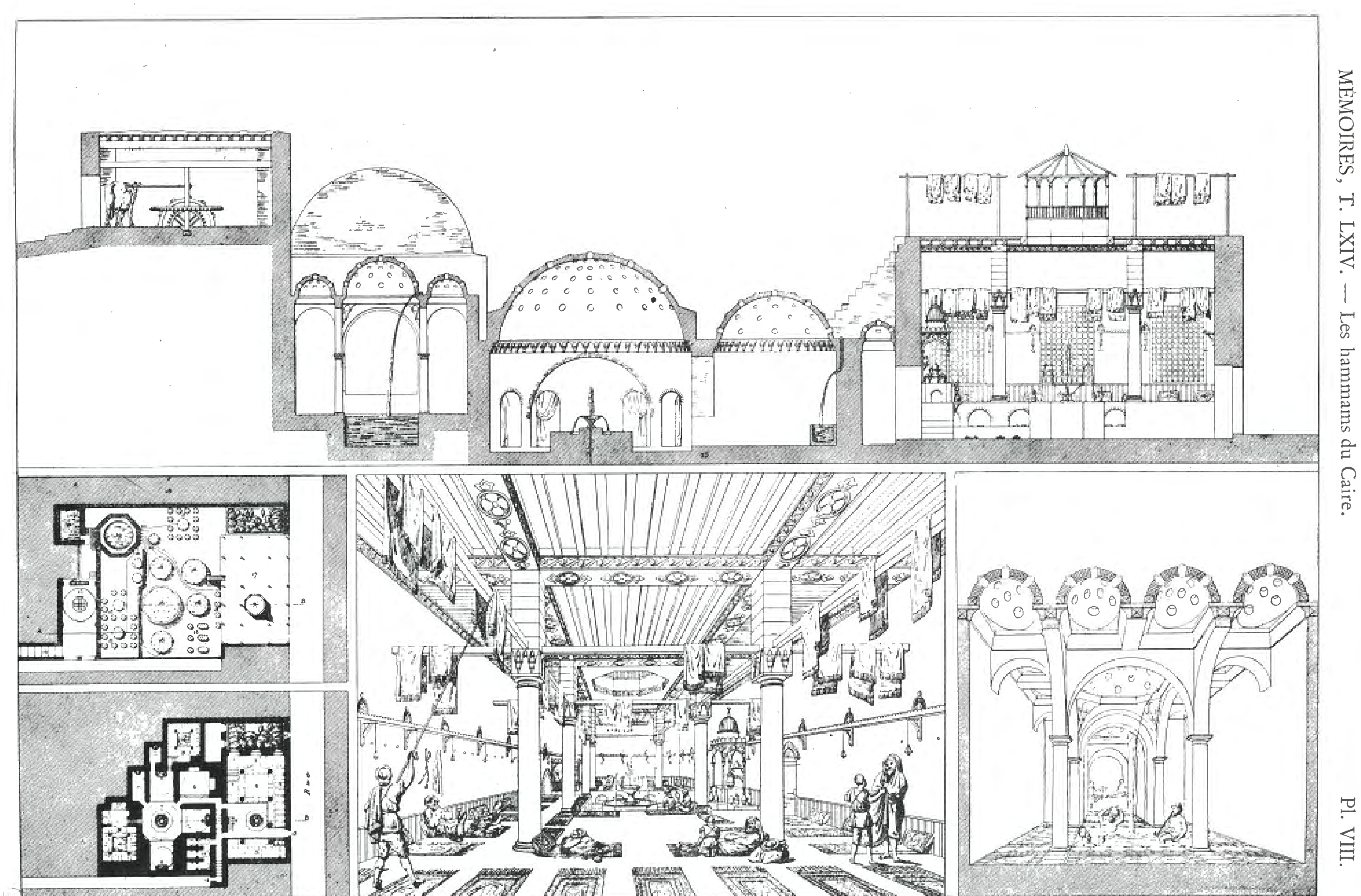
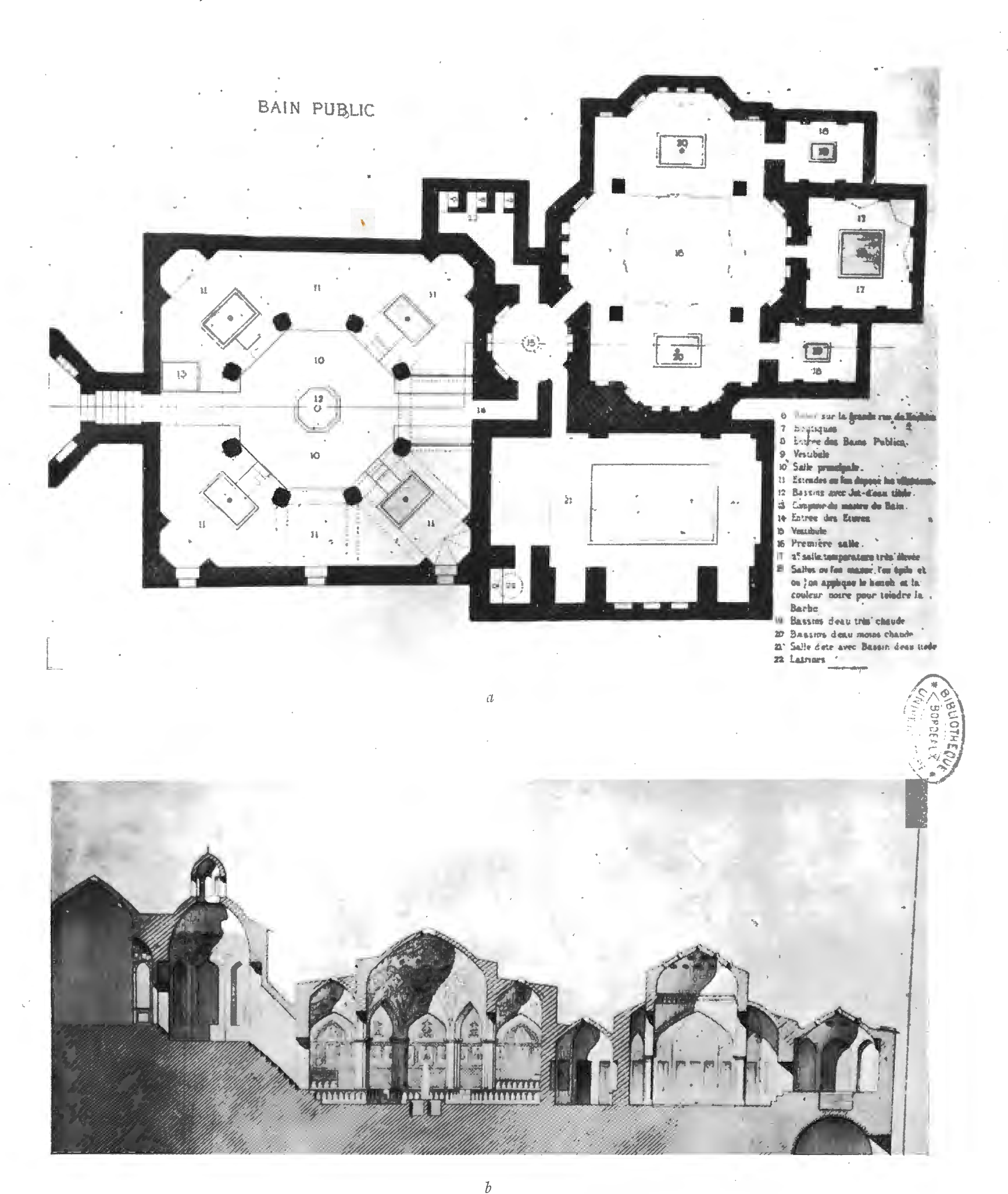


Fig. 10. — Hammam de Malatyali : groupe des hommes.



Plans, coupe et vues du bain de Tambali (d'après P. Coste).



a

b

a et *b* : Plan et coupe du bain de Kachan, en Perse, relevé par P. Coste.

l'édifice religieux. Ce rattachement est un fait rare, à noter ici, qui consacre toute l'importance qu'on attribuait au hammam dans la vie sociale du xve siècle. L'espace central est couvert par une coupole reposant sur de long pendentifs en stalactites. Quatre iwans hauts et profonds, ouverts par des arcs brisés, nous rapprochent du plan cruciforme de la madrasa.

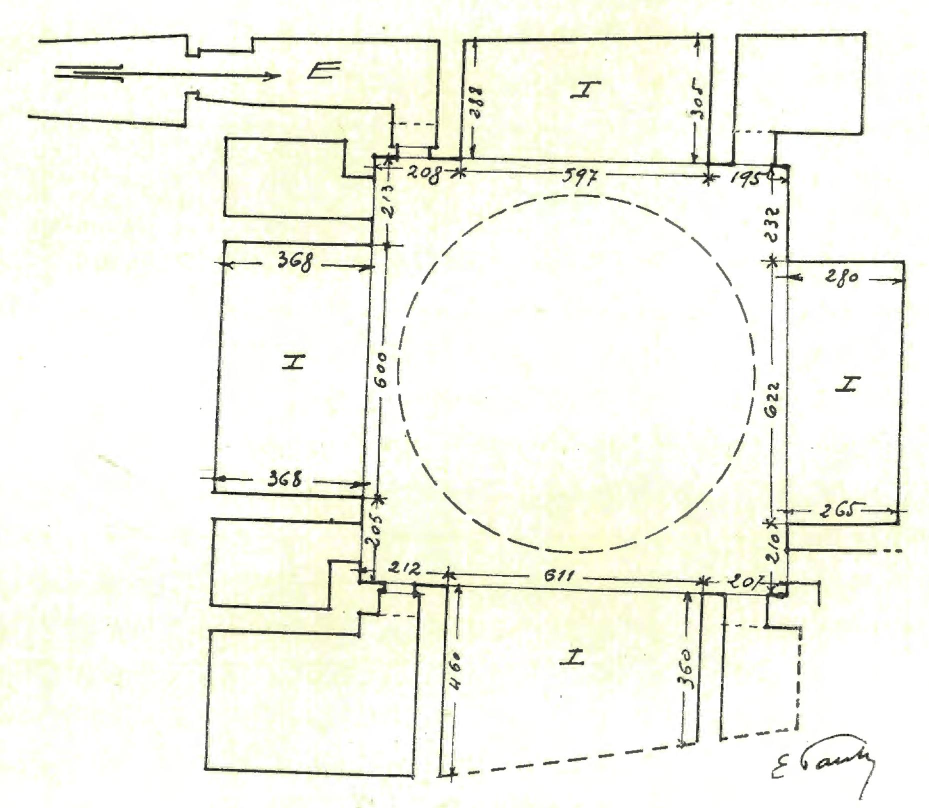


Fig. 11. — Bain d'al-Mouayyad. Le hall-vestiaire.

Tout est exceptionnel dans le bain d'al-Mouayyad. En regard de ce hall, unique par sa magnificence, exemple qui n'a guère été suivi ensuite au Caire, le hammam proprement dit, réduit dans ses dimensions, déroge aux traditions. Le beit al-harara est sur plan circulaire; les locaux secondaires, maghtass et khilouas, de peu d'intérêt, rayonnent et se logent comme ils peuvent en épousant les formes curvilignes du sahn. Dans l'ensemble les rapports entre les locaux utilitaires et le lieu de réunion nous font penser à l'ancien bain de Kousaïr ʿAmra. Les bains attribués au xvie siècle, les hammams d'*el-Charaybi,* d'*el-Guebeli,* d'*el-Sinaniya,* à Boulaq (voir annexe 19, 21, 46) sont des édifices utilitaires quelquefois vastes comme celui d'el-Sinaniya mais où ne se distingue aucune innovation. Il semble qu'à partir de cette époque, les bains du Caire, très

nombreux, aient suffi à la clientèle locale devenue bourgeoise, et que les propriétaires se soient contentés de restaurer ou d'entretenir les bains existants. Les Ottomans, qui durent bien souvent refaire les voûtes des salles chaudes, ont laissé leur signature en ajoutant un jeu de perforations à gros entrelacs, à rosaces rondouillardes, en dotant leurs établissements de portails moins discrets et en subdivisant les locaux destinés à la réunion et au vestiaire. Ce sont ces dernières pièces qui eurent à souffrir le plus. Peu de maslakh nous offrent aujourd'hui quelque intérêt. — Réduits pour la plupart, ils sont de plus démunis de tout ce qui les enrichissait : lambris, bois peints, tapis et surtout propreté.

*
* *

L'influence ottomane ne s'est guère exercée, sur les hammams du Caire, qu'au bénéfice ou au préjudice des arcs et des voûtes, soit que les arcs aient perdu de leur hauteur et de leur élégance, soit que les voûtes aient reçu un réseau de larges entrelacs perforés. Cette influence n'a modifié les plans qu'exceptionnellement. Le bain d'*el-Adoui* (fig. 12) est peut-être le seul au Caire où le beit al-harara échappe à la traditionnelle disposition du plan cruciforme. Quatre forts piliers cylindriques, reliés par des arcs surbaissés, supportent une coupole centrale sur pendentifs; l'espace couvert est circonscrit par une galerie surmontée de coupolettes portées par de petits arcs. Les iwans, devenus secondaires, sont rejetés sur la périphérie. De même, le beit aoual reçoit quatre coupolettes perforées, soutenues par un grand arc transversal et deux arcs secondaires. Ce principe de composition de plan, qui vient de Constantinople, est un reflet des conceptions persanes, et il est intéressant de rapprocher du bain d'el-Adoui le bain de Kachan, relevé par P. Coste (pl. IX). Nous retrouvons la partie centrale du sahn portée par quatre gros piliers[1], mais les arrangements d'arcs et des voûtes sont plus savants et mieux équilibrés dans le modèle persan.

Nous trouvons dans la *Description*[2] une planche reproduisant un bain double très complet, élevé à Alexandrie (pl. X et XI). Sous des dispositions différentes, le maslakh des hommes et celui des femmes prennent un aspect architectural, presque monumental. Le maslakh des hommes, conçu dans la tradition mameluke, avec sa haute coupole raccordée au tambour par une triple rangée de stalactites, ses ingénieuses trompes d'angle, la perfection de ses arcades, évoque, sans l'imiter, la salle majestueuse du bain d'al-Mouayyad. Ces deux

[1] P. Coste, *Monuments modernes de la Perse*, pl. LV. Bazar adji-Seid-Hussein et bain public. Texte page 38.

[2] *Description de l'Égypte*, vol. II, E. M. planche 94.

exemples nous autorisent à affirmer que les bains égyptiens ne le cédaient en rien, en valeur artistique et originalité, aux bains persans ou turcs. Si les origines syriennes des bains égyptiens, d'époque musulmane, ne sont pas

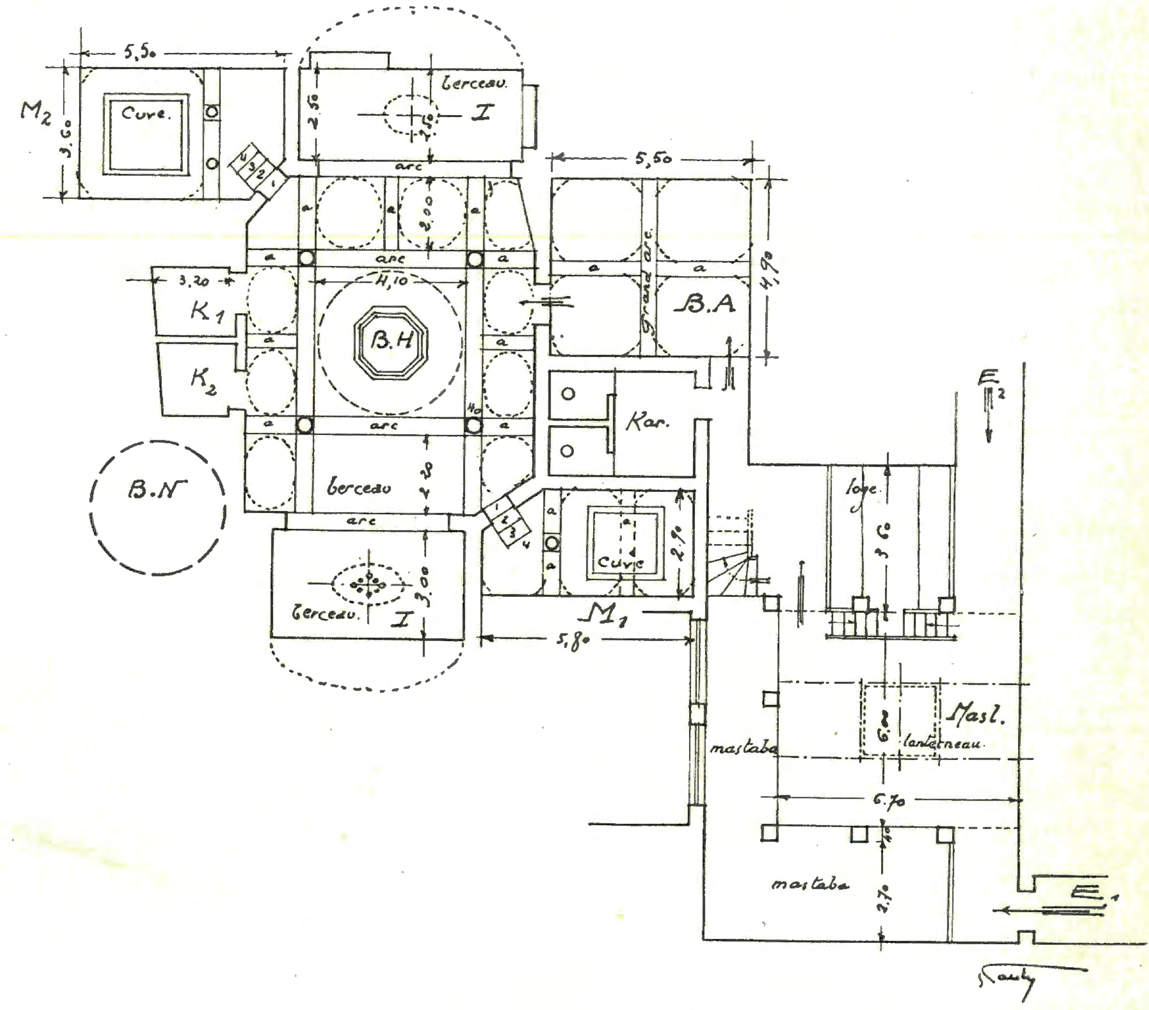


Fig. 12. — Hammam el-Adoui.

douteuses, les éléments combinés, la mise au point de proportions et d'arrangements nouveaux, l'ingéniosité des artisans locaux, ont pu produire un type de bain qui appartient bien à l'Égypte, discernable parmi les constructions du même genre en pays musulman.

La ville d'Alexandrie, dans sa partie ancienne, aujourd'hui très réduite et considérablement altérée par d'inévitables remaniements, ne possède plus de témoignages se rapprochant de l'exemple produit dans la *Description de l'Égypte* ni par leur valeur artistique, ni par leur composition monumentale. Les six hammams que nous avons retrouvés à Alexandrie, seuls rescapés d'anciens

bains, qu'on peut supposer avoir été nombreux, ne s'éloignent pas de la tradition cairote, sans en avoir l'intérêt archéologique[1]. Trois d'entre eux sont mixtes. Les étuves et les locaux pour le savonnages sont répartis autour d'un beit al-harara sur plan cruciforme.

Un seul bain offre de l'originalité, le *ḥammâm el-Zahab,* mais son caractère actuel est le résultat de la réunion des deux parties distinctes, pour hommes et femmes, obtenue par la substitution d'un arc au mur qui séparait les deux pièces chaudes centrales. De ce fait, le caldarium unique est devenu une salle rectangulaire, couverte par deux coupoles. Le bain possède quatre maghtass.

Le maslakh est ici intéressant. Sa disposition particulière et les éléments employés pour son édification établissent formellement l'ancienneté de sa fondation. Quatre colonnes antiques, d'un beau galbe et puissant volume, à chapiteaux corinthiens de pur style, furent empruntées à quelque monument des premiers siècles de l'ère chrétienne. Elles soutenaient une coupole centrale abritant une fasquiya. La coupole a disparu, mais les raccordements au carré subsistent encore, formés par un jeu de stalactites à gros éléments.

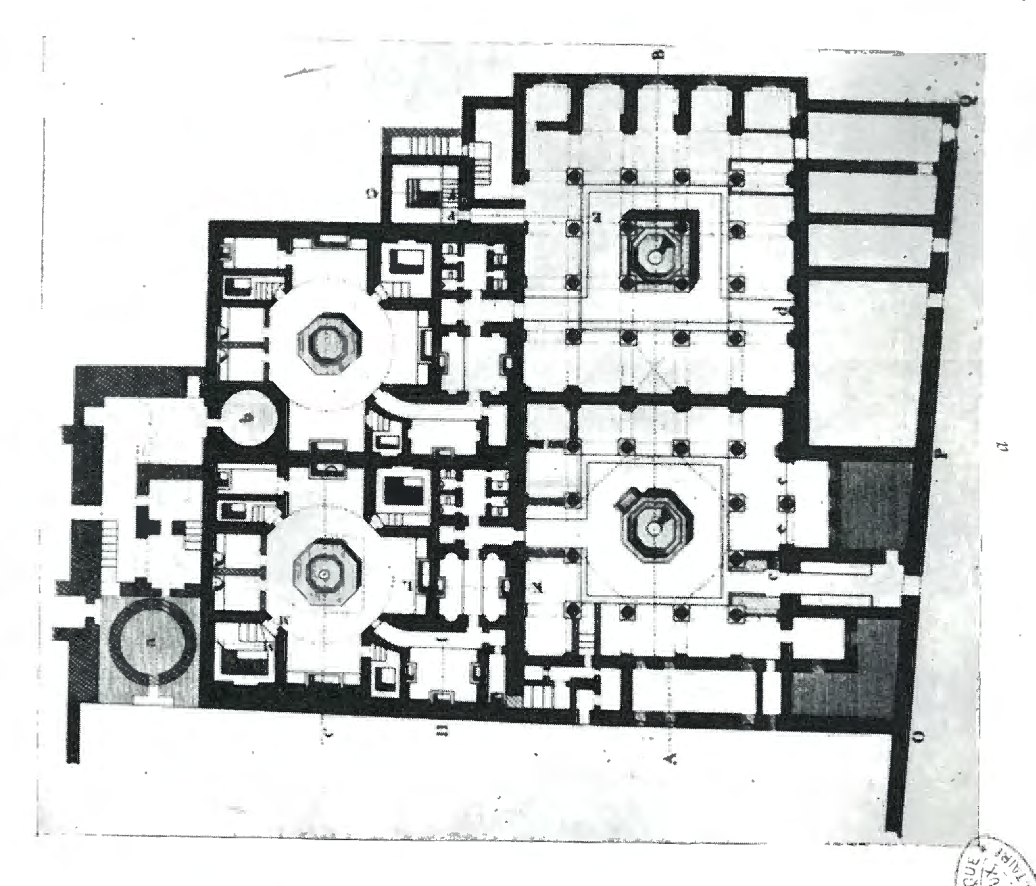
Une galerie circonscrite donne accès à des iwans profonds, subdivisés en plusieurs nefs. Malgré le remaniement des iwans l'ensemble est caractéristique.

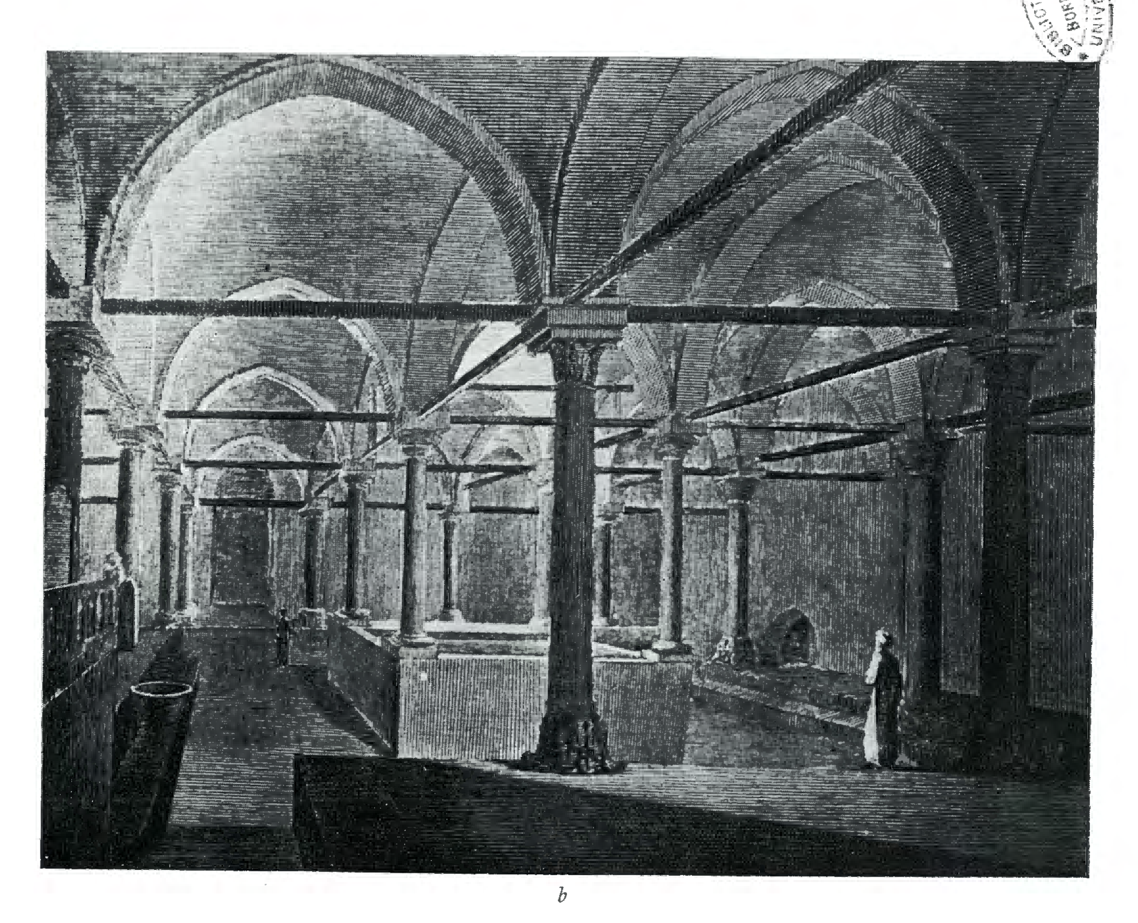
Si ce bain ne rappelle en rien l'exemple de la *Description* dont nous espérions retrouver le type, il ne mérite pas moins qu'on s'y intéresse, si l'on veut que la ville d'Alexandrie conserve un témoignage des hammams anciens, lesquels abondaient jadis.

Il y a tout lieu de croire qu'une recherche opérée dans les villes du Delta et de la Haute-Égypte nous fournirait, peut-être, avec des plans originaux, des modalités différentes de structure. Kamel bey Ghaleb a bien voulu nous recueillir des renseignements sur deux bains anciens, existant à sa connaissance, l'un à *Bahnassa,* en ruines, le second à *Assiout,* encore exploité.

Dans ces deux hammams le beit al-harara est conçu d'après la tradition cruciforme des bains du Caire. Les déformations qu'on y relève paraissent provenir surtout de réparations successives (fig. 13 et 14). Le maslakh du bain d'Assiout est, par son plan, des plus intéressants. Il confirme l'existence d'un type (XIV[e] siècle) de hall-vestiaire que nous avons remarqué aux deux bains du Caire, de

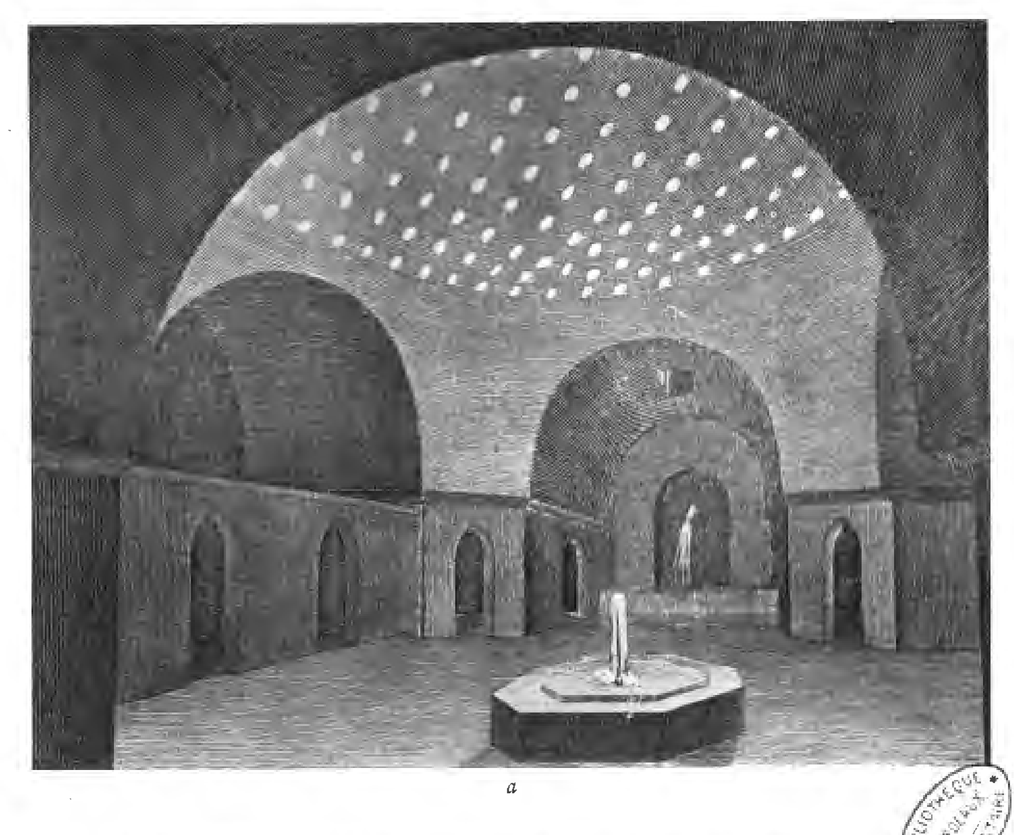
[1] Ces bains sont les suivants : le Hammam de Hassan bey Abdalla (حمام حسن بك عبد الله) à Kôm el-Chokâfa, le hammam de Gami' el-Cheikh (حمام جامع الشيخ) rue de Gami' el-Cheikh, le hammam de Gami el-Cheikh de la rue d'Abou el-Dirda, le hammam d'el-Zahab (حمام الذهب) rue de Salah el-Din, le hammam el-Nadoûri (حمام الناضورى) rue el-Zabtiya et le hammam el-Masri (حمام المصرى) rue de Sahil el-Ghilāl.



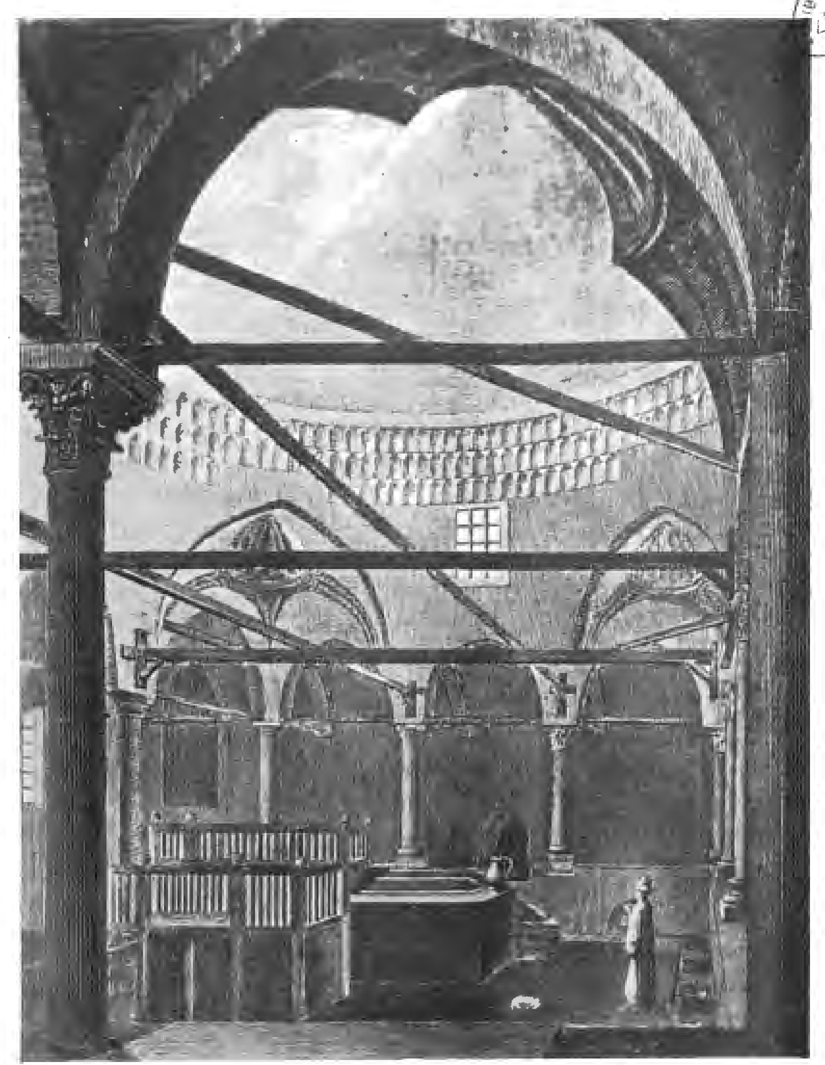


b

Hammam à Alexandrie. *a* : Plan général. *b* : Maslakh des femmes.



a



b

Hammam à Alexandrie. *a* : Beit al-harara. *b* : Maslakh des hommes.

Bechtak et de Sourouguiya (voir p. 33) c'est-à-dire : hall à iwans, fasquiya sur un massif carré dont les angles reçoivent quatre piliers fuselés supportant un lanterneau (fig. 14). Quelques mosaïques de dallage situent ce bain dans

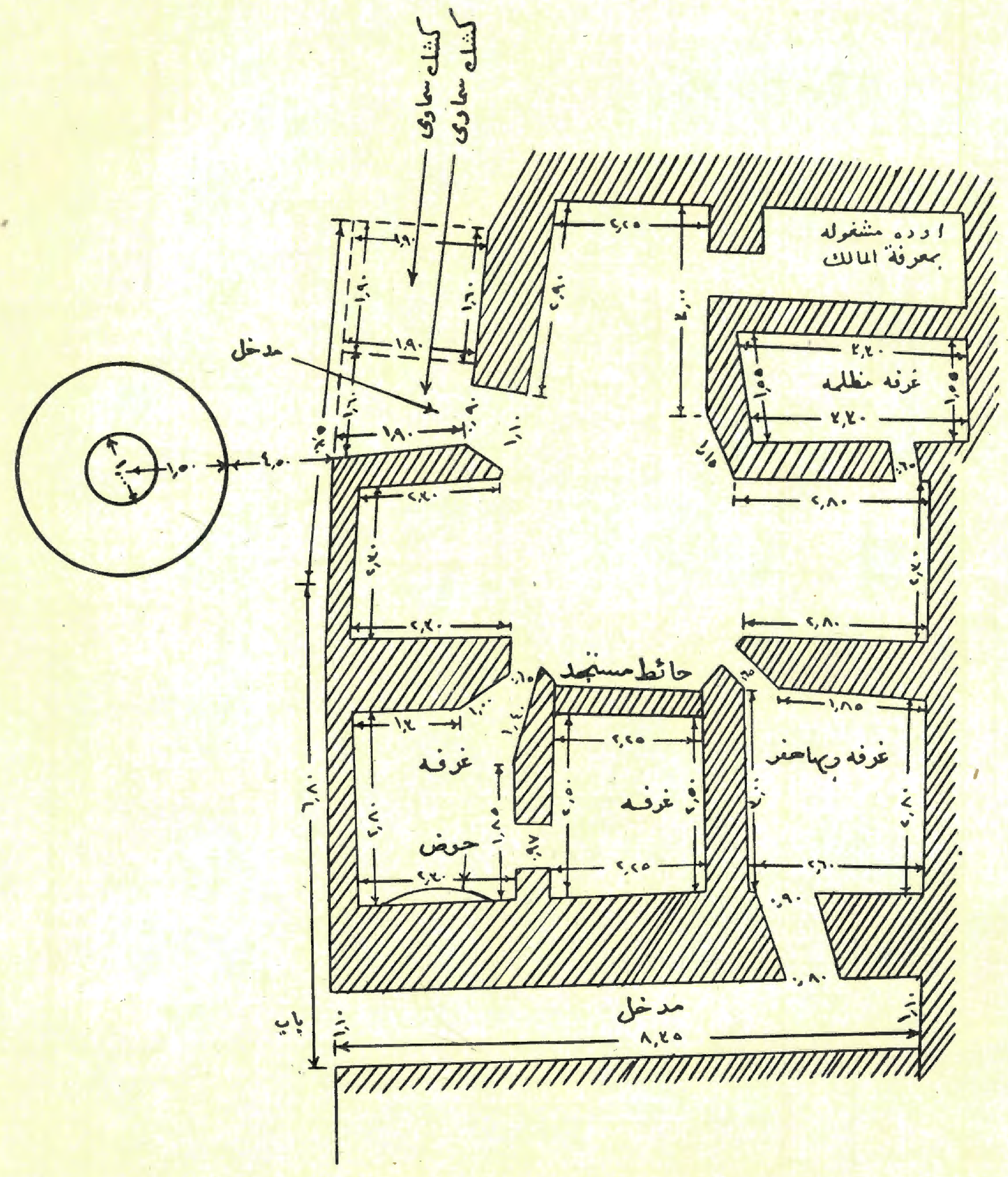


Fig. 13. — Plan du beit al-harara du hammam de Bahnassa.

son époque, XIVe ou début XVe siècle. Nous donnons, fig. *a*, pl. XII, un panneau de dallage dont la composition s'apparente nettement aux mosaïques de la mosquée de Beibars Gachenkir (XIVe siècle) et de la mosquée funéraire de Barsbaï el Achraf (XVe siècle), au Caire.

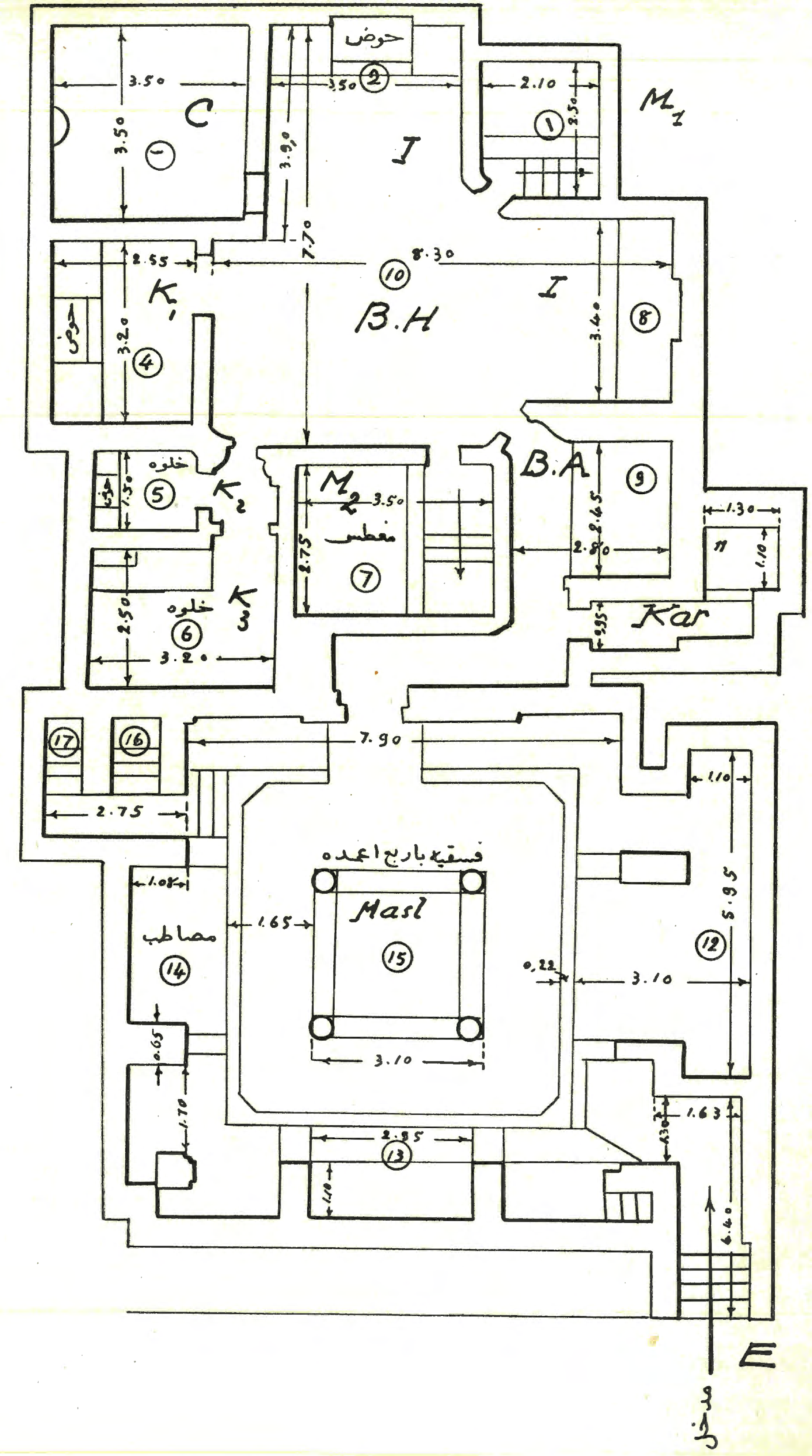


Fig. 14. — Plan du hammam d'Assiout (dessin de Ali eff. Badrâne).

LES BAINS PRIVÉS.

Si les bains publics romains variaient de proportion suivant les villes, leur importance réglait leur aménagement; ainsi le bain privé réduit aux pièces essentielles le nombre de ses éléments. Au début, la cuisine fournissait la chaufferie près de laquelle une ou deux petites pièces étroites recevaient un courant d'eau chaude. Tels le petit bain de la maison de Livie, sur le Palatin et celui de la maison du Faune, à Pompeï[1].

La villa de Boscoreale[2] possédait un type complet de bain privé auquel on communiquait par une vaste cuisine. Après avoir franchi deux petites pièces carrées, l'apodytérium et le tépidarium, l'on pénétrait dans le caldarium qui comportait, au fond d'une niche, un petit bassin (labrum), puis en face une large baignoire pour l'eau chaude. La baignoire était placée contre le mur contigu à la chaufferie.

Dans la petite chambre de chauffe, un foyer envoyait de l'air chaud sous le pavement du caldarium, en même temps qu'il chauffait l'eau d'une chaudière située au dessus. Une canalisation de plomb mettait en communication le réservoir d'eau froide situé dans la cuisine avec la chaudière et la baignoire à eau chaude du caldarium.

La maison de Sertius, à Timgad et le bain de la villa de Diomède, près de Pompeï[3] fournissent un exemple de bain du même type.

Le caldarium de la maison de Boscoreale est à rapprocher de celui des thermes du Forum, à Pompeï, petit bain public qui ne dépasse guère les dimensions d'un bain privé. On y trouve aussi la vasque inscrite dans une niche, et la baignoire de marbre. Le sol est également porté par des hypocaustes[4]. L'apodytérium

[1] Daremberg et Saglio, t. I, p. 653 : Des exemple de l'installation la plus simple se rencontrent dans quelques habitations de Pompeï : c'est l'ancienne «lavatrina», consistant en une seule pièce voisine de la cuisine et où est ménagé un écoulement pour l'eau. Nous citerons la maison dite du Faune ou de la grande mosaïque (Hazois, *Ruines de Pompeï*, t. II). Celle du Labyrinthe (Hazois) possède un bain situé de même, mais qui se compose de trois chambres et par son plan et ses dispositions se rapproche des bains plus complets dont nous donnerons plus loin des exemples. Celui de la maison de Livie, à Rome, se réduit à deux chambres, dans l'une desquelles est un fourneau.

[2] R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel*, t. I, p. 210, texte et croquis.

[3] Daremberg et Saglio, t. I, p. 653 et suiv.

[4] Cagnat et Chapot, fig. 110, t. I, p. 213.

contient sur ses parois des niches pour les peignoirs et les vêtements; une petite piscine d'eau froide à l'intérieur d'une pièce circulaire complétait l'établissement. Un jardin entouré d'une colonnade permettait le repos en plein air.

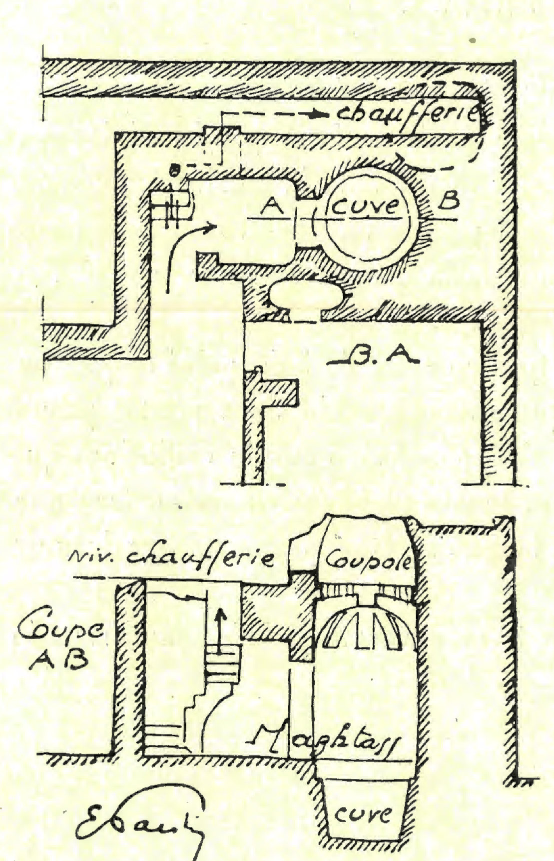


Fig. 15. — Petite étuve du Monastère de saint Siméon, près d'Assouan (d'après U. Monneret de Villard).

Dans les ruines du couvent de saint Siméon, près d'Assouan, j'ai relevé la présence d'un précieux document sur les bains privés anciens. Il peut être attribué à l'époque fatimite (fig. 15). A cause, sans doute, de sa cuve, M. Ugo Monneret de Villard (*Aswân*, p. 27 et fig. 86) inclina à voir un pressoir dans cette construction. Ce petit édicule, manifestement, était à usage de hammam. Une étuve, recevant un bassin carré à hauteur d'homme, est couverte par une coupolette à perforations; celles-ci sont protégées par une seconde coupole à lunette. Un petit escalier conduisait à une chaufferie dont la chaudière devait approvisionner, suivant l'usage, le bain par la terrasse. Un local voisin avec niche pour les vêtements et cabinet servait de beit aoual.

*
* *

Quelques maisons du Caire nous donnent de bons renseignements sur les hammams privés; ils nous permettent de rattacher leur composition à la tradition ancienne des bains gréco-romains. Les exemples fournis par les maisons *Zainab Khatoun*, de *Sinnâri*, de *Sehēmi*, de *Gamal ad-dīn* et de *Moussaferkhanah*, réalisent un type courant composé de deux pièces principales, d'un cabinet, et d'un dispositif de chauffage. L'on pénètre, par un passage qui reçoit souvent dans un angle ou about de couloir une armoire pour les peignoirs ou les jarres, dans un *beit aoual* généralement carré, muni d'un mastaba en pierre ou en bois. A la maison Sehemi une clôture à petites arcades peut recevoir des rideaux, et mettre les dormeurs à l'abri des regards. Un passage intermédiaire,



a. Mosaïque du XIVe siècle dans le maslakh du bain d'Assiout.



b. Façade à deux entrées des bains Malatyali.

qui communique parfois avec le réduit pour siège à la turque, donne accès au *beit al-harara*, pièce principale de forme presque carrée, à plafond (Moussaferkhanah) ou couverte par une coupolette sur trompes musulmanes (Sehemi). Le dispositif de chauffage est toujours le même.

Sur l'un des côtés, un petit réduit sur plan circulaire, formant verrue à l'extérieur, reçoit une chaudière au dessous de laquelle est disposé un foyer. Entre le beit al-harara et cette chambre de chauffe un muret peu épais laisse passer les canalisations : eau chaude, eau froide, et trop plein.

Au dessus de la chaudière, le réduit se termine par une espèce de niche profonde, ouverte sur l'intérieur du beit al-harara afin d'envoyer de la vapeur d'eau. Le muret qui s'arrête à hauteur de la niche, cache la chaudière et épaule dans sa partie inférieure une petite vasque de marbre portée sur un pied (voir fig. 17, II).

L'approvisionnement du foyer se fait par l'extérieur, en plein air.

Fig. 16. — Hammam de la maison Zeinab Khatoūn.
V : vestibule. B. A : Beit aoual avec mastaba. p : passage. k : siège à la turque. B. H : Beit al-harara. F : foyer. c : chaudière. m : passage de vapeur. v : vasque. a : armoire à linge.

Ce dispositif, identique dans les bains de Sehemi, de Moussaferkhanah, de Zainab Khatoun (fig. 16 et 17) est celui que nous relevons au bain de la villa de Diomède, près de Pompeï, mais dans ce dernier exemple le sol est chauffé par un système d'hypocaustes, que nous remarquons aussi à Kousaïr ʿAmra, mais que les bains orientaux paraissent avoir abandonné par la suite.

A Kousaïr ʿAmra, les archéologues ont hésité pour identifier, au milieu des ruines, la destination du petit local (fig. 18) situé entre le caldarium et la partie très endommagée qui fut, selon toute vraisemblance, la pièce de chauffe, B. Ce local, libre du côté de la chauffe, est obturé de l'autre par un muret en maçonnerie troué de baies de dimensions diverses. A notre avis, ce local, devait

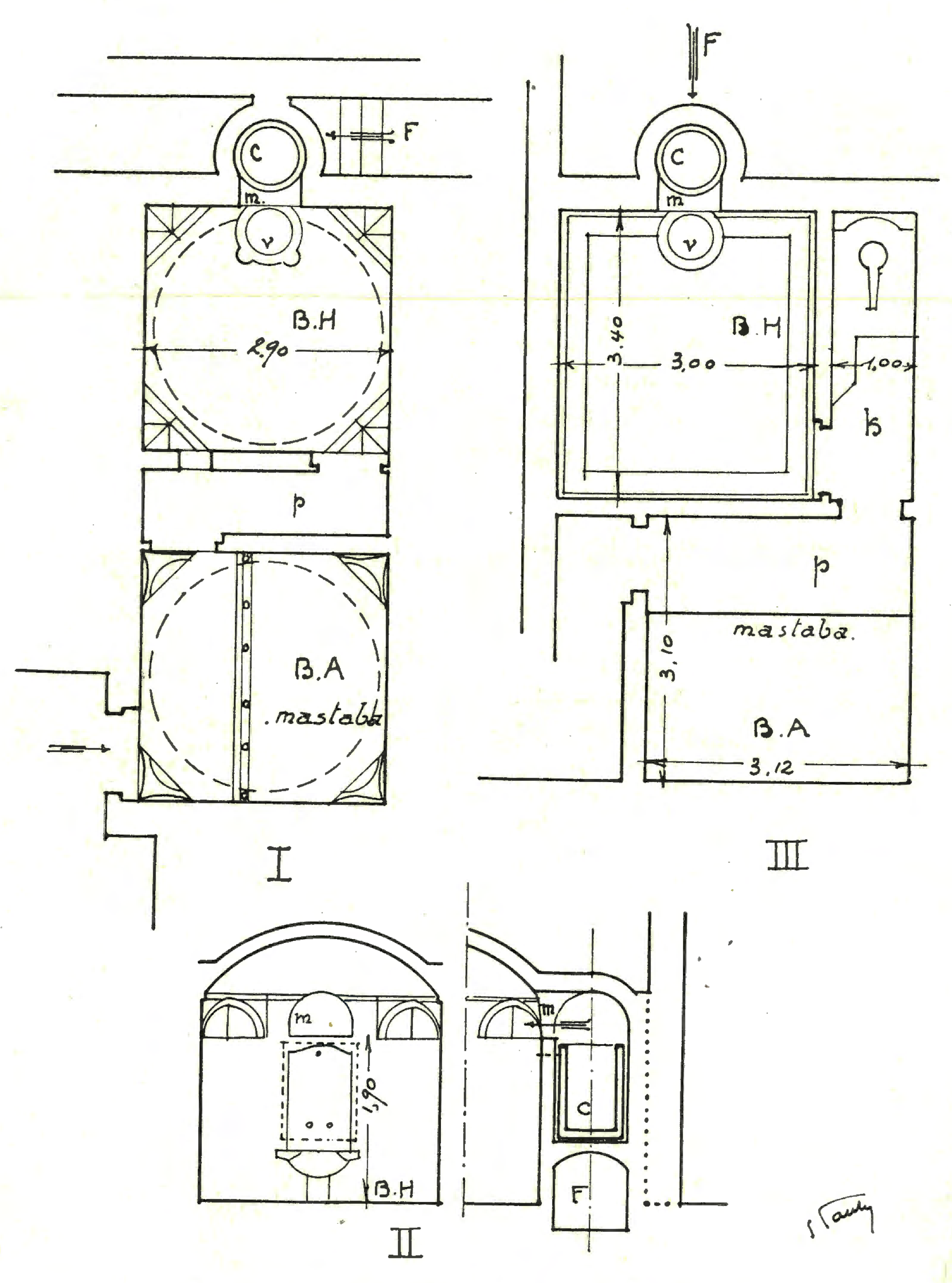


Fig. 17. — I, II : Hammam de la maison Sehemi. Plan et coupes.
III : Hammam de la maison Moussafirkhana. Plan.

B. A : Beit aoual avec mastaba. p : passage. B. H : beit al-Harara. F : foyer. c : chaudière.
m : passage de vapeur. v : vasque. k : siège à la turque.

constituer une *chambre de vapeur*, A, qui envoyait la vapeur d'eau dans le caldarium par la baie supérieure, *a*, ou les trous inférieurs, *c*, ménagée dans le muret. Le passage *b*, a pu être destiné à laisser passer la canalisation d'eau chaude. Le massif, *m*, a pu recevoir, en partie, la chaudière, qui ne dépassait pas la partie inférieure de la fenêtre, *a*.

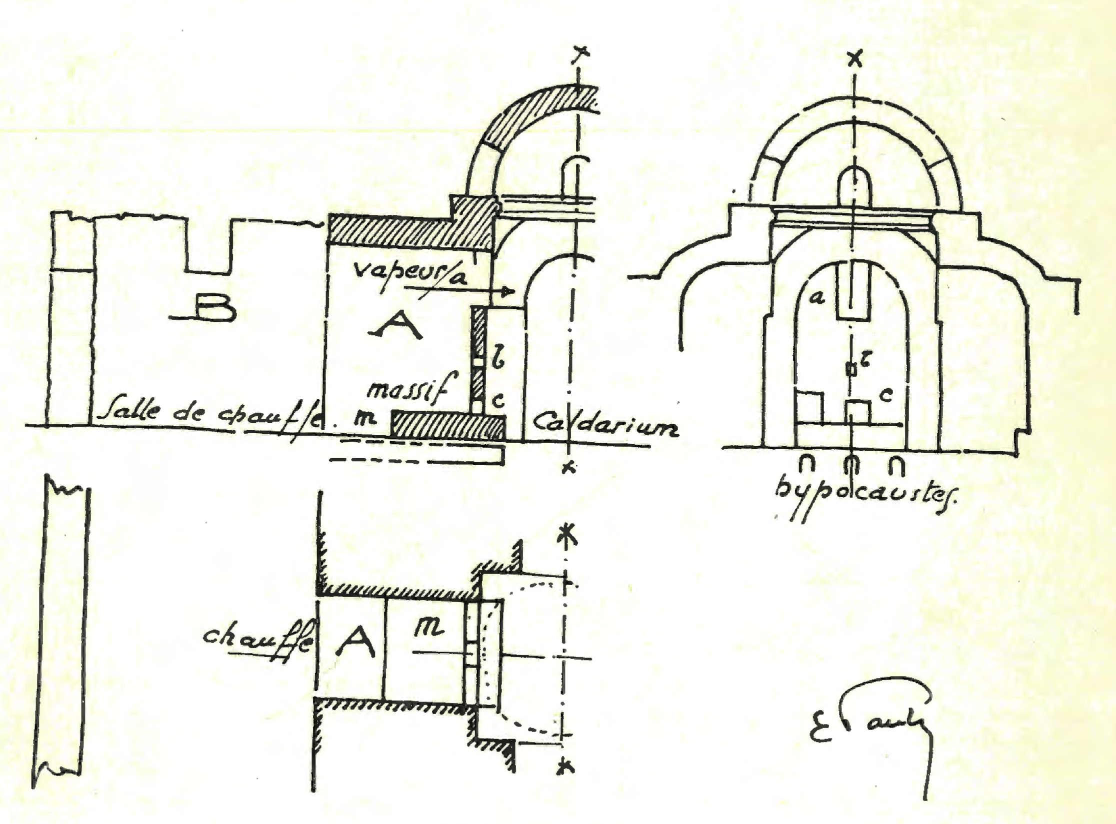


Fig. 18. — Kousaïr 'Amra : Dispositif de chauffe.

Quant au foyer, les hypocaustes qui s'engagent sous le massif prouvent que le départ des flammes devait se faire à l'entrée de la chambre de vapeur, en s'engageant sous la chaudière [1].

Dans le palais de Mohammad Ali, à la Citadelle, on remarque plusieurs bains revêtus de marbre, où interviennent des colonnettes, des niches décorées de draperies sculptées dans le marbre, tout un jeu de perforations savantes dans les plafonds. Spacieux, ils répondent aux mêmes divisions que les bains

[1] Musil (*Kusejr 'Amra*, p. 188), Jaussen et Savignac (*Les châteaux arabes*), ont pu identifier des canaux en maçonnerie, de 0,30 de largeur, montés sur de petits supports de 0,70 de hauteur, qui s'étendaient, à leur avis, non seulement sous le caldarium, mais aussi, sous le tépidarium.

privés antérieurs, mais avec une architecture grandiloquente que nous sommes accoutumés à voir dans les édifices de cette époque (fig. 19).

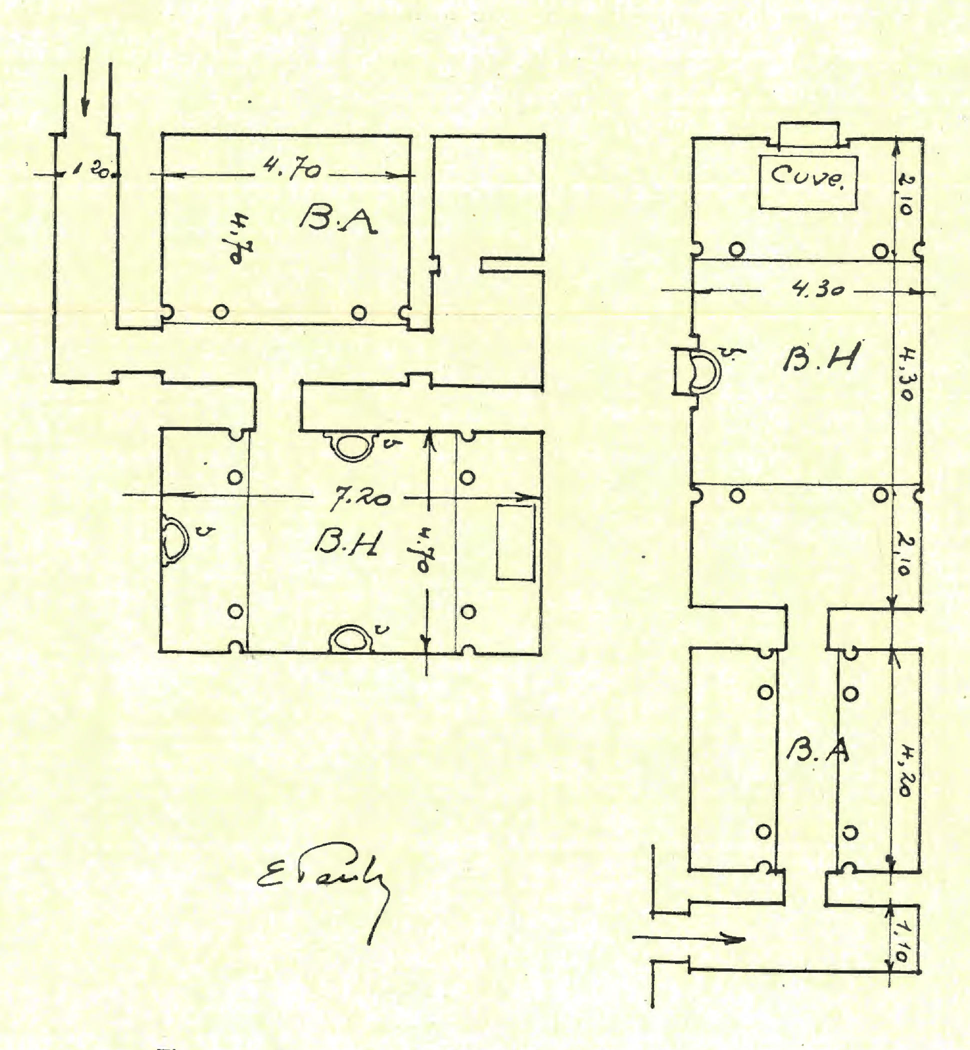
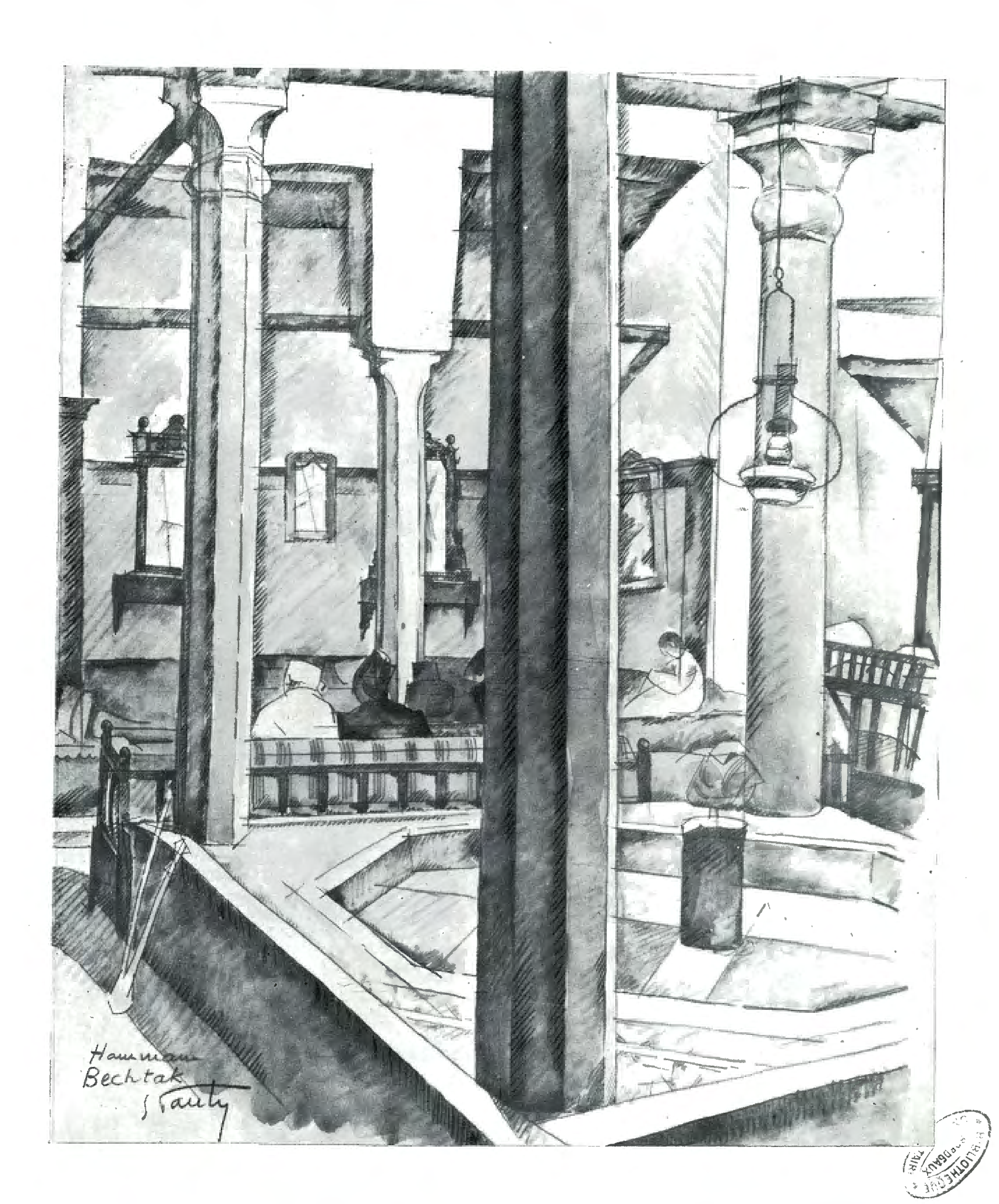


Fig. 19. — Hammams du palais de Mohammad Ali, à la Citadelle.



CHAPITRE III.

NOMENCLATURE DES HAMMAMS DU CAIRE[1].

A. — QUARTIERS DE GAMALIA, BAB EL-CHARIA,

ET PARTIE NORD DU QUARTIER MOUSKY[2] (FIG. 18).

1. *el-Hammâm el-Gedîd* الحمام الجديد, chara Bab el-Bahre, n° 105 (*Description de l'Égypte*, sect. 6, n° 333) dit el-Nozha el-Soury.

B. A : espace couvert par une coupole sur trompes. B. H : plan cruciforme; le «sahn» est à coupole posée sur huit petites trompes; les iwans sont constitués par (trois iwans, le quatrième côté est un simple doubleau) des coupolettes sur petites trompes coniques, prises entre trois arcs et un large doubleau plein cintre. M_1 : constitué par un simple berceau. M_2 : coupole sur trompes coniques; ce maghtass a subi plusieurs remaniements visibles. K : rectangulaire, deux petites coupoles sur trompillons sont séparées par un arc.

2. *Hammâm et-Tambali* حمام الطنبلى, chara Tabla, n° 12 (*Descript.*, sect. 5, n° 318).

P : arc brisé, couronnement à stalactites. Masl : partie centrale agrémentée d'une fasquiya, flanquée de deux iwans à colonnes. B. A : passage et mastaba abrités par un plafond à perforations ménagées dans un réseau de grands cercles entrelacés. B. H : plan cruciforme, sahn couvert par coupole sur pendentifs, massif mosaïqué de onze côtés portant fasquiya, trois iwans couverts par de larges coupoles sur pendentifs, derrière arc de tête. M_1 : coupole centrale sur colonnettes, autour huit coupolettes sur plan carré ou oblong, départ en arc de cloître. M_2 : vestibule à deux iwans donnant accès au maghtass, composé sur le même type que M_1. K : à plafond surbaissé.

3. *Hammâm el-Bišri* حمام البشرى, chara el-Hessaniah, n° 8.

P : arc brisé, couronnement à stalactites : Masl : hall à deux iwans. B. A : plan cruciforme, plafond incurvé se raccordant en cavet aux murs. B. H : coupole basse sur anciens pendentifs;

[1] Nous avons pu retrouver les hammams du Caire grâce aux listes recueillies dans l'ouvrage d'Ali Moubarak Pacha, *Al-Khitat al-Tawfiqiya* (la topographie à l'époque de Tawfiq, 1879-1892) et dans la *Description de l'Égypte* : Les bains publics par Jomard. E. M., t. XVIII, 2e partie.

[2] Les désignations adoptées sont les suivantes : P : portail, Masl : maslakh, B. A : beit aoual, B. H : beit al-harara, M_1 : petit Maghtass, M_2 : grand maghtass, K : kheloua.

les iwans sont en berceau avec oculus à coupolette. M_1 : voûte surbaissée sur pendentifs. M_2 : simple berceau, mosaïque au sol. K : au nombre de deux, à plafond et voûte surbaissée.

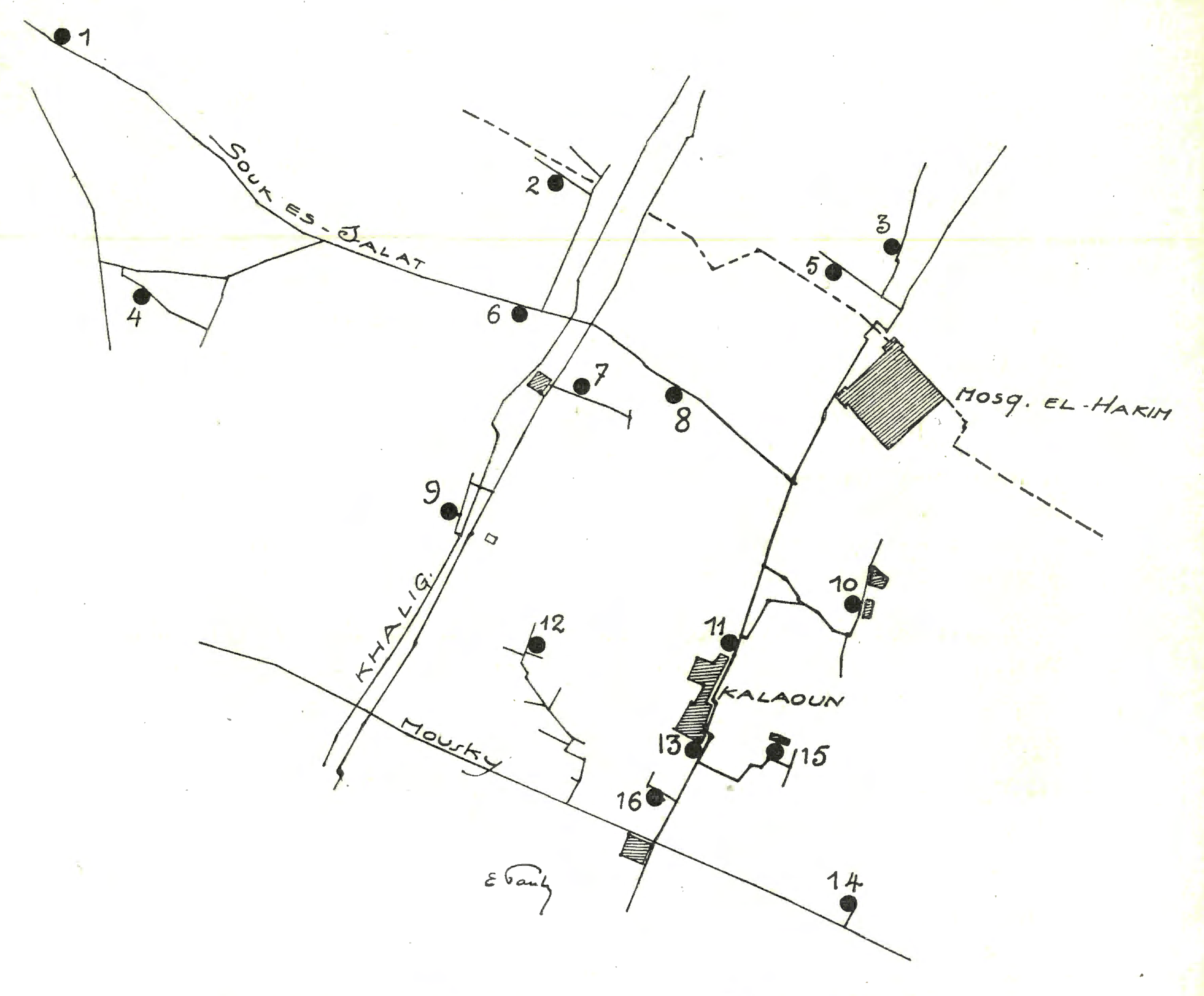


Fig. 20. — Quartiers de Gammalia, de Bab el-Charia et partie Nord du quartier du Mousky.

4. *Hammâm el-ʿarabi* حمام العربي, chara el-Gama el-Ahmar, n° 14. (*Descript.*, sect. 6, n° 206, sous le nom de H. Gama el-Ahmar).

P : sans intérêt. Masl : sans intérêt. B. A : en berceau avec au sommet oculus à coupolette. B. H : plan cruciforme, voûte centrale surbaissée sur pendentifs, iwans couverts par des berceaux surbaissés à oculus. M_1 et M_2 : coupolettes sur pendentifs. K : petit berceau à oculus.

5. *Hammâm ez-Zahabi* حمام الذهبى, chara Danhaoui, n° 20. (*Descript.*, sect. 5, n° 356, sous le nom de H. el-Dahaby).

P : portail flanqué de deux niches couronné par une rangée de stalactites. Masl : partie centrale accompagnée de trois iwans à colonnettes. B. A : au-dessus du mastaba, coupole sur raccordements curvilignes; cul-de-four au-dessus du passage, B. H : sahn couvert par coupole sur pendentifs avec iwans à coupoles sur pendentifs, mosaïques. M_1 : coupole sur pendentifs. M_2 : colonnette centrale, arcs et quatre coupolettes. K : locaux étroits couverts en berceau.

6. *Hammâm el-Harraṭîn* حمام الخراطين, chara el-Kharratine, n° 12. (*Descript.*, sect. 5, n° 286).

P : portail neuf accompagné de deux fenêtres. Masl : de construction récente, espace central flanqué d'iwans. B. A : plafond à entrelacs perforés. B. H : plan cruciforme, sahn à coupole sur pendentifs, rosace centrale perforée, iwans couverts par coupoles sur trompes ou départs d'arcs de cloître, arcs de tête sur sahn. M_1 : deux plafonds carrés séparés par un arc. M_2 : deux coupolettes jointives. K : deux pièces couvertes par coupolettes sur pendentifs.

7. *Hammâm eš-Saʿrâni* حمام الشعرانى, châri el-Sharâni el-Guwâni, n° 31. (*Descript.*, sect. 5, n° 268). Bain mixte.

P : petite porte sans intérêt. Masl : récemment construit, d'aucun intérêt. B. A : petit local couvert par coupolette très déformée sur pendentifs. B. H : plan cruciforme, sahn à coupole sur pendentifs et iwans en berceaux. M_1 : petite coupole. M_2 = doubleau et petite coupole. K : deux réduits couverts par une coupolette.

Nota : même groupe accolé pour les femmes.

8. *Hammâm el-Malaṭyâli* حمام الملاطيلى, chara amir el-Giouchi el-Gouani, n° 42. (*Descript.*, sect. 5, n° 185, sous le nom de H. Margouch). Bains mixtes, construit après 808 H/1405 J.-C., au temps du calife Aboul Fadl el-Abbâssi ibn Mohammad el-Motawakkil, d'après Ali Moubarak pacha.

P : Façade à grand développement qui comprend, de part et d'autre de deux baies éclairant l'iwan principal du maslakh, deux portails donnant accès aux groupes hommes et femmes. Au-dessus étage à machrabiyyas. Masl : vaste partie centrale, trois iwans à colonnes. B. A : au-dessus du passage et du mastaba, coupole sur anciens pendentifs. B. H : plan cruciforme, sahn couvert par une coupole surbaissée sur pendentifs, deux iwans à berceaux surbaissés et oculus à coupolettes, deux iwans à coupoles oblongues prises entre doubleaux. M_1 : plafond légèrement courbe à perforations circulaires. M_2 : maghtass rectangulaire, coupolette centrale sur voûssure en arc de cloître portée par quatre colonnettes, autour six voûtes très surbaissées en arc de cloître, à perforations circulaires. K : sans intérêt.

Le bain des femmes beaucoup moins important possède un très petit maslakh, le beit harara est à trois iwans en berceau à oculus, il n'y a aucun maghtass. On y trouve deux kheloua.

9. *Ḥammâm Abu Ḥélwa* حمام ابو حلوه, chara el-Qantara el-Guédida, n° 14. (*Descript.*, sect. 6, n° 40).

P : aucun intérêt. Masl : partie centrale flanquée de trois iwans à colonne centrale. B. A : coupole surbaissée sur quatre trompes. B. H : sahn couvert par coupole surbaissée, iwans en berceaux à petits oculus. M_1 : coupole oblongue. M_2 : maghtass à quatre colonnettes portant une coupolette centrale, autour huit plafonds ou coupolettes à perforations circulaires. K : berceaux à oculus.

10. *Ḥammâm Saʿîd es-Sûʿada* حمام سعيد السعادة, chara el-Gamaliah, n° 10. (*Descript.*, sect. 7, n° 320, sous le nom de H. es-Souafeh).

Construit après 569 H/1174 J.-C., sous Salâh ad-Dîn al-Ayoûbi, d'après Ali Moubarak pacha.

P : sans intérêt. Masl : espace central entouré de trois iwans. B. A : coupole sur pendentifs. B. H : plan cruciforme, sahn couvert par coupole sur pendentifs, iwans à coupolette sur pendentifs et arc doubleau. M_1 : coupole basse sur pendentifs. M_2 : coupolette et cul de four. K : sans intérêt.

11. *Ḥammâm el-Baisari* (dit du Sultan) حمام البيسرى الشهير بالسلطان, chara bein el-Qasrein, n° 10. (*Descript.*, sect. 7, n° 282. H. el-Baysary ou el-Soultan). Bains mixtes, à deux entrées distinctes. Inscription : au nom de...

P : portail refait complètement, mais où l'on a ménagé des places pour les inscriptions. L'une au-dessus du linteau (voir p. 33), les autres en trois parties, posées l'une au-dessus de l'autre sur le pilier droit de la porte (voir p. 33). Masl : large espace central circonscrit par des iwans profonds, complètement refait. B. A : coupolette portée sur des départs de voûte en arc de cloître. B. H : plan cruciforme, coupole centrale sur pendentifs, iwans à berceaux demi-cylindriques. M_1 : coupolettes séparées par un arc doubleau. M_2 : coupole sur pendentifs et large doubleau. K : coupole sur pendentifs.

Ce hammam est double. Le groupe des femmes qui a son entrée particulière sur la même rue comprend à peu près les mêmes dispositions.

12. *Ḥammâm Ḥârt el-Yahûd* حمام حارة اليهود, Darb Mahmoud, n° 9. (*Descript.*, sect. 5, n° 255, sous le nom de H. el Yahoud).

P : sans intérêt. Masl. : complètement refait, sans intérêt. B. A : coupole sur pendentifs couvrant le passage et le mastaba. B. H : plan cruciforme, sahn couvert par une coupole sur pendentifs, dans certains iwans, berceau plein cintre et oculus. M_1 et M_2 : berceaux à perforations circulaires. K : deux vastes pièces à coupole sur pendentifs.

13. *Ḥammâm* de *Qalawûn*, dit de *Naḥḥasîn* حمام قلاوون الشهير بالنحاسين, (*Descript.*, sect. 7, n° 248).

Fondé sous les Fatimides, d'après Ali Moubarak pacha.

P : portail couronné par une rangée de stalactites. Masl : complètement refait, a perdu tout intérêt. B. A : plafond légèrement courbe, au-dessus du passage et du mastaba, perforations suivant un réseau d'entrelacs rectilignes. B. H : plan cruciforme, coupole centrale surbaissée retombant sur curvilignes de stalactites, pendentifs au-dessous, perforations en rosace. Les iwans diversement couverts, trois avec arc doubleau, berceau et coupolette, oculus à perforations décoratives; le quatrième iwan dispose un plafond à entrelacs curvilignes perforés, derrière un arc de tête. M_1 : voûte surbaissée en arc de cloître, perforations suivant une rosace à gros éléments. M_2 : au-dessus du bassin, petite voûte à pendentifs en stalactites, portée par quatre colonnettes, perforations suivant un rosace à éléments rectilignes. Sur trois côtés, réseau continu d'entrelacs perforés. K_1 : plafond sur arc de cloître, grands entrelacs curvilignes à perforations. K_2 : berceau à oculus.

14. *Ḥammâm el-ʿEdawi* حمام العدوى, Atfet el-Adaoui, n° 4.

P : sans intérêt. Masl : partie centrale rectangulaire entourée de trois mastabas. B. A : des plus curieux. Grand arc transversal sur lequel portent deux petits arcs, divisant le plafond en quatre espaces carrés couverts par de petites voûtes à pendentifs surbaissées. B. H : quatre grosses colonnes portent la coupole centrale sur pendentifs; quatre galeries entourent l'espace central, elles sont couvertes par des séries de petites coupoles séparées par des arcs. M_1 : un arc porté par une colonne sépare l'espace recevant la cuve, un arc divise le plafond en deux voûtes basses, oblongues. M_2 : même disposition, l'arc est portée par deux colonnes, une seule voûte surbaissée abrite la cuve. K : petits berceaux.

15. *Ḥammâm el-efendi* حمام الافندى, Haret el-Salehiah (derrière beit el-Cadi). (*Descript.*, sect. 7, n° 266).

P : porte ornée de stalactites, d'un modèle récent. Masl : complètement remanié, sans intérêt. B. A : coupole sur pendentifs, niches plates, passage voûté en berceau. B. H : plan cruciforme; voûte centrale à pendentifs, grands doubleaux formant iwans, berceau et coupole sur pendentifs derrière arc de tête. M_1 : coupole sur pendentifs. M_2 : coupolette centrale reposant sur quatre colonnettes, quatre berceaux oblongs et quatre berceaux sur plan carrés. K : coupolettes sur pendentifs.

16. *Ḥammâm el-Maqaṣîṣ* حمام المقاصيص, chara el-Makassisse, n° 4 (*Descript.*, sect. 5, n° 37).

P : petite façade de style circassien à trois corps : porte centrale, flanquée de niches, couronnement de stalactites. Masl : vide central, flanqué d'un mastaba. B. A : refait, sans intérêt. B. H : plan cruciforme, proportions élevées, coupole centrale à pendentifs, iwans en berceaux plein-cintre élevés, sans oculus. M_1 et M_2 : à coupoles récentes. K : coupolettes élevées.

B. — QUARTIER DE DARB EL-AHMAR,

MOUSKY PARTIE SUD ET ABDIN (FIG. 19).

17. *Ḥammâm eṣ-Ṣanadqiyya* حمام الصنادقية, Khokhet el-Amir ʿuqeil, n° 3. (*Descript.*, sect. 7, n° 169, sous le nom de H. Kharratyn).

Élevé par l'émir Nour el-Din Aboul Hassan ibn Talâjn, époque fatimide, d'après Ali Moubarak pacha.

P : portail à deux baies contiguës de basse époque. Masl : complètement remanié, espace central flanqué de deux mastabas. B. A : le passage est couvert par une coupolette sur tambour à trompes coniques et deux petits berceaux, le local par une calotte surbaissée sur trompes coniques. Arc plein cintre entre les éléments. B. H : plan cruciforme, coupole centrale surbaissée sur pendentifs, iwans à berceaux et arcs doubleaux, l'un de ces berceaux possède un oculus à coupolette ouvragée. M_1 : colonne centrale à chapiteau copte, quatre plafonds ou coupolettes sur arcs. M_2 : subdivisé par deux colonnes centrales supportant, par l'intermédiaire de petits arcs, six coupolettes sur trompes ou des plafonds.

18. *Ḥammâm el-Qazzaziyya* حمام القزازية, haret Émir Hussein, n° 9.

Construit après 709 H/1309 J.-C., en même temps que la mosquée de l'Émir Hussein, d'après Ali Moubarak pacha.

P : portail moderne. Masl : espace central entouré de trois mastabas. B. A : plafond légèrement incurvé. B. H : plan cruciforme, coupole centrale arcs et berceaux des iwans très surbaissés, refaits récemment. M_1 : voûte basse sur raccordements triangulaires. M_2 : maghtass subdivisé en deux parties par un linteau porté par deux colonnes, plafonds oblongs en arc de cloître.

Hammam ayant complètement perdu son intérêt archéologique.

19. *Ḥammâm eš-Šarâybi* حمام الشرايبي, chara el-Charaybi, n° 16. (*Descript.*, sect. 8, n° 314).

Construit après 906 H/1501 J.-C., sous le sultan al-Ghouri, d'après Ali Moubarak pacha.

P : portail ancien à stalactites. Masl : vaste et de belles proportions, espace central garni d'une belle fasquiya, huit colonnes portent le lanterneau, les mastabas entourent complètement la partie centrale, niches pour les babouches dans le muret des mastabas. B. A : plafond incruvé à perforations circulaires. B. H : plan cruciforme, voûte centrale sur pendentifs, quatre iwans couverts par des berceaux demi cintrés à oculus, fasquiya mosaïquée. M_1 : voûte sur pendentifs. M_2 : coupolette centrale portée par quatre colonnettes, autour huit coupolettes au plafonds.

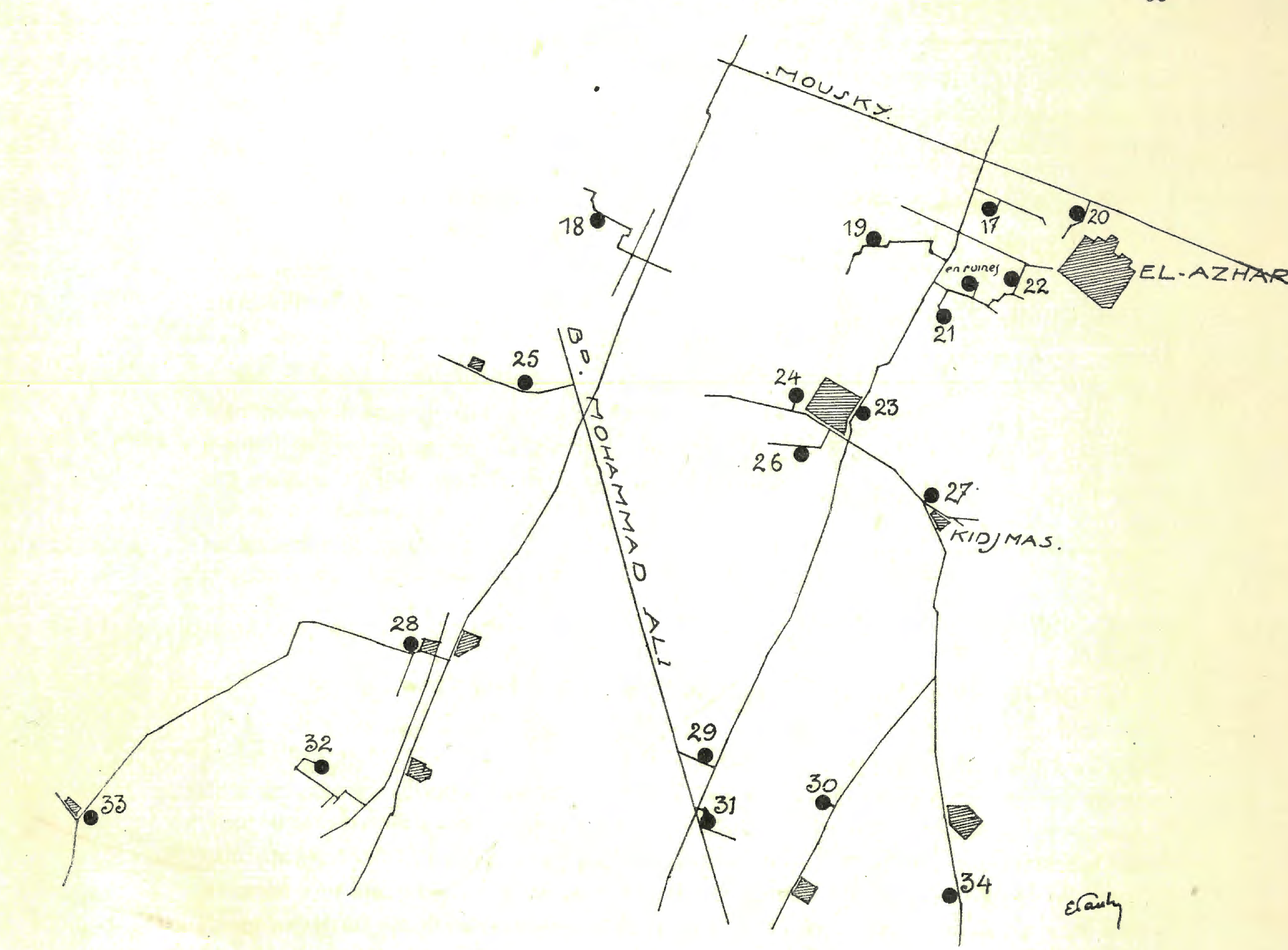


Fig. 21. — Quartiers de Darb el-Ahmar, partie sud du Mousky et d'Abdin.

20. *Ḥammâm el-Ḥalwâgi* حمام الحلوجي, chara el-Halouagui. (*Descript.*, sect. 7, n° 179, sous le nom de H. el Megaouryn).

P : sans intérêt. Masl : petit, sans fasquiya ni mosaïques, niches sous les mastabas pour babouches; n'est pas à retenir. B. A : coupole sur pendentifs. B. H : plan cruciforme, voûte centrale sur trompes coniques, iwans en berceau et à coupole sur trompes, derrière doubleau. M_1 : maghtass divisé en deux par un arc, voûtes oblongues. M_2 : deux coupoles consécutives, dont l'une sur trompes.

21. *Ḥammâm el-Gabali* حمام الجبلي, Atfet el-Guebeli, n° 15. (*Descript.*, sect. 8, n° 291).

Construit avant 601 H/1205 J.-C., par l'émir Iz el-Dīn Ibrahim, gouverneur du Caire, décédé en 601 H, d'après Ali Moubarak pacha.

P et Masl : sans intérêt. B. A : voûte sur pendentifs. B. H : plan cruciforme, coupole centrale sur pendentifs, iwans en berceaux à oculus. M_1 : deux berceaux séparés par un arc. M_2 : coupolette centrale avec trompes coniques sur quatre colonnettes; autour, petites voûtes en arc de cloître oblongues ou carrées.

22. *Ḥammâm el-Maṣbâġa* حمام المصبغة, chara H. el-Masbagha, n° 16. (*Descript.*, sect. 8, n° 229).

Construit vers 590 H/1194 J.-C. Sous Negm ed-din Youssouf, vizir d'el-Aziz Osman el-Kyyoubi.

P : élégant portail, arc brisé avec archivolte à entrelacs, couronnement de stalactites. Masl : sans intérêt. B. A : coupole sur d'anciens pendentifs. B. H : plan cruciforme, coupole centrale sur pendentifs, iwans en berceaux, simples ou à oculus. M_1 : plafonné. M_2 : coupolette sur pendentifs entre deux arcs. K : en berceau.

23. *Ḥammâm es-Sukkariyya* حمام السكرية, chara el-Soukkariyya, n° 7. (*Descript.*, sect. 8, n° 253).

Époque fatimide, d'après Maqrîzi. (Ali Pacha Moubarak).

P : arc brisé, stalactites. Masl : quelques vestiges d'arcs et de stalactites indiquent un ancien maslakh luxueux. B. A : passage couvert par un berceau surbaissé avec au sommet une coupolette sur raccordement triangulaire, au-dessus du mastaba coupole très surbaissée sur trompes. B. H : plan cruciforme, coupole centrale sur pendentifs, trois iwans en berceau, le quatrième à coupole sur trompes. M_1 : une grosse colonne à chapiteau en stalactites et fût torse supporte quatre arcs, plafonds surbaissés en arc de cloître. M_2 : coupole centrale supportée par quatre colonnettes, autour huit plafonds à raccordements aux murs en arc de cloître. K : deux locaux à l'extrémité des iwans, coupoles sur trompes, local dans un angle à trompes coniques.

24. *Ḥammâm el-Mu'ayyad* حمام المؤيد (derrière la mosquée). (*Descript.*, sect. 8, n° 353-354).

Élevé après 823 H/1420 J.-C., en même temps que la mosquée al-Mouayyad, pl. du Comité, n° 190.

Édifice en ruines.

P : petite porte à arc brisé, appareil de pierres. Masl : salle grandiose, plan cruciforme, construction de pierres, pendentifs à stalactites et galerie de fenêtre à hauteur de tambour, coupole détruite, les iwans sont à berceau brisé. B. A : vestiges de pendentifs curvilignes. B. H : salle centrale circulaire, coupole en ruine. M_1 : vestiges de pendentifs. M_2 : vestiges de pendentifs. K : salles qui durent être couverte en berceau et par des coupolettes.

25. *Ḥammâm el-Barudiyya* حمام البارودية, chara Gheit el-Idda, n° 17. (*Descript.*, sect. 4, n° 17).

P : portail XVIIIe siècle, inscription en naskhi au-dessus du linteau. Masl : grande salle à grands mastabas, colonnes de marbre soulageant les linteaux. B. A : refait complètement, plafond en fer et voûtains. B. H : plan cruciforme, voûte centrale à pendentifs, iwans à berceaux déformés et oculus à coupolette. M_1 : colonne centrale, quatre voûtes surbaissées à pendentifs sur arcs. M_2 : même disposition que M_1. K : voûtes sur pendentifs et grands doubleaux.

26. *Ḥammâm el-Qirabiyya* حمام القربية, chara el-Qirabiya, n° 10.

P : sans intérêt. Masl : voûte, lanterneau porté par quatre piliers, mastabas entourant le sahn. B. A : plafond incurvé sur d'anciens pendentifs. B. H : plan cruciforme, coupole centrale surbaissée sur d'anciens pendentifs, iwans en berceau et à coupole sur pendentifs. M_1 : petite coupole frise entre deux larges doubleaux. M_2 : même composition que M_1. K : petits locaux à coupolette.

27. *Ḥammâm ed-Darb el-Aḥmar* حمام الدرب الاحمر, chara Darb el-Ahmar, n° 19. (*Descript.*, sect. 8, n° 247).

P : sans intérêt. Masl : vaste, récemment refait. B. A : coupoles sur pendentifs, arcs. B. H : plan cruciforme, coupole centrale surbaissée sur d'anciens pendentifs, iwans en berceaux à perforations circulaires. M_1 : doubleau et coupole sur pendentifs. M_2 : coupolette prise en deux arcs. K : coupolettes surbaissées sur pendentifs.

28. *Ḥammâm Sunqur* حمام سنقر, chara Darb el-Agar, n° 3. (*Descript.*, sect. 3, n° 70).

P : sans intérêt. Masl : de construction récente, sans intérêt. B. A : large doubleau et voûte oblongue sur pendentifs. B. H : plan cruciforme, voûte centrale sur pendentifs, iwans en berceau à oculus. M_1 : coupole sur pendentifs. M_2 : plafond oblong légèrement incurvé et cul de four. K : doubleau et voûte sur pendentifs.

29. *Ḥammâm es-Surugiyya* حمام السروجية الشهير بالجارية (appelé Hammam el-Garia). Deux accès, chara Sourouguiya, n° 14 et Haret el-Hennah, n° 3. (*Descript.*, sect. 1, n° 101, sous le nom de H. Qeysoun, réservé aux hommes).

Élevé avant 730 H/1329 J.-C., antérieurement à la mosquée de Qoussūn, d'après Ali Moubarak pacha.

P : sans intérêt. Masl : grand intérêt, vaste salle. Au centre, fasquiya mosaïquée portant aux quatre angles des piliers octogonaux soutenant le lanterneau, dallage mosaïqué, autour mastabas. B. A : voûte sur pendentifs portant sur de larges doubleaux. B. H : plan cruciforme, coupole sur pendentifs, et berceaux plein cintre dans les iwans. M_1 : coupolette sur arcs. M_2 : colonnette centrale supportant quatre coupolettes par l'intermédiaire de petits arcs.

30. *Ḥammâm Bešṭâk* حمّام بشتاك[1] (xivᵉ siècle) à Souk es-Silah.

P : portail du xivᵉ siècle, bel exemple réputé d'une porte de hammam. Masl : vaste, a conservé ses parties anciennes essentielles. Au centre une grande fasquiya dont les quatre angles servent de socle à de hautes colonnes portant le lanterneau, trois iwans flanquées de colonnes, traces de tribunes au premier étage. B. A : voûte sur pendentifs. B. H : coupole centrale sur pendentifs, iwans en berceau. M_1 : voûte sur pendentifs. M_2 : coupolette centrale portée par quatre colonnettes, huit plafonds ou coupolettes autour. Il ne faut retenir comme ancien que le portail, le maslakh et le plan du hammam proprement dit.

31. *Ḥammâm ed-Dûd* حمّام الدود, chara Mohammad Ali, n° 31. (*Descript.*, sect. 1, n° 93, sous le nom de H. el Doūq).

Élevé sous les Mamelouks baharites, sous l'émir Seif el-dīn, vers 657 H/1259 J.-C.

P : grand portail de style ottoman. Masl : de construction récente, vaste espace central, iwans peu profonds. B. A : plafond perforé entre deux berceaux surbaissés. B. H : plan cruciforme, coupole centrale surbaissée sur pendentifs, iwans en berceau à oculus ou en arc de cloître. M_1 : un arc supporté par une colonne centrale divise le plafond en une partie oblongue et deux petits carrés séparés par un arc. M_2 : arc sur une colonne, deux plafonds oblongs. K : arcs et plafonds perforés.

32. *Ḥammâm Muṣṭâfa bey* حمّام مصطفى بك, Atfet el-Cheik Idriss.

P : sans intérêt. Masl : espace central flanqué d'un iwan. B. A : plafond surbaissé. B. H : plan cruciforme, coupole centrale sur pendentifs, dans les iwans, plafonds et arcs doubleaux, berceaux et oculus. M_1 : berceau à oculus, cul de four, mosaïques de dallage. M_2 : plafond incurvé. K : petite coupole et doubleau.

33. *Ḥammâm en-Naṣriyya* حمّام الناصرية, chara el-Nasriya (près Mosquée Kanbaï el-Ramma). (*Descript.*, sect. 3, n° 262, sous le nom H. el-Kourbatly).

P et Masl : sans intérêt. B. A : coupole sur pendentifs. B. H : plan cruciforme, coupole sur pendentifs, iwans couverts par des coupoles sur pendentifs, arcs de tête. M_1 : coupole basse. M_2 : coupolette centrale sur quatre colonnettes, autour huit plafonds ou coupolettes.

[1] Deux bains, au nom de Bechtak, sont indiqués sur le plan de la ville du Caire dressé par les auteurs de la *Description de l'Égypte*. Ils étaient sur l'emplacement aujourd'hui occupé par la mosquée d'er-Rifaï et la voie qui la longe au N. E. Ces hammams ont disparu. Par contre, aucune indication ne se relève relativement au bain ci-dessus. Il ne devait pas être connu de Jomard, car ce n'est qu'à la fin du dernier siècle qu'il fut découvert et dégagé par Herz Pacha.

34. *Ḥammâm Bâb el-Wazîr* حمّام باب الوزير, chara bab el-Wazir, n° 6.

Élevé en même temps que la mosquée voisine d'Aïtomich an-Nazāchi, 785 H/1383 J.-C.

P : sans intérêt. Masl : très remanié, mais gardant cependant ses dispositions primitives, espace central et iwans. Le tombeau de Sidi Kadr occupe l'angle d'un iwan. B. A : deux pièces successives, la première servant de vestibule possède une coupole sur d'anciens pendentifs, la deuxième est à berceau. B. H : plan cruciforme, proportions élevées. Coupole centrale à hauts pendentifs, iwans en berceaux élevés. M_1 : coupole sur pendentifs. M_2 : coupolette sur d'anciens pendentifs. K : petites voûtes sur pendentifs ou berceau[1].

PARTIE SUD.

QUARTIERS SAYYEDA ZEINAB ET KHALIFA (FIG. 20).

35. *Ḥammâm ed-Darb el-Gedîd* حمّام الدرب الجديد, Atfet el-Hammam el-Guedid, n° 1. (*Descript.*, sect. 3, n° 78).

P : sans intérêt. Masl : très typique. Vaste partie centrale à fasquiya festonnée, mosaïques de revêtements du bassin et de dallages. Mastabas sur le pourtour, huit colonnettes à chapiteaux décorés de stalactites supportant les linteaux du lanterneau, un petit mihrab. B. A : local couvert par une large coupole sur pendentifs. B. H : plan cruciforme, coupole centrale sur pendentifs, iwans en berceaux avec oculus. M_1 et M_2 : salles carrées couvertes par coupole sur pendentifs. K_1 et K_2 : coupoles sur pendentifs.

36. *Ḥammâm Bâba* حمّام بابا, Atfet Hammām Baba, n° 10. (*Descript.*, sect. 2, n° 180).

P : portail xviiiᵉ à stalactites. Masl : grande salle à iwans, colonnettes portant linteaux. B. A : au dessus du passage, berceau à oculus central; au-dessus du mastaba coupole sur pendentifs. B. H : plan cruciforme, sahn à coupole sur pendentifs, iwans à berceau et oculus. M_1 : coupole sur pendentifs. M_2 : coupolette portant sur des arcs. K : à petites coupoles sur pendentifs. Les proportions du hammam sont basses, le sol a été surhaussé.

37. *Ḥammâm el-Elfi* حمّام الالفي, Haret el-Elfi.

P : sans intérêt. Masl : petit local à trois iwans. B. A : voûte sur pendentifs à perforations circulaires. B. H : plan cruciforme, voûte centrale surbaissée sur d'anciens pendentifs, mosaïques

[1] Dans ce quartier les hammams suivants ont été détruits, ils sont portés sur le plan de la *Description de l'Égypte* :

H. el-Guedid, sect. 5, n° 221; H. Beybars, sect. 8, n° 378; H. Abdin, sect. 4, n° 67; H. el-Qazzazin, sect. 4, n° 37; H. el-Gamamiz, sect. 3, n° 48; H. Qeysoun, sect. 1, n° 23; H. el-Guedid, sect. 8, n° 164; Hammam el-Kikhya.

de fasquiya et de dallages, iwans à berceaux et oculus. M_1 : couvert par un large berceau à perforations circulaires. M_2 : quatre colonnettes supportent un plafond central, huit plafonds à raccordements en cavet l'entourent, les perforations sont faites suivant un réseau d'entrelacs courbes. K : petite coupolette entre deux arcs.

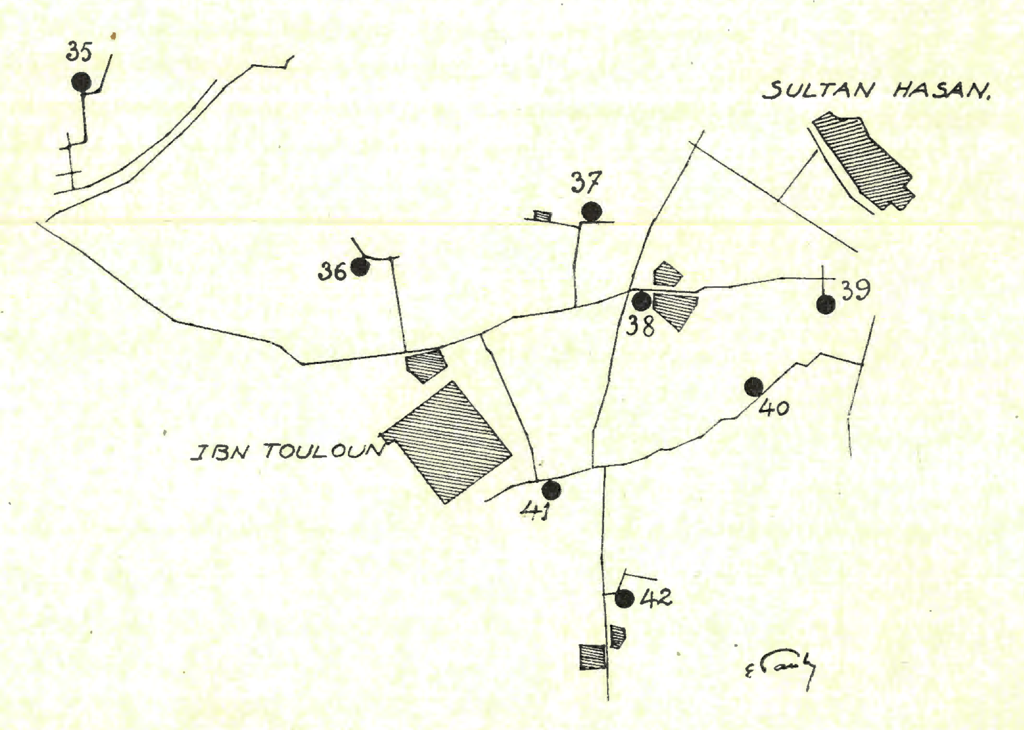


Fig. 22. — Quartiers Sayyeda Zeinab et Khalifa.

38. *Ḥammâm eṣ-Ṣalîba* حمام الصليبة, chara Cheykhou (contigu au Khanka). Élevé en même temps que la mosquée Cheykhou, vers 756 H/1355 J.-C. d'après Ali Moubarak pacha.

P : construction récente en pierres. Masl : vaste espace central, iwans élevés, quelques solives anciennes. B. A : coupole sur pendentifs. B. H : plan cruciforme, coupole sur pendentifs, berceaux avec ou sans doubleaux, sans oculus. M_1 : rectangulaire, berceau et cul de four, entre les deux coupolettes. M_2 : deux colonnettes supportant des arcs subdivisant la couverture en six plafonds oblongs à raccordement en cavet.

39. *Ḥammâm el-ʿAṭṭarîn* حمام العطارين, Midan Salah ed-dīn, n° 22.

P : sans intérêt. Masl : hall central entouré de trois mastabas, colonnes supportant linteaux du lanterneau. B. A : voûte sur pendentifs. B. H : plan cruciforme, voûte centrale sur pendentifs, iwans à coupoles sur pendentifs et arcs doubleaux. M_1 : arcs et coupoles sur pendentifs. M_2 : colonnette centrale portant quatre arcs, quatre coupolettes. K : arcs et coupolettes.

40. *Ḥammâm Darb el-Ḥoṣr* حمام درب الحصر, chara Darb el-Hosr, n° 36. Élevé en même temps que la mosquée de Khoch Qadam, VIIIe H/XIVe J.-C.

P : sans intérêt. Masl : anciens piliers carrés supportant les linteaux du lanterneau, mastabas. B. A : voûte en cul de four (ancienne voûte sur pendentifs subdivisée par un cloisonnement). B. H : plan cruciforme, coupole centrale sur pendentifs, iwans en berceaux, l'un d'eux à coupolette au sommet du berceau, mosaïques sur la fasquiya et les dallages. M_1 : maghtass unique, colonnette centrale, deux berceaux. K : un kheloua à coupolette sur pendentifs.

41. *Ḥammâm Ṭulûn* حمام طولون, chara Touloūn, n° 83.

P : portail étroit à stalactites, époque ottomane. Masl : espace avec deux mastabas garnis de niches en pierres pour les babouches, deux iwans sur colonnes. B. A : très petit, couvert en berceau. B. H : plan cruciforme, coupole surbaissée montée sur de hauts pendentifs anciens, iwans en berceau, un seul oculus. M : un seul maghtass, des arcs portés sur deux colonnettes subdivisant le plafond en quatre berceaux sur plan rectangulaire.

42. *Ḥammâm el-Ḫalîfa* حمام الخليفة, chara el-Saïeda-Sekinah, n° 3.

P : petit portail en pierres de construction récente. Masl : vaste, murs des mastabas anciens, de même la colonne qui supporte le linteau d'un iwan. B. A : couvert par un berceau à oculus. B. H : plan cruciforme, coupole centrale sur pendentifs, iwans en berceau et oculus. M_1 : subdivisé par deux arcs portant sur une colonnette, deux petites coupoles et un cul de four maghtass unique. K_1 : coupole sur pendentifs. K_2 et K_3 : berceaux à perforations circulaires (1).

QUARTIER DE BOULAQ.

43. *Ḥammâm el-Ḫaṭîri* حمام الخطيري, 35, chara Sidi el-Khatiri. Élevé en même temps que la mosquée el-Khatiri, vers 737 H/1337 J.-C.

P : sans intérêt. Masl : espace central à fasquiya, dallages de marbre, hauts mastabas sous deux iwans à colonnes. B. A : haute coupole sur pendentifs. B. H : ancien, de dimensions moyennes, plan cruciforme. Haute coupole centrale sur pendentifs, iwans à doubleaux et coupolettes, quelques vestiges de mosaïques. M_1 : large doubleau et coupole sur pendentifs, quelques mosaïques. M_2 : même arrangement que M_1. K : à doubleaux et coupolettes sur pendentifs.

Ce hammam semble avoir conservé sa structure ancienne.

(1) Dans ce quartier, les hammams suivants portés sur le plan de la *Description de l'Égypte* ont disparu : Hammam el-Harif, sect. 1, n° 130; H. Moustafa bey, sect. 2, n° 185 et 195; H. Kouloughly, sect. 3, n° 11; H. Marzouq, sect. 3, n° 167.

44. *Ḥammâm el-Ḥad* ou *el-Ḫawâga* حمام الاحد الشهير بالخواجه, chara el-Ansari, n° 31.

P : arc brisé, couronnement de stalactites. Masl : vaste espace central entouré de mastabas, colonnes anciennes de provenances diverses. Le couloir d'accès au B. A. est en berceau. B. A : mastaba couvert par une coupole surbaissée, et, sur le passage, berceau. B. H : très ample, plan cruciforme, voûte centrale sur d'anciens pendentifs, iwans à doubleaux et berceaux. M_1 : coupolette supportée par le mur et deux colonnettes, sur trois côtés coupolettes et plafonds. M_2 : doubleau et coupole sur pendentifs. K_1 et K_2 : coupolettes sur pendentifs.

45. *Ḥammâm es-Sidra* ou du cheikh *Ramaḍân el-Qâḍi* حمام السدره الشهير بالشيخ رمضان القاضى, Atfet el-Kurashati, n° 5.

P : couronnement de stalactites sur baie carrée à linteau. Masl : vaste espace central à deux iwans, quelques colonnes anciennes. B. H : vaste sahn, plan cruciforme, coupole centrale sur pendentifs, iwans en berceaux à oculus, fasquiya et dallage de marbre, coupolette sur pendentifs. M_1 : au-dessus du bassin, berceau bas, M_2 : même composition que M_1. K : large doubleau et coupole sur pendentifs.

46. *Ḥammâm es-Sinaniyya* حمام السنانيه, chara Gama el-Sinaniya, n° 36. Élevé en même temps que la mosquée voisine de Sinân Pacha, xe H/xvie J.-C.

P : porte ancienne, arc brisé, archivolte à stalactites, étage en encorbellement. Masl : vaste espace central dallé de marbre, entouré de mastabas, lanterneau portant sur colonnes; la fasquiya a disparu. B. A : sur le mastaba, plafond à rosace perforée; sur le passage, plafond à perforations circulaires, arc surbaissé entre les deux. B. H : très vaste, plan cruciforme, fasquiya et dallage de marbre, coupole centrale sur pendentifs, iwans en berceaux surbaissés, perforations en rosaces. M_1 : coupole centrale supportée par quatre colonnettes et huit plafonds au pourtour. M_2 : même arrangement que M_1, avec dégagement en cul-de-four, perforations suivant réseaux de petites rosaces. K : trois locaux à plafonds et doubleaux surbaissés.
Ce hammam se fait remarquer par l'ampleur de son beit al-harara.

47. *Ḥammâm el-Itnên* ou *el-ʿÂṣi.* حمام الاثنين الشهير بالعاصى, chara el-Ansari, n° 30.

P : sans intérêt. Masl : vaste hall central, mastabas sur trois côtés, colonnes et chapiteaux anciens et variés. B. A : double mastaba, l'un couvert par plafond, le second en alcôve. B. H : plan cruciforme, coupole centrale sur pendentifs, iwans en berceaux à coupolettes. M_1 : plafond en fer et voûtains, il subsiste aux angles du bassin les vestiges d'anciennes colonnettes. M_2 : subdivisé par deux colonnettes, coupolettes sur pendentifs et voûtes surbaissées en arc de cloître. K : deux locaux à doubleaux et coupolettes.

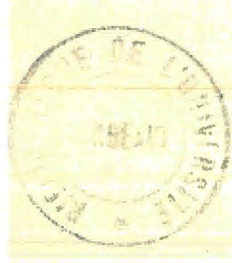
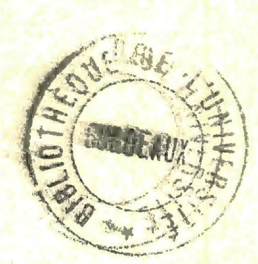


TABLE DES MATIÈRES.



TABLE DES PLANCHES.



FIGURES DANS LE TEXTE.

EN VENTE :

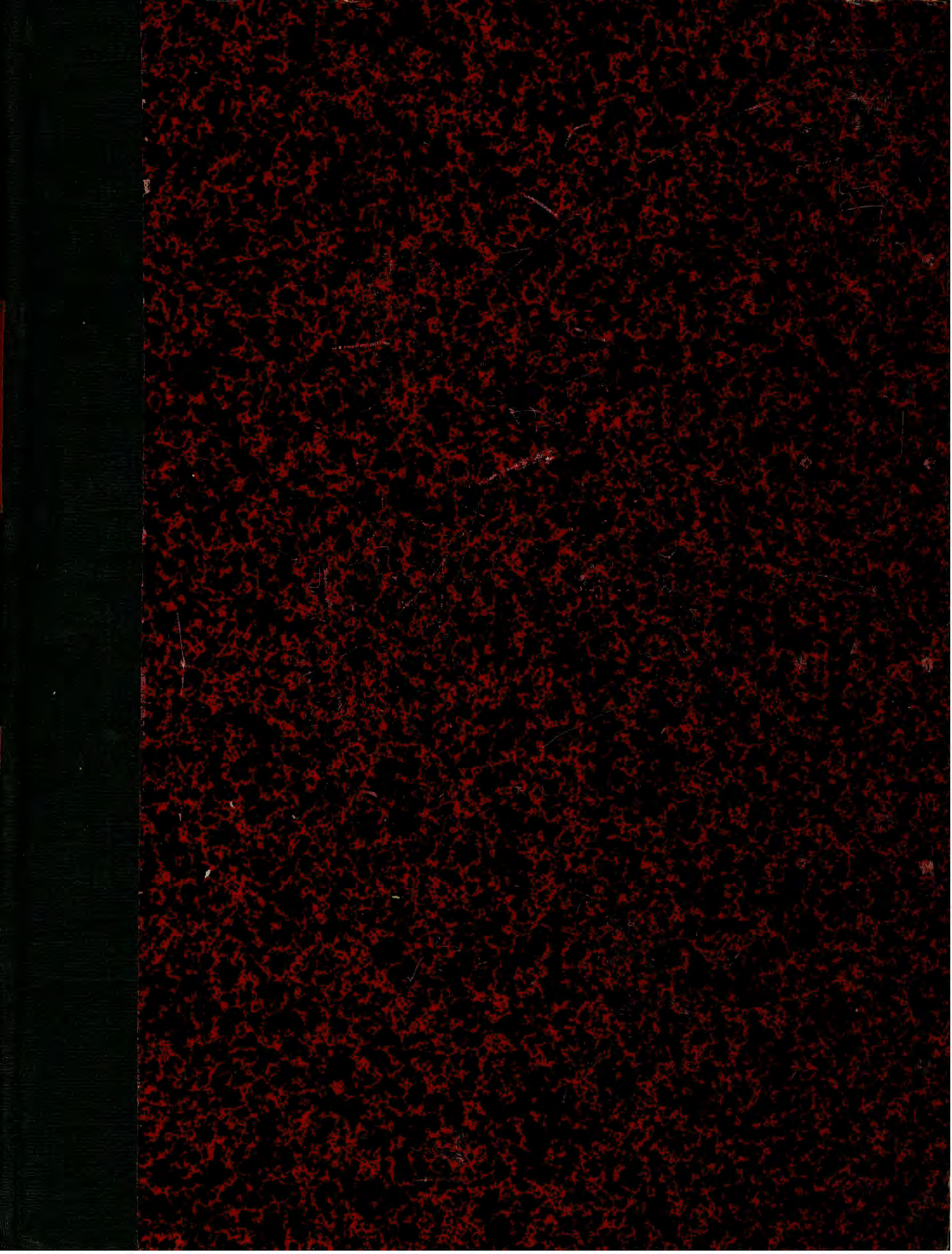
AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounira.

A ALEXANDRIE : à la Librairie I. Moscato et Cie, ancienne librairie L. Schuler, rue Chérif-Pacha, n° 6.

A PARIS : à la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob;

— chez Fontemoing et Cie, E. de Boccard, successeur, 1, rue de Médicis.

A LEIPZIG : chez Otto Harrassowitz.



MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE



63-64